SOCFINAF
L'agriculture tropicale responsable

2024

Socfinaf

RAPPORT ANNUEL

Ce document est une traduction en français de la version anglaise auditée. En cas de différence, seule la version anglaise auditée fait foi.

PORTRAIT DU GROUPE **5**

1. Présentation du Groupe 5
2. Historique 5
3. Structure du Groupe 6
4. Renseignements sur les participations de Socfinaf 7

SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" *8*
LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC" *9*
BEREBY-FINANCES "BEFIN" *10*
SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DU GRAND BEREBY "SOGB" *10*
SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" *11*
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" *12*
OKOMU OIL PALM COMPANY *13*
SOCAPALM *14*
SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE "SAFA" *15*
SAFACAM *15*
AGRIPALMA *16*
BRABANTA *17*
SOGESCOL FR *18*
SOCFINCO FR *19*

MARCHÉ INTERNATIONAL DU CAOUTCHOUC ET DES HUILES VÉGÉTALES **20**

1. Caoutchouc 20

Le marché international en 2024 ..... *21*
Perspectives 2025 ..... *22*

2. Huile de palme 23

Le marché international en 2024 ..... *24*
Perspectives 2025 ..... *25*

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE **26**
CHIFFRES CLÉS **27**

1. Indicateurs d'activité 27
2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés 28
3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée 28

DONNÉES BOURSIÈRES **29**
FAITS MARQUANTS DE L'EXERICE **29**
DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE **30**

1. Introduction 30
2. Charte de gouvernance d'entreprise 30
3. Conseil d'Administration 30

Composition du Conseil d'Administration *30*
Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées *31*
Nominations des Administrateurs *33*
Rôle et compétences du Conseil d'Administration *33*
Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration *33*

4. Les Comites du Conseil d'Administration 33

4.1. Comité d'Audit *33*
4.2. Comité de Nomination et de Rémunération *34*

5. Rémunérations 34
6. Notification de l'actionnariat 34
7. Calendrier financier 35
8. Audit externe 35
9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale 35

10. Autres informations 35

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ 36
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ 37

1. Etats financiers consolidés 37
2. Instruments financiers 38
3. Perspectives 2025 38
4. Environnement politique et économique 39
5. Evènements survenus après la clôture de l'exercice 39
6. Gouvernance d'entreprise 39
7. Systeme general de controle interne adapte aux specificites des activites du Groupe 39
8. Environnement et responsabilité sociale 41

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 42
ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 43

1. Etat de la situation financière consolidée 43
2. Compte de résultat consolidé 45
3. État du résultat étendu consolidé 46
4. Tableau des flux de trésorerie consolidé 47
5. Tableau de variation des capitaux propres consolide 48
6. Annexe aux états financiers consolidés 49

Note 1. Généralités et méthodes comptables 49
Note 2. Filiales et entreprises associées 64
Note 3. Contrats de location 67
Note 4. Immobilisations incorporelles 69
Note 5. Immobilisations corporelles 70
Note 6. Actifs biologiques 71
Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur 72
Note 8. Dépréciations d'actifs 72
Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives 75
Note 10. Participations dans des entreprises associées 77
Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 80
Note 12. Impôts différés 80
Note 13. Actifs et passifs d'impôts exigibles 81
Note 14. Charge d'impôts 82
Note 15. Stocks 83
Note 16. Créances commerciales (actifs courants) 84
Note 17. Autres créances (actifs courants) 84
Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie 84
Note 19. Capital et prime d'émission 85
Note 20. Réserve légale 85
Note 21. Engagements de retraites 86
Note 22. Dettes financières 88
Note 23. Dettes commerciales et autres dettes 91
Note 24. Instruments financiers 92
Note 25. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice 94
Note 26. Autres produits financiers 94
Note 27. Charges financières 94
Note 28. Résultat net par action 94
Note 29. Dividendes et tantièmes 95
Note 30. Informations relatives aux parties liées 95
Note 31. Engagements hors bilan 97

Note 32. Information sectorielle *97*
Note 34. Gestion des risques *104*
Note 34. Passifs éventuels *108*
Note 35. Evènements postérieurs à la date de clôture *109*
Note 36. Actifs détenus en vue de la vente *109*
Note 37. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé *110*
Note 38. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (EBITDA[G]) *110*

RAPPORT DE GESTION SOCIAL **111**

ACTIVITÉS 111
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 111
BILAN 112
PORTEFEUILLE 112
AFFECTATION DU RÉSULTAT 114
ACTIONS PROPRES 114
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 116

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX **117**
ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX **118**

1. BILAN AU 31 DECEMBER 2024 118
2. COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 2024 120
3. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024 121
Note 1. Généralités *121*
Note 2. Principes, règles et méthodes comptables *121*
Note 3. Immobilisations financières *124*
Note 3. Immobilisations financières (suite) *125*
Note 3. Immobilisations financières (suite) *126*
Note 4. Capitaux propres *127*
Note 5. Dettes envers des entreprises liées *128*
Note 6. Dettes envers les entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation *128*
Note 7. Produits provenant de participations *129*
Note 8. Revenus d'autres investissements et prêts faisant partie de l'actif immobilisé *129*
Note 9. Impôts *129*
Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration *129*
Note 11. Environnement politique et économique *130*
Note 12. Engagements hors bilan *130*
Note 13. Évènements postérieurs à la date de clôture *130*

GLOSSAIRE **131**

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

Socfinaf est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 22 octobre 1961 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfinaf consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 137,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique. En 2024, Socfinaf emploie 24,824 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 591 millions d'euros.

2. Historique

- **22/10/1961 :** Constitution de la Compagnie Internationale de Cultures sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **31/12/1961 :** Intercultures investit dans deux plantations congolaises à savoir la Compagnie Congolaise de l'Hévéa et Cultures Equatoriales.
- **18/04/1966 :** Les titres Intercultures sont admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1974 :** Mesure de nationalisation des entreprises industrielles par l'Etat zaïrois.
- **31/12/1976 :** Avancement des négociations avec le Zaïre – sortie des participations zaïroises du portefeuille et créance Zaïre comptabilisée.
- **19/05/1995 :** Augmentation du capital social d'Intercultures afin de relancer l'activité de la Société dans le domaine des plantations tropicales.
- **30/06/1995 :** Acquisition de 65% de la Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" en Côte d'Ivoire via Bereby Finances "Befin", une société holding ivoirienne.
- **30/06/1997 :** Acquisition de 5% de Palmci, une société ivoirienne produisant de l'huile de palme.
- **31/03/1998:** Intercultures continue l'expansion de ses investissements en Afrique et plus particulièrement au Libéria : acquisition de 70% de Weala Rubber Company, propriétaire d'une usine à caoutchouc et de 75% de Libérian Agricultural Company "LAC" qui dispose d'une concession[G] d'hévéas.
- **30/06/1998:** Augmentation du capital social et investissement au Kenya dans 70.8% de Red Lands Roses, producteur de roses et de Socfinaf Company, producteur de café. De plus, Intercultures a acquis, via une filiale luxembourgeoise (Indufina Luxembourg) 54% d'une plantation de palmiers à huile au Nigéria, Okomu Oil Palm Company.
- **31/03/2000 :** Acquisition de 89.64% de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse "SPFS", une société camerounaise active dans le secteur de la production, la transformation et le raffinage de l'huile de palme.
- **31/12/2000 :** Via une holding camerounaise Palmcam, Intercultures poursuit ses investissements au Cameroun dans Socapalm, une société active dans la production et la transformation d'huile de palme.
- **31/12/2001 :** Nouvelle augmentation du capital social qui a permis à Intercultures d'augmenter sa participation dans Okomu Oil Palm Company et dans Befin (maison mère de la SOGB).
- **31/12/2006 :** Restructuration des participations du Groupe Socfinal, dont la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off) et repositionnement des sociétés opérationnelles du Groupe.
- **31/12/2007 :** Intercultures a acquis 99.8% de Brabanta, une société développant une plantation d'huile de palme au Congo (RDC).

  D'autre part, Intercultures a cédé ses participations Weala Rubber Company (Libéria) et Palmci (Côte d'Ivoire).
- **31/12/2008 :** Constitution de Sud Comoë Caoutchouc "SCC" (Côte d'Ivoire) via la holding ivoirienne Befin. Intercultures a cédé 60% de Red Lands Roses (Kenya).
- **31/12/2009 :** Augmentation de capital de Brabanta (RDC).

  Augmentation de la participation dans Salala Rubber Corporation "SRC" (Libéria).
- **17/03/2010 :** Cession de Socfinaf Company (Kenya).

- **10/01/2011 :** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et changement de la dénomination en Socfinaf.
- **01/07/2011 :** Attribution aux actionnaires existants de 10 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **06/10/2011 :** Acquisition de 32.9% d'actions Palmcam qui est ainsi intégralement détenue par Socfinaf.
- **31/12/2012 :** Acquisition de 3.4% d'actions Okomu Oil Palm Company.
  Constitution de Plantations Socfinaf Ghana "PSG".
- **23/10/2013 :** Acquisition de 100% de STP Invest, une société belge propriétaire de 88% d'Agripalma, attributaire d'une concession de 5,000 hectares sur l'île de São Tomé.
- **31/12/2014 :** Augmentation de capital avec émission de 1,474,200 actions nouvelles souscrites par Socfin en échange de 100% des actions de Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA". Cette dernière détient 68.93% de Safacam (Cameroun).
- **01/01/2015 :** Début des activités de Sogescol Cameroun et Camseeds qui ont été constituées courant 2014 respectivement par Sogescol FR et Socfin Research.
- **05/10/2015 :** Acquisition d'actions Socapalm pour porter le pourcentage de détention à 4.57%.
- **04/11/2015 :** Constitution de Sodimex FR et Induservices FR.
- **01/02/2016:** Liquidation de Palmcam (Cameroun).
- **20/08/2024:** **Cession de** 100% des actions de SRC.

3. Structure du Groupe

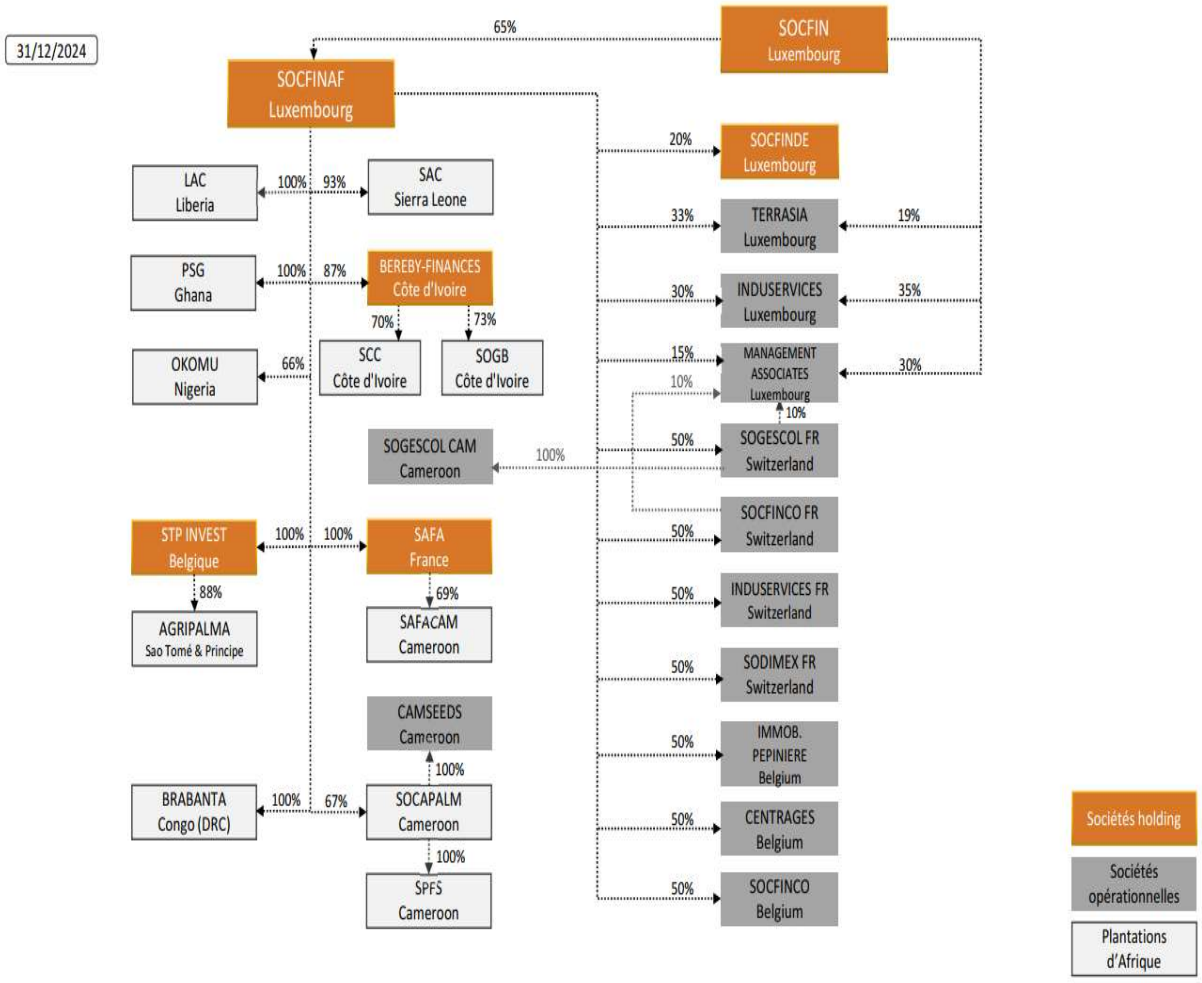

4. Renseignements sur les participations de Socfinaf

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
Sierra Leone		
SAC	119,970,000	93.00%
Libéria		
LAC	25,000	100.00%
Côte d'Ivoire		
Befin	739,995	87.06%
Ghana		
PSG	750,000	100.00%
Nigéria		
Okomu	633,172,832	66.38%
Cameroun		
Socapalm	3,086,886	67.46%
République Démocratique du Congo		
Brabanta	5,000	100.00%
France		
SAFA	577,200	100.00%
Belgique		
Socfinco	8,750	50.00%
Centrages	7,500	50.00%
Pépinière	3,333	50.00%
STP Invest	1,800	100.00%
Luxembourg		
Socfinde	50,000	20.00%
Terrasia	3,328	33.28%
Induservices	3,000	30.00%
Management Associates	1,500	15.00%
Suisse		
Sogescol FR	2,650	50.00%
Socfinco FR	650	50.00%
Induservices FR	700	50.00%
Sodimex FR	675	50.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfinaf détient une participation directe ou indirecte.

Sauf indication contraire, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC"

Capital : USD 30,000,000

SAC est active au Sierra Leone dans la production d'huile de palme.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	12,349	0	**12,349**

Concessions[G] : 18,473 ha
Personnel permanent au 31 Décembre 2024: 2,976

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Huile de palme	38,750	50,249
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	36,173	44,341
Résultat (milliers d'euros)	1,226	11,126
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Huile de palme	0.93	0.88
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.04	1.10

Chiffres clés (milliers de USD)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	119,819	124,216
Actifs circulants	11,903	13,813
Capitaux propres (*)	47,054	45,729
Dettes, provisions et tiers (*)	84,668	92,299
Résultat de la période	1,325	12,046
Participation de Socfinaf (%)	93.00	93.00

(*) Avant affectation.

LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"

Capital : USD 31,105,561

LAC est active au Libéria dans le secteur de la culture d'hévéas et de la transformation de caoutchouc industriel.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	11,233	1,037	**12,270**

Concessions[G] : 121,407 ha
Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 2,015

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	27,452	27,694
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	41,387	34,964
Résultat (milliers d'euros)	6,624	-16,538
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.51	1.26
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.04	1.10

Chiffres clés (milliers de USD)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	64,321	64,814
Actifs circulants	27,651	24,252
Capitaux propres (*)	50,070	42,913
Dettes, provisions et tiers (*)	41,903	46,153
Résultat de la période	7,156	-17,904
Participation de Socfinaf (%)	100.00	100.00

(*) Avant affectation.

BEREBY-FINANCES "BEFIN"

Capital : CFA 8,500,000,000

Cette société de portefeuille ivoirienne détient 73.16% de SOGB et 70.01% de SCC.

SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DU GRAND BEREBY "SOGB"

Capital : CFA 21,601,840,000

SOGB est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	7,468	20	**7,488**
Hévéa	13,058	2,897	**15,955**
TOTAL	***20,526***	***2,917***	***23,443***

Concessions[G] : 34,712 ha
Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 6,453

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	65,805	64,309
Huile de palme	31,966	34,159
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	136,313	111,971
Résultat (milliers d'euros)	19,987	8,035
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.57	1.22
Huile de palme	0.93	0.91
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

Chiffres clés (millions de CFA)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	62,263	63,269
Actifs circulants	26,699	25,738
Capitaux propres (*)	68,899	60,756
Dettes, provisions et tiers (*)	20,063	28,251
Résultat de la période	13,111	5,270
Résultat distribué	11,449	4,968
Dividende unitaire brut (CFA)	530	230
Participation indirecte de Socfinaf (%)	63.69	63.69

(*) Avant affectation.

SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC"

Capital : CFA 964,160,000

SCC est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la transformation de caoutchouc industriel.

Principales données

Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 396

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	38,358	38,559
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	56,198	48,644
Résultat (milliers d'euros)	5,718	4,099
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.46	1.26
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

Chiffres clés (millions de CFA)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	3,978	3,727
Actifs circulants	13,628	10,196
Capitaux propres (*)	9,127	7,976
Dettes, provisions et tiers (*)	8,479	5,947
Résultat de la période	3,751	2,689
Résultat distribué	2,700	2,600
Dividende unitaire brut (CFA)	28,004	26,966
Participation indirecte de Socfinaf (%)	60.95	60.95

(*) Avant affectation.

PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG"

Capital : GHS 150,000,000

PSG est active au Ghana dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	942	0	**942**
Palmier	6,140	0	**6,140**
TOTAL	***7,082***	***0***	***7,082***

Concessions[G] : 18,304 ha
Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 2,404

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	1,358	1,280
Huile de palme	31,130	35,472
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	28,333	34,514
Résultat (milliers d'euros)	12,363	12,795
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.30	0.89
Huile de palme	0.94	0.94
Cours moyen EUR / GHS	15.27	12.07
Cours de clôture EUR / GHS	15.27	13.13

Chiffres clés (milliers de GHS)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	448,433	477,066
Actifs circulants	81,584	39,895
Capitaux propres (*)	481,380	428,495
Dettes, provisions et tiers (*)	48,637	88,465
Résultat de la période	188,801	154,436
Résultat distribué	182,643	13,274
Dividende unitaire brut (GHS)	244	18
Participation de Socfinaf (%)	100	100

(*) Avant affectation.

OKOMU OIL PALM COMPANY

Capital : NGN 476,955,000

Okomu est active au Nigéria dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	6,014	1,320	**7,334**
Palmier	18,349	662	**19,011**
TOTAL	***24,363***	***1,982***	***26,345***

Concessions[G] : 33,113 ha
Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 2,228

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	9,097	9,907
Huile de palme	74,370	69,563
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	81,277	113,519
Résultat (milliers d'euros)	26,128	35,264
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.55	1.21
Huile de palme	0.90	1.46
Cours moyen EUR / NGN	1,602	662
Cours de clôture EUR / NGN	1,595	995

Chiffres clés (milliers de NGN)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	80,334,209	59,399,143
Actifs circulants	36,658,242	23,325,373
Capitaux propres (*)	56,301,261	40,633,430
Dettes, provisions et tiers (*)	60,691,191	42,091,087
Résultat de la période	41,857,789	23,331,914
Résultat distribué	19,539,100	17,647,335
Dividende unitaire brut (NGN)	20.48	18.50
Participation de Socfinaf (%)	66.38	66.38

(*) Avant affectation.

SOCAPALM

Capital : CFA 45,757,890,000

Socapalm est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	1,762	0	**1,762**
Palmier	30,167	2,442	**32,609**
TOTAL	***31,929***	***2,442***	***34,371***

Concessions[G] : 58,063 ha
Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 2,715

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Huile de palme	168,452	138,783
Caoutchouc (*)	2,537	2,499
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	154,354	129,003
Résultat (milliers d'euros)	15,869	18,194
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Huile de palme	0.90	0.91
Caoutchouc	1.06	0.71
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

Chiffres clés (millions de CFA)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	73,948	73,401
Actifs circulants	17,805	18,657
Capitaux propres (**)	66,386	67,873
Dettes, provisions et tiers (**)	25,367	24,185
Résultat de la période	10,410	11,934
Résultat distribué	9,609	11,897
Dividende unitaire brut (CFA)	2,100	2,600
Participation de Socfinaf (%)	67.46	67.46

(*) Production agricole intégralement vendue à SAFACAM.
(**) Avant affectation.

SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE "SAFA"

Capital : EUR 4,040,400

Cette société de droit français détient 68.93% de Safacam.

SAFACAM

Capital : CFA 6,210,000,000

Safacam est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	5,210	96	**5,306**
Hévéa	3,714	706	**4,420**
TOTAL	***8,924***	***802***	***9,726***

Concessions[G] et terrains détenus en propre : 17,690 ha
Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 2,531

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Huile de palme	17,912	16,096
Huile de palmiste	11,180	9,770
Caoutchouc	10,126	9,004
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	44,988	35,943
Résultat (milliers d'euros)	4,240	934
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Produits palmiers	1.62	1.61
Caoutchouc	1.54	1.08
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

Chiffres clés (millions de CFA)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	22,727	22,602
Actifs circulants	9,412	9,107
Capitaux propres (*)	21,414	19,242
Dettes, provisions et tiers (*)	10,725	12,467
Résultat de la période	2,781	613
Résultat distribué	2,700	609
Dividende unitaire brut (CFA)	2,174	490
Participation indirecte de Socfinaf (%)	69.05	69.05

(*) Avant affectation.

AGRIPALMA

Capital : STN 156,094,090

Agripalma est une société active dans la production d'huile de palme sur l'île de São Tomé et Principe.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	1,879	0	**1,879**

Concessions[G] et terrains détenus en propre : 2,388 ha
Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 717

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Huile de palme	4,742	4,870
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	5,440	5,512
Résultat (milliers d'euros)	-4,005	-2,463
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Huile de palme	1.14	1.13
Cours moyen EUR / STN	24.50	24.50
Cours de clôture EUR / STN	24.50	24.50

Chiffres clés (millions de STN)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	581	667
Actifs circulants	100	94
Capitaux propres	-114	-16
Dettes, provisions et tiers	796	777
Résultat de la période	-98	-60
Participation indirecte de Socfinaf (%)	88.00	88.00

BRABANTA

Capital : CDF 34,243,622,100

Brabanta est une société congolaise (RDC) active dans la production d'huile de palme.

Principales données

Surface (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31 décembre 2024	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	6,072	0	**6,072**

Concessions[G] : 8,380 ha
Personnel permanent au 31 décembre 2024 : 1,960

Production et vente	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Huile de palme	13,652	13,231
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	12,725	10,923
Résultat (milliers d'euros)	-1,495	-4,803
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Huile de palme	0.93	0.83
Cours moyen EUR / CDF	3,040	2,514
Cours de clôture EUR / CDF	2,956	2,961

Chiffres clés (millions de CDF)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	133,163	139,957
Actifs circulants	196,474	175,848
Capitaux propres (*)	70,171	74,717
Dettes, provisions et tiers (*)	259,466	241,088
Résultat de la période	-4,546	-12,077
Participation de Socfinaf (en %)	100.00	100.00

(*) Avant affectation.

SOGESCOL FR

Capital : CHF 5,300,000

Sogescol FR est une société suisse qui commercialise du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2023 par un bénéfice de USD 10,492,456. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de USD 10,000,000.

	2024	*2023*
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.04	1.10

Chiffres clés (milliers de USD)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	3,780	4,031
Actifs circulants	78,211	49,001
Capitaux propres (*)	20,453	16,660
Dettes, provisions et tiers (*)	61,538	36,372
Résultat de la période	10,492	6,705
Résultat distribué	10,000	6,700
Dividende unitaire brut (USD)	1,887	1,264
Participation de Socfinaf (%)	50.00	50.00

(*) Avant affectation.

SOCFINCO FR

Capital : CHF 1,300,000

Socfinco FR est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles. Les interventions de Socfinco FR couvrent le secteur agro-industriel du palmier à huile et de l'hévéa.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2024 présente un bénéfice de EUR 4,465,222. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de EUR 2,000,000.

Chiffres clés (milliers de EUR)	*2024*	*2023*
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	4,741	5,444
Actifs circulants	18,035	19,703
Capitaux propres (*)	19,386	14,921
Dettes, provisions et tiers (*)	3,390	10,225
Ventes et prestations	26,198	26,709
Résultat de la période	4,465	6,489
Résultat distribué	2,000	0
Dividende unitaire brut (EUR)	1,538	0
Participation de Socfinaf (%)	50.00	50.00

(*) Avant affectation.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc

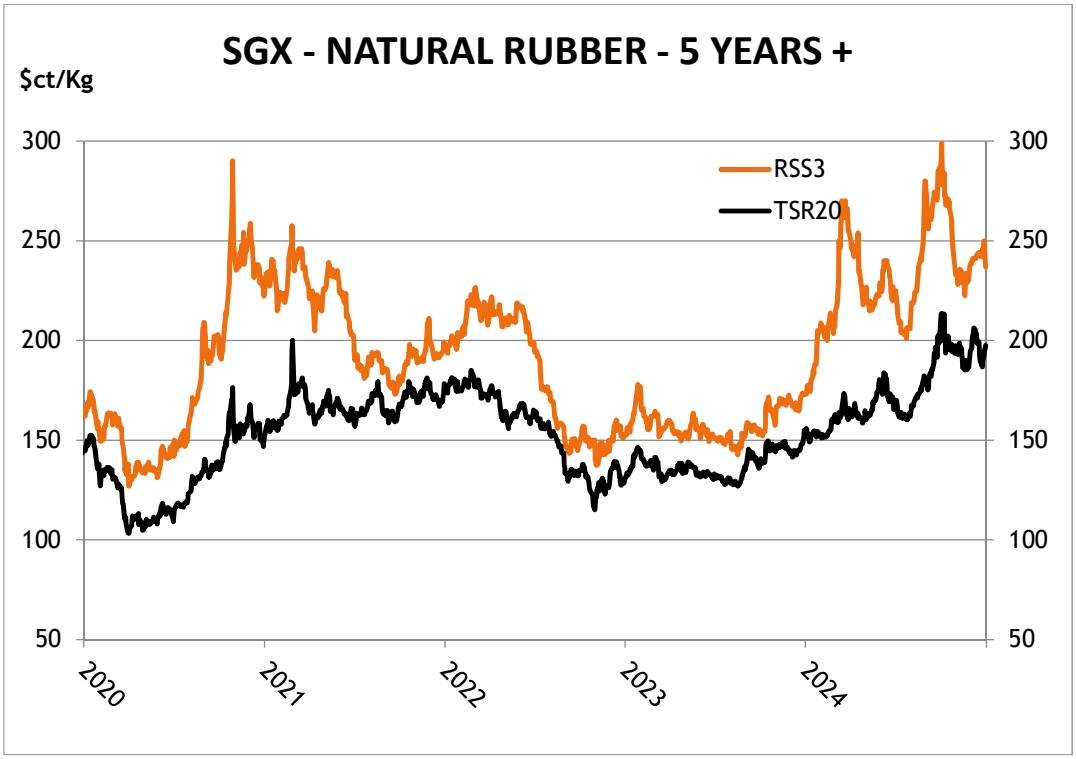

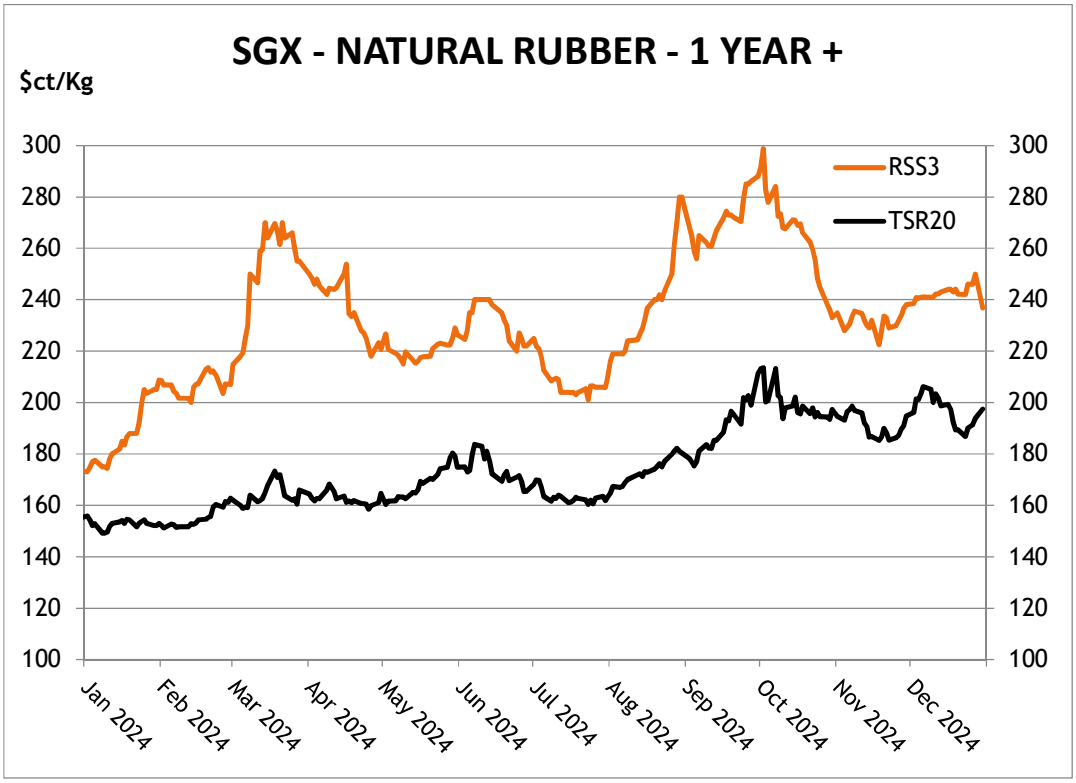

Le marché international en 2024

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20[G] 1ère position sur SGX[G]) pour l'année 2024 est de 1 743 $/tonne FOB[G] Singapour contre 1 377 $/tonne en 2023 en hausse de 27%.
Convertie en Euro, la moyenne des cours de l'année 2024 est de 1 611 €/tonne contre 1 273 €/tonne en 2023.

La tendance haussière démarrée au dernier trimestre 2023 a perduré lors du premier semestre 2024 avec des cours évoluant entre 1 500 et 1 800 $/tonne.

En effet, de mauvaises conditions climatiques ayant perturbé la production dans les provinces du sud de la Thaïlande fin 2023 et début 2024, suivies d'un hivernage précoce dans les principaux pays producteurs lié au phénomène El Nino ont amplifié le déficit de caoutchouc naturel sur le premier trimestre 2024.

La fin de l'hivernage en Asie du Sud-Est et la reprise de saignée ont impacté négativement les cours du caoutchouc naturel qui après avoir atteint 1 837 $/tonne début juin, se sont repliés aux environs de 1 650 $/tonne à la fin juin.

Dès le mois d'août, les cours sont repartis à la hausse franchissant les 1 700 $/tonne dans un contexte de baisse de production des deux plus grands pays producteurs de caoutchouc naturel que sont la Thaïlande et l'Indonésie. Dans le même temps, la baisse des stocks en Chine, indiquant une reprise de la consommation chez le premier consommateur mondial, a également soutenu la hausse des cours qui se sont installés au-dessus des 1 800 $/tonne à la fin août.

Dans un contexte déjà tendu au niveau de l'offre mondiale, l'annonce début septembre d'un typhon de grande ampleur impactant la province chinoise du Hainan, la Thaïlande et le Vietnam a poussé les cours au-dessus des 1 900 $/tonne.

A la fin septembre, le gouvernement chinois a décidé d'un plan d'aide massive à l'économie chinoise, empêtrée dans une crise immobilière sans précédent et impactée par une consommation domestique en berne, propulsant les cours au-dessus des 2 000 $/tonne. Cette décision des autorités chinoises est intervenue quelques jours après l'annonce par la banque centrale américaine de la baisse de ses taux d'intérêt qu'elle avait maintenus à leur plus haut niveau depuis dix-sept ans.

La fin de l'année a été marquée par une grande volatilité, les cours du caoutchouc naturel atteignant un plus haut depuis sept ans début octobre à 2 136 $/tonne avant de se contracter et de toucher un plancher à 1 850 $/tonne à la mi-novembre. Ces mouvements de marché à la hausse sont principalement dus à des conditions climatiques défavorables impactant les zones de production en Asie du Sud-Est et à la baisse dus au fléchissement de la demande chinoise et aux doutes sur l'efficacité des mesures prises par le gouvernement chinois afin de relancer son économie.

Selon ses dernières prévisions publiées en décembre 2024, l'IRSG estime que la production mondiale aurait atteint en 2024 14.35 millions de tonnes (en hausse de 1%) et la demande mondiale 15.12 millions de tonnes (en hausse de 2.8%) entrainant un déficit de caoutchouc de 770 000 tonnes contre 492 000 tonnes en 2023.

Le TSR20 1ère position FOB Singapour sur SGX cotait au 31 décembre 2024 à 1 974 $/tonne.

Perspectives 2025

Après une année 2024 nettement déficitaire en termes de production, les cours du caoutchouc naturel évoluent en début d'année entre 1 850 et 2 050 $/tonne et pourraient continuer de s'apprécier en raison d'un hivernage précoce en Côte d'Ivoire.

Les cours du caoutchouc naturel devraient rester soutenus en 2025 principalement lié à une tension persistante sur l'offre mondiale se traduisant par un déficit de production pour la troisième année consécutive.

Ce déficit serait dû à plusieurs facteurs affectant l'offre mondiale de caoutchouc naturel. Aux aléas liés aux conditions climatiques affectant les récoltes, s'ajoutent un vieillissement du verger mondial principalement dû à un manque d'investissement dans l'hévéaculture suite aux dix dernières années de cours relativement bas sur le marché international, des substitutions vers d'autres cultures plus rémunératrices ainsi que des maladies de l'hévéa dans le sud-est asiatique.

Après une décennie de forte croissance, la production de la Côte d'Ivoire, devenue troisième producteur mondial en 2023 derrière la Thaïlande et l'Indonésie, montre des signes de ralentissement de croissance avec 1.683 millions de tonnes en 2024 contre 1.673 million en 2023.

Selon les prévisions de l'IRSG, la production mondiale atteindrait en 2025 14.76 millions de tonnes (en hausse de 2.9%) et la demande mondiale 15.26 millions de tonnes (en hausse de 0.9%) entrainant un déficit de caoutchouc de 500 000 tonnes.

L'évolution des cours dépendra aussi de l'efficacité des mesures financières prises par le gouvernement chinois pour stimuler la reprise économique du pays et de l'impact des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

Le début d'assouplissement monétaire entamé en 2024 par les banques centrales européennes et américaines devrait se poursuivre en 2025 et avoir un impact positif sur la demande de caoutchouc naturel.

L'entrée en vigueur de la règlementation européenne « EUDR », visant à interdire sur le sol européen certaines matières premières issues de la déforestation, est reportée au 30 décembre 2025 alors qu'elle était initialement prévue fin 2024. Ce délai supplémentaire vise à offrir aux acteurs des secteurs concernés et des autorités compétentes plus de temps pour se préparer à la mise en œuvre des nouvelles exigences.

La demande des pneumaticiens pour du caoutchouc naturel traçable à destination du continent européen devrait permettre aux producteurs, qui sont en mesure de prouver que leur chaine d'approvisionnement est conforme à la légalité et ne provient pas de zones de déforestation, d'obtenir une prime « EUDR ». Les producteurs de caoutchouc non conforme à l'EUDR seront contraints de vendre leur production hors du marché unique à moins bonne valorisation.

Le TSR20 1ère position FOB Singapour sur SGX cote au 20 février 2025 à 2 061 $/tonne.

2. Huile de palme

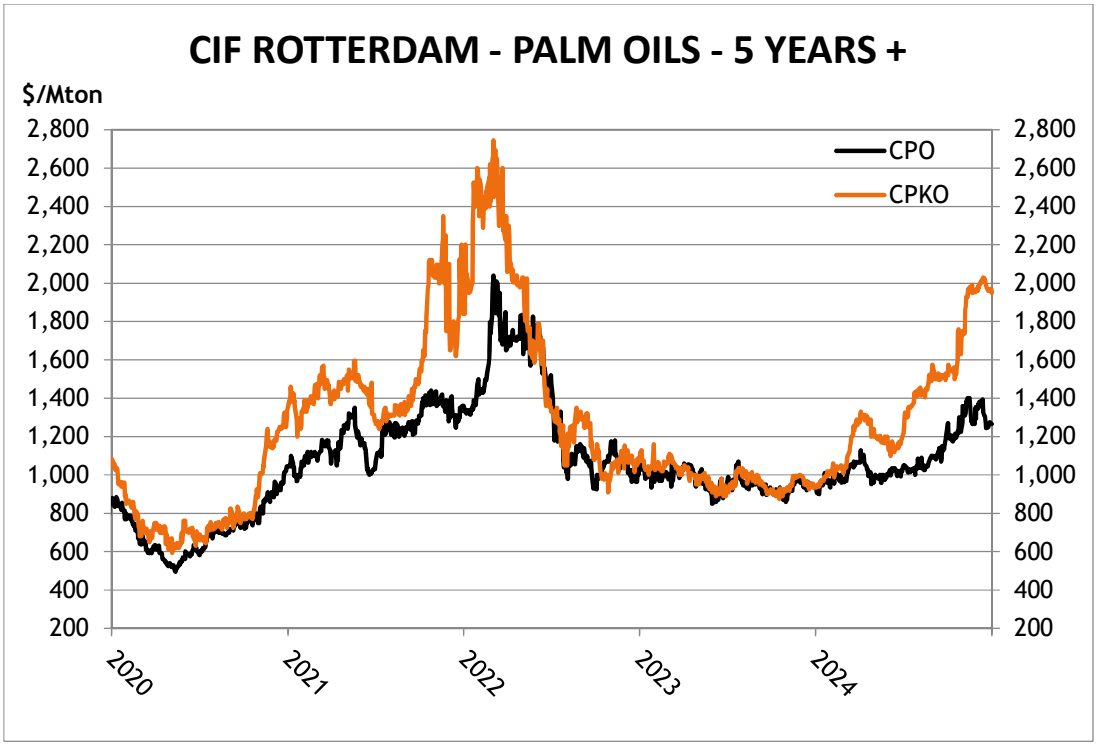

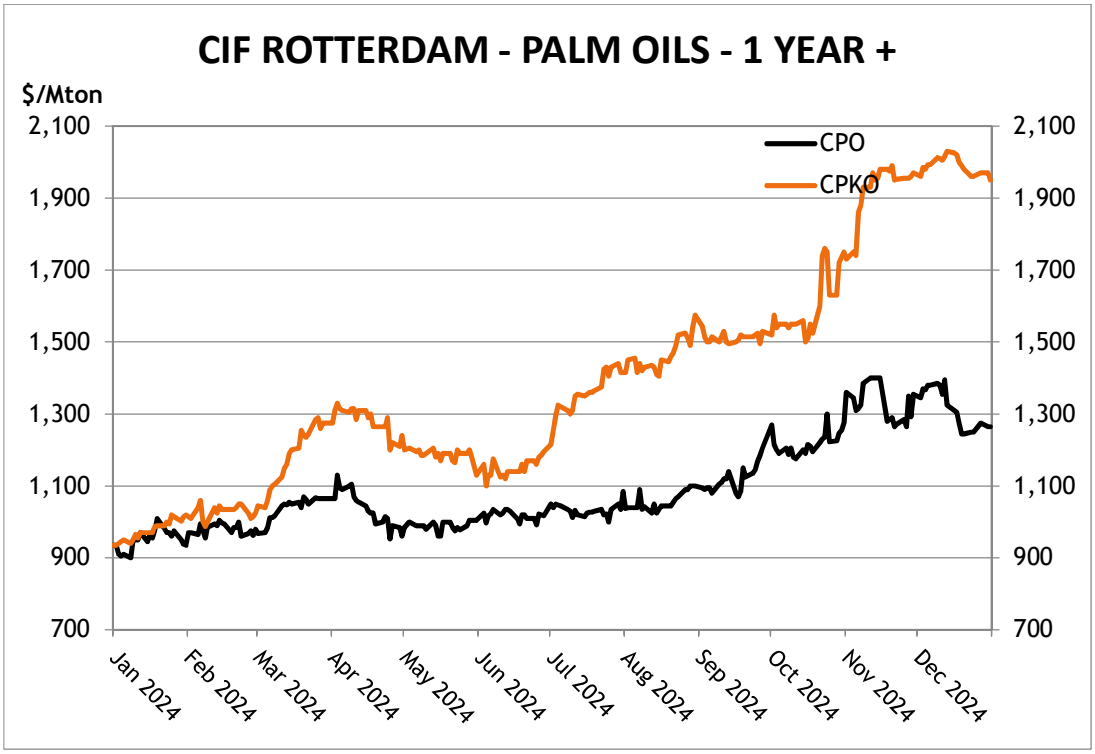

Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes
(source: Oil World)

	2025 (*)	2024	2023	2022	2021	2020	2015	2005	1995
Indonésie	48.1	45.6	48.4	46.7	44.7	42.8	33.4	14.1	4.2
Malaisie	19.3	19.4	18.6	18.5	18.1	19.1	20.0	15.0	7.8
Autres	15.3	14.4	14.4	14.0	13.1	12.2	9.1	4.8	3.2
TOTAL	***82.7***	***79.4***	***81.6***	***79.2***	***75.9***	***74.1***	***62.5***	***33.9***	***15.2***

(*) Estimation (décembre 2024).

Production des principales huiles en millions de tonnes
(source: Oil World)

	2025 (*)	2024	2023	2022	2021	2020	2015	2005	1995
Palme	82.7	79.4	81.6	79.2	75.9	74.1	62.5	33.9	15.2
Soja	66.8	64.7	59.7	60.1	60.1	58.6	48.8	33.6	20.2
Colza	30.8	31.6	30.6	25.7	26.9	25.3	26.3	16.2	10.8
Tournesol	21.1	23.3	22.3	19.7	18.9	21.3	15.1	9.7	8.7
Palmiste	8.4	8.2	8.4	8.2	8.0	7.8	6.8	4.0	2.0
Coton	4.5	4.5	4.4	4.4	4.4	4.6	4.7	5.0	3.9
Arachide	4.7	4.4	4.4	4.7	4.4	4.2	3.7	4.5	4.3
Coprah	3.0	3.1	3.1	3.0	2.8	2.6	2.9	3.2	3.3
TOTAL	***222.1***	***219.2***	***214.5***	***205.1***	***201.4***	***198.5***	***170.8***	***110.1***	***68.4***

(*) Estimation (décembre 2024).

Le marché international en 2024

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam[G] en 2024 est de 1 084 $/tonne contre 964 $/tonne en 2023.

Les cours de l'huile de palme ont fluctué entre 900 et 1 050 $/tonne au premier trimestre 2024. La baisse des cours du pétrole au mois d'avril a entraîné un recul des cours de l'huile de palme qui ont perdu près de 100 $/tonne au cours du mois, passant de 1 050 à 950 $/tonne.

Les cours ont ensuite connu une embellie au mois de juin, repassant au-dessus des 1 000 $/tonne, grâce à une demande soutenue des pays importateurs, Inde et Chine en tête. L'Inde est le plus gros importateur d'huile de palme, avec près de 10 millions de tonnes importées en 2023. Le plus gros consommateur reste l'Indonésie qui absorbe plus de 21 millions de tonnes d'huile de palme, soit 46% de sa production.

L'industrie des biocarburants, par ses programmes de plus en plus ambitieux a également apporté un support indéniable aux cours de l'huile de palme. On estime ainsi que plus de 20 millions de tonnes d'huile de palme (soit 25% de la production mondiale) auront servi à la fabrication de biodiesel en 2024. En Indonésie, la quantité d'huile de palme servant à la production de biodiesel a dépassé pour la première fois la quantité d'huile de palme utilisée par l'industrie agro-alimentaire.

Les cours ont continué de s'apprécier de près de 150 $/tonne au troisième trimestre, les analystes anticipant un resserrement de l'offre au cours des mois à venir. Début octobre, le CPO CIF Rotterdam franchissait la barre des 1 200 $/tonne, son plus haut niveau depuis plus de deux ans.

La dynamique haussière s'est poursuivie au cours du dernier trimestre, le CPO CIF Rotterdam s'échangeant à plus de 1 300 $/tonne à plusieurs reprises au cours des mois de novembre et décembre.

En effet, si le phénomène climatique El Niño ne semble pas avoir impacté trop fortement la production mondiale d'huile de palme, une baisse notable des rendements en Indonésie et dans plusieurs pays d'Amérique Centrale a

pu être observée. Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme serait de 79.4 millions de tonnes en 2024, soit 2.2 millions de tonnes de moins qu'en 2023.

Au 31 décembre 2024, le CPO[G] CIF Rotterdam[G] s'échangeait à 1 275 $/tonne.

Perspectives 2025

Une hausse de la production d'huile de palme est attendue en 2025. L'Indonésie, premier producteur mondial, devrait voir sa production augmenter à environ 48.1 millions de tonnes, tandis que la Malaisie, deuxième producteur mondial, verrait sa production stagner autour de 19.3 millions de tonnes. Cette hausse de production s'expliquerait par une amélioration des rendements agricoles due à l'application d'engrais et à des conditions météorologiques favorables en 2025.

Au cours des trois dernières décennies, la production mondiale d'huile de palme a connu une croissance significative. Entre 1990 et 2020, la production a ainsi été multipliée par six. Cette expansion rapide était principalement due à l'augmentation des superficies cultivées en Indonésie et en Malaisie, qui représentent ensemble environ 85% de la production mondiale. Cependant, plusieurs indicateurs suggèrent un ralentissement de la hausse chez les deux principaux pays producteurs, qui disposent de moins de surfaces disponibles pour planter et font face à des problèmes de disponibilité de main d'œuvre.

L'offre d'huile de palme disponible pourrait donc se révéler être insuffisante pour satisfaire la croissance de la demande mondiale. Cette dernière reste soutenue notamment grâce à l'augmentation de la population mondiale et à la hausse continue de la demande en huiles végétales dans les pays en développement.

L'industrie des biocarburants, par ses programmes de plus en plus ambitieux devrait apporter un certain support aux cours de l'huile de palme. Le programme B40 en Indonésie vise à augmenter la proportion de biocarburant à base d'huile de palme dans le diesel à 40% en 2025 (contre 35% actuellement). Initialement prévue pour le 1er janvier 2025, sa mise en œuvre complète est désormais attendue pour mars 2025. La mise en place du mandat B40 devrait accroître la consommation d'huile de palme de 2 millions de tonnes et réduire les volumes disponibles pour l'exportation, favorisant une hausse des cours.

Cependant cette hausse des prix pourrait être limitée par la concurrence d'huiles végétales alternatives moins coûteuses, telles que l'huile de soja en provenance d'Amérique du Sud. En effet, bien que l'huile de palme soit traditionnellement moins chère que l'huile de soja, cette dernière a vu son prix augmenter moins fortement en 2024 en raison de récoltes de soja abondantes aux Etats-Unis et au Brésil. Cette inversion des prix inédite, pourrait influencer le choix des importateurs et des industries agroalimentaires. Les tensions commerciales, notamment entre les Etats-Unis et la Chine, pourraient également influencer les exportations de soja, et par conséquent, les prix de l'huile de soja.

En 2025, les cours de l'huile de palme pourraient donc être influencés par une combinaison de facteurs, notamment l'évolution de l'offre et de la demande mondiale, les conditions météorologiques, les politiques gouvernementales, ainsi que la concurrence des autres huiles végétales et la demande croissante de biocarburants.

Au 20 février 2025, le CPO[G] CIF Rotterdam[G] cotait autour de 1 275 $/tonne.

Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le "rapport de développement durable" sont disponibles sur le site web du Groupe.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activité

Superficies (hectares)		*Hévéa*		*Palmier*
Au 31 décembre 2024				
Immatures (par année de planting)				
2024		1,133		1,704
2023		606		761
2022		390		755
2021		935		0
2020		599		0
2019		1,076		0
2018		1,162		0
2017		45		0
2016		11		0
2015		3		0
Total immatures		***5,959***		***3,220***
Jeunes	(de 8 à 11 ans)	9,826	(de 4 à 7 ans)	10,780
Matures	(de 12 à 22 ans)	17,697	(de 8 à 18 ans)	50,052
Vieux	(plus de 22 ans)	9,201	(plus de 18 ans)	26,801
Total en production		***36,723***		***87,634***
TOTAL		***42,683***		***90,854***

Superficies (hectares)	*2024*	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*
Palmier	90,854	90,716	90,959	91,004	91,207
Hévéa	42,683	47,138	47,278	47,940	48,146
TOTAL	***133,537***	***137,854***	***138,237***	***138,944***	***139,353***

Production	*2024*	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*
Huile de palme (tonnes)	***380,974***	***362,424***	***349,644***	***355,924***	***321,348***
Production propre	307,355	319,591	308,544	309,149	285,726
Achats aux tiers	73,619	42,834	41,100	46,775	35,623
Caoutchouc (tonnes)	***150,838***	***149,472***	***147,271***	***151,848***	***144,456***
Production propre	64,949	68,210	59,027	55,450	48,972
Achats aux tiers	85,890	81,262	88,243	96,397	95,484
Semences (milliers)	***3,293***	***3,464***	***4,495***	***3,362***	***1,413***
Production propre	3,293	3,464	4,495	3,362	1,413

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	*2024*	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*
Palmier	352	370	408	328	241
Hévéa	232	187	222	196	157
Autres produits agricoles	2	2	0	1	1
Autres	5	4	7	2	4
TOTAL	***591***	***563***	***637***	***527***	***403***

Personnel	*2024*	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*
Effectif moyen	24,824	23,940	25,453	24,596	23,291

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

(millions d'euros)	*2024*	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*
Chiffre d'affaires	591	563	637	527	403
Résultat opérationnel	119	105	175	143	56
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	57	28	73	72	-4
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	145	147	190	154	91
Flux de trésorerie libre	101	98	136	93	30

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

(millions d'euros)	*2024*	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*
Actifs biologiques producteurs	288	300	350	366	364
Autres actifs non-courants	311	300	324	316	290
Actifs courants	199	191	230	209	171
Actifs détenus en vue de la vente	0	6	0	0	0
Capitaux propres totaux	525	464	485	416	334
Passifs non-courants	107	166	220	295	182
Passifs courants	167	167	199	180	310

Données boursières

(euros)	*2024*	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*
Nombre d'actions	17,836,650	17,836,650	17,836,650	17,836,650	17,836,650
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	421,751,282	363,885,495	368,561,160	301,530,511	224,895,450
Résultat net par action non diluée	3.18	1.58	4.10	4.04	-0.22
Dividende par action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Cours de bourse					
Minimum	9.75	10.00	11.30	8.10	7.00
Maximum	13.50	13.40	15.80	12.40	12.60
Clôture	12.10	10.80	12.10	12.00	11.10
Capitalisation boursière	215,823,465	192,635,820	215,823,465	214,039,800	197,986,815
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	N.a.	N.a.	N.a.	N.a.	N.a.
Dividendes / capitalisation boursière	N.a.	N.a.	N.a.	N.a.	N.a.
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	3.80	6.82	2.95	2.97	-51.03

Faits marquants de l'exerice

La vente de SRC a été finalisée en août 2024 ; par conséquent, SRC ne fait plus partie du périmètre de consolidation à fin 2024.

Aucun autre événement important n'est survenu au cours de l'exercice.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfinaf est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 3 avril 2025 et est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	*Nationalité*	*Année de naissance*	*Fonction*	*Première nomination*	*Echéance du mandat*
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président [(a)]	AGO 1981	AGO 2028
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur [(a)]	AGO 1993	AGO 2029
Bolloré Participations SE representé par M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur [(a)]	AGO 2018	AGO 2030
M. Gbenga Oyebode	Nigériane	1959	Administrateur [(a)]	AGO 2011	AGO 2029
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur délégué [(b)]	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur [(b)]	AGO 2020	AGO 2026
M. Frédéric Lemaire	Belge	1970	Administrateur [(c)]	AGO 2019	AGO 2025
M. George Quarteng-Mensah	Ghanéen	1953	Administrateur [(c)]	AGO 2023	AGO 2029

(a) Administrateur dépendant non-exécutif
(b) Administrateur dépendant exécutif
(c) Administrateur indépendant

Le mandat d'administrateur de M. Frédéric Lemaire arrive à échéance cette année. Le renouvellement de ce mandat sera proposé lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Ce renouvellement aura une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2031.

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri
Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet, Financière Moncey, Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale.

Vincent Bolloré
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président directeur général de Compagnie de l'Odet;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Compagnie de l'Odet;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Bolloré Participations
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré SE, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB", Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière Moncey, S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Gbenga Oyebode
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président de Okomu Oil Palm Company;
- Administrateur de Nestlé Nigéria et de Lafarge Africa;
- Administrateur de Lafarge Africa plc, société cotée à la Bourse du Nigéria.

François Fabri
Administrateur délégué

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" aux Conseils de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Administrateur délégué de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".
- Administrateur non exécutif de Okomu Plc.

Philippe Fabri
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin".

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et représentant permanent de SOCFINAF au Conseil de SOCAPALM;
- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur non exécutif de Okomu Plc.

Frédéric Lemaire
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Socfinaf.

George Quarteng-Mensah
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Socfinaf.

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs. Il précise la durée du mandat et vérifie que l'administrateur répond aux critères d'indépendance.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procèderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles
Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2024 le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois.

Points généralement abordés
Situations comptables périodiques;
Mouvements de portefeuille;
Inventaire et évaluation du portefeuille;
Evolution des participations significatives;
Rapport de gestion;
Projets d'investissement;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs
- 2024 : 93%
- 2023 : 87%
- 2022 : 83%
- 2021 : 83%
- 2020 : 85%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1er janvier 2025 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2024.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :
- M. Frédéric Lemaire (administrateur indépendant) – Président
- Mme Valérie Hortefeux (membre indépendante)
- M. Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 juin 2025.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfinaf sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfinaf au titre de l'exercice 2024 s'élève à 474,747 euros contre 488,730 euros pour l'exercice 2023.

Les Administrateurs de Socfinaf n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionnariat

Le 31 décembre 2014, Socfinaf a émis 1,474,200 actions nouvelles portant le nombre total d'actions émises à 17,854,200. Toutes les déclarations déposées entre le 1er juillet 2011 et le 31 décembre 2014 se rapportent à l'ancien nombre d'actions et à l'ancien nombre de droits de vote, c'est-à-dire à 16,380,000.

Au 31 décembre 2024, le capital social est représenté par 17,836,650 actions.

Actionnaire	Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote	Pourcentage détenu	Date de la notification
Socfin **L-1650 Luxembourg**	**10,497,046**	**58.85**	**01/02/2017**
Bolloré (a) F-29500 Ergué Gaberic	80,642	0.49 (b)	03/09/2014
Compagnie du Cambodge (a) F-92800 Puteaux	1,157,929	7.07 (b)	03/09/2014
Société Industrielle et Financière de l'Artois (a) F-92800 Puteaux	176,636	1.08 (b)	03/09/2014
Compagnie des Glénans (a) F-29500 Ergué Gaberic	58,993	0.36 (b)	03/09/2014
Total Bolloré (toutes catégories confondues, basé sur les droits de vote agrégés)	**1,474,200**	**9.00 (b)**	

(a) = sociétés contrôlées par Vincent Bolloré.
(b) = avant augmentation de capital du 31 décembre 2014.

7. Calendrier financier

4 juin 2025	Assemblée Générale Ordinaire à 10h
Fin septembre 2025	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2025
Mi-novembre 2025	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3ème trimestre 2025
Fin mars 2026	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2025
Mi-avril 2026	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2025
Mi-mai 2026	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1er trimestre 2026
27 mai 2026	Assemblée Générale Ordinaire à 10h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu sous la rubrique "OAM" et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé
Ernst & Young "EY"
35E Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg.

En 2024, les honoraires d'audit s'élèvent à 815,053 euros TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2024 ni en 2023.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfinaf en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

(a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfinaf et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,

(b) les états fincancier individuels au titre de l'excice clos le 31 décembre 2024 préparés suivant les normes comptables locales donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Socfinaf,

(c) le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés
présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
Ordinaire des actionnaires du 4 juin 2025

Mesdames, Messieurs,

1. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2024 intègrent aux comptes annuels de Socfinaf, toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont les détails sont donnés dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la Note 1 de l'annexe relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfinaf (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005, et toutes les normes applicables au Groupe au 31 décembre 2024 ont été mises en œuvre.

Résultat consolidé

Pour l'exercice 2024, le résultat consolidé "Part du Groupe" s'inscrit à 56.8 millions d'euros contre 28.2 millions d'euros en 2023. Il en résulte un profit net par action "Part du Groupe" de 3.18 euros contre 1.58 euros en 2023.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 591.4 millions d'euros en 2024 contre 563.1 millions d'euros en 2023 (augmentation de 28.3 millions d'euros). Cette hausse du chiffre d'affaires résulte principalement de l'augmentation des prix pour 53.9 millions d'euros et des quantités vendues pour 34.2 millions d'euros, alors que la variation de la monnaie de transaction par rapport à l'euro a eu un impact négatif sur les revenus pour 60.6 millions d'euros (principalement au Nigéria).

De même, le résultat opérationnel a augmenté pour atteindre 118.6 millions d'euros, contre 105.2 millions d'euros en 2023.

Les autres produits financiers s'élèvent à 31.7 millions d'euros contre 22.9 millions d'euros en 2023 et se composent principalement de gains de change pour 28.4 millions d'euros contre 22.2 millions d'euros en 2023.

Les charges financières s'élèvent à 37.0 millions d'euros contre 43.0 millions d'euros en 2023 et se composent principalement de charges d'intérêts pour 11.2 millions d'euros (14.7 millions d'euros en 2023) et de pertes de change pour 25.2 millions d'euros (EUR 26.8 millions d'euros en 2023).

En outre, la charge fiscale a augmenté, l'impôt sur le revenu s'élevant à 37.7 millions d'euros contre 36.6 millions d'euros en 2023.

La quote-part du Groupe dans le Résultat des Entreprises associées a diminué à 4.7 millions d'euros contre 6.0 millions d'euros en 2023.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfinaf se composent :
- D'actifs non-courants à hauteur de 599.6 millions d'euros contre 600.1 millions en 2023, soit une diminution de 0.5 million d'euros principalement due à la baisse des actifs biologiques pour -11.4 millions d'euros et à l'augmentation des impôts différés actifs pour +9.7 millions d'euros;
- D'actifs courants s'élevant à 198.9 millions d'euros contre 190.5 millions d'euros en 2023. Cette hausse de 8.4 millions d'euros est principalement due à l'augmentation de la valeur des stocks pour 13.3 millions d'euros et à la diminution des autres créances pour -7.4 millions d'euros.

Les capitaux propres "Part du Groupe" s'élèvent à 421.8 millions d'euros contre 363.9 millions d'euros en 2023. Cette augmentation des capitaux propres de 57.9 millions d'euros provient, pour l'essentiel, du résultat de la période pour 56.8 millions d'euros (2023 : 28.2 millions d'euros), de l'impact de l'hyperinflation pour 7.2 millions d'euros et de la variation de la réserve de conversion pour -5.6 millions d'euros.

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action[G] "Part du Groupe" de 23.65 contre 20.40 euros un an auparavant. Au 31 décembre 2024, le cours de bourse s'élève à 12.10 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en baisse à 273.4 millions d'euros contre 332.8 millions d'euros un an auparavant.

Les dettes financières sont en baisse à 98.5 millions d'euros en 2024 contre 166.9 millions d'euros en 2023. Il s'agit principalement des dettes de Socfinaf vis-à-vis de Socfin pour 30.0 millions d'euros et d'avances d'actionnaires pour 40.0 millions d'euros, ainsi que de la partie non courante et courante des emprunts bancaires pour un montant de 18.4 millions d'euros.

Les passifs d'impôts différés s'inscrivent en hausse à 27.7 millions d'euros contre 24.6 millions d'euros en 2023. Les passifs d'impôts exigibles sont en augmentation à 31.0 millions contre 28.7 millions d'euros en 2023.

La dette nette avant les ajustements IFRS[G] s'élève à 50.4 millions d'euros contre 113.4 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2024, la trésorerie nette s'élève à 35.4 millions d'euros, en baisse de 0.8 million d'euros sur la période contre une diminution de 16.7 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur.

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 145.2 millions d'euros durant l'exercice 2024 (contre 147.0 millions d'euros en 2023). Il provient principalement de la capacité d'autofinancement pour 174.0 millions d'euros (contre 176.9 millions d'euros en 2023), des impôts payés pour 30.0 millions d'euros et de la variation du besoin en fonds de roulement pour -9.7 millions d'euros.

Les activités d'investissement ont mobilisé -43.7 millions d'euros (-48.5 millions d'euros en 2023). Ces activités sont largement impactées par les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevant à 49.3 millions d'euros (45.8 millions d'euros en 2023).

Les opérations de financement s'élèvent à 99.2 millions d'euros (105.5 millions d'euros en 2023), principalement dues au remboursement des emprunts pour 68.1 millions d'euros (contre un remboursement de 63.1 millions d'euros en 2023) ainsi qu'aux dividendes versés sur la période pour 16.2 millions d'euros (23.1 millions d'euros en 2023).

2. Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes 24 and 33).

3. Perspectives 2025

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme, mais aussi de l'évolution du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

4. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et RDC), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que ni les opérations de l'entreprise, ni ses performances, ni sa continuité d'exploitation n'aient été significativement affectées par ce qui précède en 2024, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et les effets possibles sur la situation financière et les résultats de l'entreprise.

5. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement significatif à mentionner après la date de clôture.

6. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

7. Système général de contrôle interne adapté aux spécificités des activités du Groupe

1- Évaluation des risques

Les risques potentiels liés aux activités du groupe (y compris les risques financiers, opérationnels et de conformité) sont identifiés. Une fois que les risques résiduels ont été évalués et qu'il s'avère qu'ils dépassent le niveau de tolérance au risque, des stratégies sont également mises en œuvre pour réduire les risques identifiés, comme la mise en place de mesures de sécurité, la création de redondances dans les opérations ou l'adoption de solutions technologiques visant à réduire l'erreur humaine.

2- Activités de contrôle

Des contrôles clés sont en place pour gérer les risques dans des limites acceptables (conformément à la tolérance au risque). Les contrôles clés les plus importants sont les suivants :

Conformité aux lois et règlements

Cadre juridique : le système de contrôle interne évalue la conformité avec les lois et règlements pertinents. Cela comprend, sans s'y limiter, le droit du travail, les réglementations financières et les lois sur la protection des données.

Mises à jour réglementaires : le groupe se tient au courant de l'impact que les changements de lois et de règlements pourraient avoir sur le système de contrôle interne.

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mise en place à chaque niveau du groupe favorise un modèle autonome de contrôle interne.

Dans chacun de leurs domaines de responsabilité, ces différentes fonctions s'assurent de l'exhaustivité et de la fiabilité des informations. Elles fournissent des mises à jour régulières sur cet aspect aux responsables locaux et au siège du groupe, sur les informations relatives à la production agricole et industrielle, au commerce, aux ressources humaines, à la finance, etc.
Processus d'autorisation et d'approbation : des procédures claires sont établies pour l'approbation des transactions et des décisions, y compris les limites d'autorisation, afin d'empêcher les actions non autorisées ou inappropriées.

Des contrôles physiques sont mis en œuvre en permanence pour protéger les actifs, tels que le stockage sécurisé des stocks, les contrôles d'accès aux systèmes sensibles et les vérifications régulières des stocks.

Contrôles informatiques : des protocoles de cybersécurité et de sécurité informatique sont établis et renforcés en permanence, comme les contrôles d'accès des utilisateurs et les processus de sauvegarde et de récupération des données, afin de protéger l'intégrité des données et d'empêcher tout accès non autorisé.

Contrôles préventifs et détectifs : ils comprennent à la fois des contrôles préventifs (par exemple, l'authentification des utilisateurs) et des contrôles détectifs (par exemple, des audits périodiques) afin de prévoir les risques potentiels ou émergents.

3- Collaboration interfonctionnelle

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Malgré cette autonomie, les politiques et les procédures sont transversales aux entités opérationnelles (dans la mesure du possible), afin de rationaliser les contrôles et de tirer parti des synergies.

Contrôle centralisé

Le top management des entités du groupe applique une politique de gestion des ressources humaines, qui est centralisée au siège du groupe.
Cette politique contribue au bon fonctionnement du système de contrôle interne et garantit son efficacité par le biais de différentes pratiques telles que des processus de recrutement indépendants/autonomes, l'harmonisation de toutes les fonctions séparées, ainsi que des évaluations annuelles et des programmes de formation.
Les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent de manière centralisée un ensemble de rapports standards qui garantissent que les informations provenant des filiales sont présentées de manière homogène.

4- Information et communication (y compris le système de rapport)

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

5- Surveillance

Surveillance continue : La performance des contrôles est surveillée par des systèmes automatisés ou des vérifications manuelles, y compris la conformité avec les politiques et les procédures ou l'évaluation des rapports financiers.

Audits internes : des audits internes sont réalisés régulièrement pour évaluer l'efficacité des contrôles, identifier les domaines susceptibles d'être améliorés, garantir la conformité et assurer le suivi de l'état d'avancement des actions correctives.

8. Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le "rapport de développement durable" sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le Conseil d'Administration

Rapport d’audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de
SOCFINAF S.A.
4, avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe (version anglaise) au 31 décembre 2024 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d’audit non modifiée.
Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.
Les comptes consolidés ci-après (version française) n’ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

EUR *ACTIFS*	*Note*	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Actifs non-courants			
Droits d'utilisation d'actifs	3	31,473,450	29,232,550
Immobilisations incorporelles	4	807,053	991,732
Immobilisations corporelles	5	227,382,537	232,787,778
Actifs biologiques producteurs	6	288,576,982	299,988,603
Participations dans des entreprises associées	10	28,728,462	24,499,660
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11	4,800,038	4,800,038
Avances à long terme		1,746,434	2,015,903
Actifs d'impôts différés	12	12,390,875	2,735,633
Autres actifs non-courants		3,710,342	3,089,715
		599,616,173	***600,141,612***
Actifs courants			
Stocks	15	102,053,768	88,736,703
Actifs biologiques courants		2,336,552	2,129,780
Créances commerciales	16	32,267,503	27,235,836
Autres créances	17	15,728,504	23,131,220
Actifs d'impôts exigibles	13	6,066,013	9,549,095
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	40,464,609	39,741,654
		198,916,949	***190,524,288***
Actifs détenus en vue de la vente		0	6,313,418
TOTAL ACTIFS		*798,533,122*	*796,979,318*

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres part du Groupe			
Capital souscrit	19	35,673,300	35,673,300
Prime d'émission	19	87,453,866	87,453,866
Réserve légale	20	3,567,330	3,567,330
Réserves consolidées		365,505,196	330,567,274
Ecarts de conversion		-127,246,943	-121,624,614
Résultat de la période		56,798,533	28,248,339
		421,751,282	***363,885,495***
Participations ne donnant pas le contrôle	9	103,401,281	100,045,115
Capitaux propres totaux		***525,152,563***	***463,930,610***
Passifs non-courants			
Passifs d'impôts différés	12	27,671,802	24,585,197
Provisions relatives aux engagements de retraites	21	13,166,746	12,501,274
Dettes financières à plus d'un an	22	38,354,164	102,778,317
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	3	26,184,654	24,950,880
Autres dettes	23	1,321,911	1,332,110
		106,699,277	***166,147,778***
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	22	60,106,451	64,103,627
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	3	3,274,791	2,778,042
Dettes commerciales	23	51,399,394	46,397,043
Passifs d'impôts exigibles	13	30,985,675	28,701,137
Provisions		713,520	597,934
Autres dettes	23	20,201,451	24,038,868
		166,681,282	***166,616,651***
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente		0	284,279
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		*798,533,122*	*796,979,318*

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Compte de résultat consolidé

EUR COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	Note	2024	2023
Produits des activités ordinaires	32	591,382,950	563,066,846
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		4,512,935	9,185,214
Autres produits opérationnels	32	5,874,049	11,671,635
Matières premières et consommables utilisés	32	-195,778,485	-198,032,506
Autres charges externes	32	-127,360,230	-118,502,853
Charges de personnel	25	-78,567,156	-78,909,883
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	7	-59,831,038	-68,590,445
Autres charges opérationnelles	32	-21,640,479	-14,677,733
Résultat opérationnel		***118,592,546***	***105,210,275***
Autres produits financiers	26	31,659,474	22,852,327
Plus-values sur cessions d'actifs		2,489,172	153,578
Moins-values sur cessions d'actifs		-1,942,031	-342,369
Charges financières	27	-36,982,026	-43,023,377
Résultat avant impôts		***113,817,135***	***84,850,434***
Charge d'impôts sur le résultat	14	-37,722,511	-36,557,147
(Charge) / Produit d'impôts différés	12	1,004,672	-4,971,264
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	4,681,925	6,002,745
Résultat net de la période		***81,781,221***	***49,324,768***
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		***24,982,688***	***21,076,429***
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		***56,798,533***	***28,248,339***
Résultat net par action non dilué		***3.18***	***1.58***
Nombre d'actions Socfinaf		17,836,650	17,836,650
Résultat net par action non dilué		3.18	1.58
Résultat net par action dilué		3.18	1.58

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. État du résultat étendu consolidé

EUR	Note	2024	2023
Résultat net de la période		***81,781,221***	***49,324,768***
Autres éléments du résultat global			
Pertes et gains actuariels	21	-631,048	-1,468,299
Impôts sur les pertes et gains actuariels		105,776	602,097
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		***-525,272***	***-866,202***
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées (*)		-11,046,121	-62,323,635
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	10	0	-337,884
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		***-11,046,121***	***-62,661,519***
Total des autres éléments du résultat global		***-11,571,393***	***-63,527,721***
Résultat global		***70,209,828***	***-14,202,953***
Résultat global attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		***19,567,258***	***6,403,098***
Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère		***50,642,570***	***-20,606,051***

(*) En 2023, -33.1 millions d'euros concernant Okomu et -13.6 millions d'euros concernant PSG (suite à la forte dévaluation du Naira et du Cedi au cours de la période, voir Note 1.8).

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

EUR	*Note*	*2024*	*2023*
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		56,798,533	28,248,339
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		24,982,688	21,076,429
Part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	-4,681,925	-6,002,745
Dividendes des entreprises associées	10	3,894,328	8,292,174
Juste valeur de la production agricole	15	-7,419,470	9,659,361
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		-4,760,018	4,310,632
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	7	59,831,038	68,590,445
Provisions et autres charges		9,187,905	1,011,683
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		-547,141	188,791
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés		36,717,839	41,528,411
Capacité d'autofinancement		***174,003,777***	***176,903,520***
Charge d'intérêts	26, 27	*10,814,827*	*14,238,101*
Impôts payés	14	*-29,964,975*	*-35,155,555*
Variation de stocks		-10,971,406	-5,993,340
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-2,337,209	-14,979,594
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		412,813	9,116,206
Variation des comptes de régularisation		3,218,205	2,830,778
Variation du besoin en fonds de roulement		***-9,677,597***	***-9,025,950***
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		***145,176,032***	***146,960,116***
Activités d'investissement			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles		-1,750	-15,444
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	5, 6	-49,265,156	-45,765,516
Cessions d'immobilisations corporelles		1,397,979	1,553,935
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières	10	3,730,337	-4,741,780
Intérêts reçus	26	392,745	419,665
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		***-43,745,845***	***-48,549,140***
Activités de financement			
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle	9	-16,193,550	-23,106,115
Produits des emprunts	22	3,147,023	3,564,029
Remboursements d'emprunts	22	-71,246,192	-66,681,107
Remboursements de dettes liées aux contrats de location	22	-3,704,820	-4,623,622
Intérêts payés	27	-11,207,571	-14,657,766
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		***-99,205,110***	***-105,504,581***
Impact des écarts de conversion		-3,057,847	-9,216,071
Impact trésorerie liée aux actifs détenus en vue de la vente		0	-361,169
Variation nette de trésorerie		***-832,770***	***-16,670,845***
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	18	36,271,288	52,942,133
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	18	35,438,518	36,271,288
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		***-832,770***	***-16,670,845***

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1er janvier 2023	***35,673,300***	***87,453,866***	***3,567,330***	***-70,699,935***	***312,566,602***	***368,561,163***	***116,745,946***	***485,307,109***
Résultat de la période					28,248,339	**28,248,339**	21,076,429	**49,324,768**
Pertes et gains actuariels					-490,124	**-490,124**	-376,078	**-866,202**
Ecarts de conversion				-48,026,382		**-48,026,382**	-14,297,253	**-62,323,635**
Transfert entre réserves				-2,898,297	2,898,297	**0**		**0**
Quote-part Groupe du résultat global des entreprises associées					-337,884	**-337,884**		**-337,884**
Résultat global				***-50,924,679***	***30,318,628***	***-20,606,051***	***6,403,098***	***-14,202,953***
Dividendes (Note 9)					0	**0**	-20,924,672	**-20,924,672**
Acomptes sur dividendes (Note 9)					0	**0**	-2,181,443	**-2,181,443**
Hyperinflation[G]					15,923,481	**15,923,481**		**15,923,481**
Autres variations					6,902	**6,902**	2,186	**9,088**
Transactions avec les actionnaires				***0***	***15,930,383***	***15,930,383***	***-23,103,929***	***-7,173,546***
Situation au 31 décembre 2023	***35,673,300***	***87,453,866***	***3,567,330***	***-121,624,614***	***358,815,613***	***363,885,495***	***100,045,115***	***463,930,610***
Situation au 1er janvier 2024	***35,673,300***	***87,453,866***	***3,567,330***	***-121,624,614***	***358,815,613***	***363,885,495***	***100,045,115***	***463,930,610***
Résultat de la période					56,798,533	**56,798,533**	24,982,688	**81,781,221**
Pertes et gains actuariels					-533,634	**-533,634**	8,362	**-525,272**
Ecarts de conversion				-5,622,329		**-5,622,329**	-5,423,792	**-11,046,121**
Résultat global				***-5,622,329***	***56,264,899***	***50,642,570***	***19,567,258***	***70,209,828***
Dividendes (Note 9)					0	**0**	-14,209,074	**-14,209,074**
Acomptes sur dividendes (Note 9)					0	**0**	-2,002,033	**-2,002,033**
Hyperinflation[G]					7,240,909	**7,240,909**	0	**7,240,909**
Autres variations					-17,692	**-17,692**	15	**-17,677**
Transactions avec les actionnaires				***0***	***7,223,217***	***7,223,217***	***-16,211,092***	***-8,987,875***
Situation au 31 décembre 2024	***35,673,300***	***87,453,866***	***3,567,330***	***-127,246,943***	***422,303,729***	***421,751,282***	***103,401,281***	***525,152,563***

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables

1.1. Généralités

Socfinaf S.A. (la "Société") a été créée le 22 Octobre 1961. Son objet social la qualifie comme "soparfi"[G] (les termes comportant un [G] sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel) depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Afrique.

Socfinaf est contrôlée par Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" qui est le plus grand ensemble qui consolide. Le siège social de cette dernière société est également situé 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN LU0056569402 et est inscrite au registre de commerce sous le code B6225.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfinaf et de présentation du Groupe.

En date du 3 avril 2025, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand-Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF[G] disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

Nouvelles normes et amendements publiés mais non encore entrés en vigueur au 1er janvier 2024 :

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

- Le 25 août 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 21 « Absence d'échangeabilité ». Les amendements précisent comment une entité doit évaluer si une monnaie est échangeable, comment elle doit déterminer un cours de change au comptant lorsque l'échangeabilité fait défaut, et précisent les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'impact de l'absence d'échangeabilité d'une monnaie. Les amendements seront appliqués de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, l'adoption anticipée étant autorisée.

Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne :

Le Groupe est en train d'évaluer l'impact de l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous sur ses états financiers consolidés. Le Groupe ne prévoit pas d'adopter par anticipation ces nouvelles normes, amendements et interprétations.

- Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 Présentation des états financiers. L'IFRS 18 introduit:
  - De nouvelles exigences en matière de présentation dans le compte de résultat, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés.
  - Les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans le compte de résultat dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités discontinues, les trois premières catégories étant nouvelles.
  - L'information sur les nouvelles mesures de performance définies par la direction, les sous-totaux des produits et des charges, et les nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières basées sur les « rôles » identifiés des états financiers primaires et des notes.

La norme entrera en vigueur pour les périodes de reporting commençant à partir du 1er janvier 2027, avec une application rétrospective et une adoption anticipée autorisée.

- Le 18 juillet 2024, l'IASB a publié le volume 11 des améliorations annuelles des IFRS. Ces amendements comprennent des clarifications, des simplifications, des corrections et des changements qui améliorent la cohérence de plusieurs normes comptables IFRS. Les principaux amendements sont les suivants :
  - IFRS 1 : clarification d'une confusion potentielle entre le paragraphe B6 de l'IFRS 1 et les dispositions relatives à la comptabilité de couverture de l'IFRS 9,
  - IFRS 7 : clarification d'une incohérence au paragraphe 28 de l'IFRS 7, concernant la divulgation de la différence différée entre la juste valeur et le prix de transaction,
  - IFRS 9 : manque de clarté potentiel concernant la décomptabilisation par le preneur des passifs de location, lié aux exigences de l'IFRS 9 (paragraphe 2.1.(b)(ii)),
  - IFRS 10 : clarification d'une confusion potentielle dans la détermination d'un « agent de facto », entre les paragraphes B73 et B74 de l'IFRS 10,
  - IAS 7 : confusion potentielle dans l'utilisation du terme « méthode du coût ». Le paragraphe 37 de l'IAS 7 a été modifié.

Les améliorations annuelles du volume 11 des IFRS entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait un impact significatif sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit d'adopter par anticipation ces nouvelles normes, amendements et interprétations.

- Le 9 mai 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 19 - Filiales sans responsabilité publique : Informations à fournir. Cette norme permet aux filiales éligibles de choisir d'appliquer des exigences réduites en matière d'informations à fournir conformément à l'IFRS 19 et de se conformer aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation énoncées dans d'autres normes comptables IFRS. La norme entrera en vigueur pour les périodes de reporting commençant à partir du 1er janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. Étant donné que les instruments de capitaux propres du Groupe sont cotés en bourse, le Groupe n'est pas dans le périmètre d'application de la norme IFRS 19.

- Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des amendements à la classification et à l'évaluation des instruments financiers - amendements à IFRS 9 et IFRS 7 (les amendements). Les amendements fournissent des indications sur :
  - la classification des actifs financiers, y compris Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) ;
  - la décomptabilisation des passifs réglés au moyen de systèmes de paiement électronique. Ils clarifient également le traitement des actifs sans recours et des instruments liés contractuellement ;
  - les informations à fournir sur les investissements dans des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et sur les actifs/passifs financiers dont les conditions contractuelles font référence à un événement éventuel, y compris ceux qui sont liés à des critères ESG.

Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 entreront en vigueur pour les périodes de reporting annuel ouvertes à compter du 1er janvier 2026, une application anticipée étant autorisée.

- Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié des amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 pour les contrats faisant référence à une électricité dépendante de l'environnement. Les amendements fournissent des indications sur :
- les facteurs à prendre en compte lors de l'application de l'IFRS 9:2.4 aux contrats d'achat et de réception d'électricité renouvelable pour lesquels la source de production de l'électricité est dépendante de la nature,
- les exigences en matière de comptabilité de couverture, afin de permettre à une entité utilisant un contrat d'électricité renouvelable dépendant de la nature et présentant des caractéristiques spécifiques en tant qu'instrument de couverture, de désigner un volume variable de transactions d'électricité prévues en tant qu'élément couvert,
- les amendements introduisent des exigences en matière d'informations à fournir sur les contrats d'électricité dépendant de la nature et présentant des caractéristiques spécifiques.

Les amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 seront applicables rétrospectivement et entreront en vigueur pour les périodes de reporting annuel commençant le 1er janvier 2026 ou après cette date. Une application anticipée est autorisée.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR ou €).
Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs biologiques (courants) (IAS 2, IAS 41) et des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les principes et règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente au sein du groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2024 et sont présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuve l'affectation du résultat de la société mère.

Au 1er janvier 2024, le Groupe a adopté les amendements suivants sans impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »

En janvier 2020 et en octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 de l'IAS 1 « Présentation des états financiers » afin de préciser les dispositions relatives au classement des passifs en tant que courants ou non courants. Les amendements clarifient :
- ce que l'on entend par droit de différer le règlement
- qu'un droit de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting
- que la classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report
- ce n'est que si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les conditions d'un passif n'ont pas d'incidence sur sa classification.

En outre, une disposition a été introduite pour exiger des informations lorsqu'un passif résultant d'un contrat de prêt est classé comme non courant et que le droit de l'entité de différer le règlement est subordonné au respect de clauses futures dans un délai de douze mois.

- Amendements à IFRS 16 « Passif locatif dans le cadre d'une cession-bail »

En septembre 2022, l'IASB a publié des amendements à l'IFRS 16 pour préciser les exigences qu'un vendeur-preneur utilise pour évaluer le passif locatif résultant d'une transaction de vente et de cession-bail, afin de s'assurer que le vendeur-preneur ne comptabilise aucun montant de gain ou de perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve.

- Amendements à l'IAS 7 « Accords de financement avec les fournisseurs »

Le 25 mai 2023, l'IASB a publié des amendements à IAS 7 et IFRS 7 « Accords de financement avec les fournisseurs » : les amendements clarifient les caractéristiques d'un accord pour lequel une entité est tenue de fournir les informations. Ils imposent également aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer la manière dont les accords de financement avec les fournisseurs affectent les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entité. Ces informations peuvent comprendre les modalités de ces accords et la valeur comptable des passifs financiers liés aux accords de financement avec les fournisseurs.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfinasia ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfinasia exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

a) Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :
1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat étendu est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

b) Investissements dans les entreprises associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette société, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, entre 20 % et 50 % des droits de vote. Une coentreprise est un accord conjoint dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'accord ont des droits sur l'actif net de l'accord. Le contrôle conjoint est le partage contractuel du contrôle d'un accord (c'est-à-dire que les décisions requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle).

Les entreprises associées et les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans l'entreprise associée ou la coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière, puis ajustée pour tenir compte de la part du groupe dans les mouvements du résultat et des autres éléments du résultat étendu.

Le compte de résultat reflète la part du Groupe dans les résultats des opérations de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Tout changement dans les autres éléments du résultat étendu de ces entreprises détenues est présenté comme faisant partie des autres éléments du résultat étendu du Groupe. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions entre le Groupe et l'entreprise associée ou la coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise.

Les investissements dans les entreprises associées et les coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence jusqu'à la date à laquelle cette influence cesse. La valeur comptable des écarts d'acquisition positifs résultant de l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est incluse dans la valeur comptable de l'investissement et ne fait pas l'objet d'un test de dépréciation distinct. Un test de dépréciation est effectué si

une indication objective de dépréciation est identifiée. La dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, dans le compte de résultat sous la rubrique "Part du groupe dans le résultat des entreprises associées".

La liste des filiales et des entreprises associées (y compris les coentreprises) du Groupe est présentée dans la Note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

1.7. Ecart d'acquisition (Goodwill)

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfinaf et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste "Ecarts de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

1 euro est égal à :	*Taux de clôture*		*Taux moyen*	
	31/12/2024	*31/12/2023*	*2024*	*2023*
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Franc CFA	655.957	655.957	655.957	655.957
Cedi ghanéen	15.2718	13.1274	15.3080	12.0698
Naira nigérian	1,594.89	994.55	1,602.06	661.63
Dobra de São Tomé	24.50	24.50	24.50	24.50
Franc congolais	2,956	2,961	3,040	2,514
Dollar US	1.0389	1.1050	1.0804	1.0826

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions[G]	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.11. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 "Immobilisations corporelles".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 "Agriculture".

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec[G] (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3[G] (feuille fumée[G]) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un

marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS 41. Cette production est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période. Après la récolte, ces produits sont évalués conformément à la norme IAS 2 Stocks et la juste valeur diminuée des frais de vente correspond au coût des stocks (voir note 1.14).

1.12. Contrats de location

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.
Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 1.75% et 19.9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 8 relative aux dépréciations d'actifs.

1.13. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.14. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.11. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente

1.15. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 33).

1.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de trois mois, ainsi que les investissements soumis à un risque négligeable de changement de valeur et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance de trois mois ou moins.

Pour les besoins de l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des découverts bancaires en cours, car ils sont considérés comme faisant partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe.

1.17. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas perçus au cours de la période où ils se produisent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe applique la simplification du risque de crédit faible : à chaque date de clôture, le Groupe évalue si l'instrument de dette est considéré comme présentant un risque de crédit faible en utilisant toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif. Lors de cette évaluation, le groupe réévalue la notation interne de l'instrument de dette. En outre, le groupe considère qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en retard de plus de 30 jours.

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas payées dans l'année où elles se produisent.

La valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et les dettes à court terme.

L'évaluation de la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'institutions financières, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des prêts et des conditions actuelles du marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt réestimés en vigueur à la date du bilan sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 24).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, ajusté en fonction du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir Note 24).

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de capitaux propres)

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut choisir de classer irrévocablement ses participations en tant qu'instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'elles répondent à la définition des capitaux propres selon l'IAS 32 Instruments financiers : Présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée instrument par instrument.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés dans le compte de résultat. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans le compte de résultat lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie.

Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs (créances commerciales, autres créances, ...) et passifs financiers (dettes commerciales, autres dettes, ...) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable en raison de leur classification à court terme.

Les créances sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, (pertes de crédit moyennes sur plusieurs années), ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux évènements et au minimum annuellement.

1.18. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.19. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS[G] 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat étendu".

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.20. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :
(a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
(b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas,

des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2024, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 257.2 millions d'euros (2023: 197.8 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

1.21. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré:

- par un écart d'acquisition
- par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat global.

1.22. Information sectorielle

IFRS 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques.

1.23. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a eu recours à ses meilleures estimations pour établir des hypothèses affectant la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 – Avantages du personnel (Note 21), IAS 41 - Agriculture et IAS 2 - Stocks (Notes 6 et 15), IAS 16 – Immobilisations corporelles (Note 5), IAS 36 – Dépréciation d'actifs (Notes 5, 6 et 8), IFRS 9 – Instruments financiers (Note 24) et IFRS 16 – Contrats de Location (Note 3).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS[G] 13 – Evaluation de la Juste Valeur, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.11).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation de la société en 2024, le Conseil d'Administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats du Groupe.

1.24. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs (ou groupes à céder) sont classés comme actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable doit être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente et lorsque la vente est considérée comme hautement probable. Si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue, ces actifs sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur comptable et la juste valeur, diminuée des coûts de cession (Note 36).

1.25. Hyperinflation[G]

Les comptes des entités dont l'économie est en hyperinflation sont convertis conformément à la norme IAS[G] 29 - Information financière dans les économies hyperinflationnistes. Les éléments monétaires du bilan ne sont pas retraités, car ils sont déjà exprimés dans l'unité de mesure courante à la fin de la période de référence, contrairement aux éléments non monétaires, qui sont retraités dans l'unité de mesure courante à la fin de la période de référence. Conformément à l'IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères, les montants comparatifs étant convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, ils ne doivent pas être retraités.

Sierra Leone

Depuis octobre 2023, la Sierra Leone est considérée comme hyperinflationniste. La norme IAS[G] 29 s'applique aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le Leone de Sierra Leone (SLL). La devise fonctionnelle de la filiale située en Sierra Leone est le dollar américain. Par conséquent, l'IAS[G] 29 n'a pas d'incidence sur les états financiers du groupe en Sierra Leone.

Ghana

Depuis octobre 2023, le Ghana est considéré comme hyperinflationniste. La norme IAS[G] 29 s'applique aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le cedi ghanéen (GHS). La monnaie fonctionnelle de la filiale située au Ghana est le cedi ghanéen. Par conséquent, les éléments non monétaires de la filiale située au Ghana ont été réévalués en fonction de l'unité de mesure en vigueur à la fin de la période de référence (voir Notes 3, 5 and 6), correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) du Ghana, fourni par le service statistique du gouvernement ghanéen.

1.26. Changement climatique

Le Groupe a pris en compte l'impact potentiel du changement climatique, qui peut affecter positivement ou négativement les actifs biologiques du groupe, et donc sa performance financière. Parmi les facteurs climatiques, la répartition des précipitations et de l'ensoleillement sont les plus importants.

Le Groupe a pris en compte les événements climatiques tels que les vents violents ou les incendies dans l'évaluation des actifs biologiques. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il reste difficile de distinguer l'impact des changements climatiques naturels de l'impact climatique causé par l'activité anthropique.

Le conseil d'administration a tenu compte de divers documents dans son évaluation de l'impact, tels que les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais aussi les données provenant des départements agronomiques qui reflètent l'effet potentiel du changement climatique au cours des dernières années. Les budgets sont ajustés pour intégrer les besoins opérationnels pouvant résulter de l'impact de ces changements et la valeur d'usage des actifs biologiques est alignée en conséquence (Note 1.13 et Note 8). D'un point de vue social, les effets du changement climatique sont intégrés par la mise à jour régulière des données utilisées pour le calcul de la provision pour avantages sociaux (Note 21).

Le Conseil d'Administration continuera à prendre en compte l'impact potentiel du changement climatique dans ses évaluations et intégrera tout nouvel impact potentiel susceptible d'entraîner un changement significatif dans les états financiers du Groupe.

1.27. Environnement, social et gouvernance

Le Groupe a décrit ses ambitions et ses objectifs en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance dans un rapport de développement durable distinct qui peut être consulté sur le site internet de Socfinaf.

La direction a procédé à une évaluation préliminaire pour mesurer les impacts financiers de ces objectifs sur les états financiers consolidés. Sur la base de cette évaluation, la direction a pu conclure que la plupart des engagements décrits dans le rapport sur le développement durable ont déjà été intégrés dans les budgets des filiales du groupe. Ces budgets sont principalement utilisés pour la détermination des indicateurs internes de dépréciation mais aussi comme base pour la détermination des taux de croissance attendus des entreprises. Une description plus détaillée de l'évaluation des indicateurs de dépréciation est fournie dans les Notes 1.13 and 8.

Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe 2024	% de contrôle du Groupe 2024	Méthode de consolidation (*) 2024	% d'intérêt du Groupe 2023	% de contrôle du Groupe 2023	Méthode de consolidation (*) 2023
AFRIQUE						
Hévéa et palmier						
SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY "SOGB" S.A.	63.69	73.16	IG	63.69	73.16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	66.38	66.38	IG	66.38	66.38	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	69.05	69.05	IG	69.05	69.05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	67.46	67.46	IG	67.46	67.46	IG
Hévéa						
LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION "SRC"	0.00	0.00	NC	100.00	100.00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" S.A.	60.95	70.01	IG	60.95	70.01	IG
Palmier						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD	93.00	93.00	IG	93.00	93.00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A.	67.46	100.00	IG	67.46	100.00	IG
AGRIPALMA LDA	88.00	88.00	IG	88.00	88.00	IG
BRABANTA S.A.U.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
Autres activités						
BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A.	87.06	87.06	IG	87.06	87.06	IG
CAMSEEDS S.A.	67.52	100.00	IG	67.52	100.00	IG
EUROPE						
Autres activités						
CENTRAGES S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
INDUSERVICES S.A.	30.00	30.00	MEE	30.00	30.00	MEE
INDUSERVICES FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" S.A.S.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFINCO S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINCO FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINDE S.A.	20.00	20.00	MEE	20.00	20.00	MEE
SODIMEX FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOGESCOL FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
STP INVEST S.A.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
TERRASIA S.A.	33.28	33.28	MEE	33.28	33.28	MEE

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale – MEE : Mise En Equivalence - NC : Non Consolidée

Liste des filiales et entreprises associées

* AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Principe spécialisée dans la production d'huile de palme.

* BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.

* BRABANTA S.A. est une société de droit congolais spécialisée dans la production d'huile de palme.

* CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisé dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).

* CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.

* IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.

* INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.

* INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.

* LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC" est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.

* OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.

* SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.

* SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.

* SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.

* SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.

* SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.

* SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.

* SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme.

* SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.

* SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY "SOGB" S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.

* STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.

* SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.

* TERRASIA S.A. est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.

Sorties de périmètre au cours de la période

* SALALA RUBBER CORPORATION "SRC" a été retirée du périmètre de consolidation en 2024, l'entreprise ayant été vendue au cours de la période.

Note 3. Contrats de location

Les montants comptabilisés au bilan au titre des contrats de location sont les suivants :

**** Droits d'utilisation d'actifs***

EUR	*Mobilier, matériel roulant et autres*	*Immeubles*	*Terrains et concessions[G] agricoles*	*TOTAL*
Valeur brute au 1er janvier 2023	***10,819,535***	***535,523***	***7,582,758***	***18,937,816***
Entrées	10,151,459	0	14,357,096 (*)	**24,508,555**
Cessions	-4,402,886	0	0	**-4,402,886**
Hyperinflation[G]	0	0	3,213,055	**3,213,055**
Transfert	0	0	-185,995	**-185,995**
Ecarts de conversion	-3,219,325	-831	-391,540	**-3,611,696**
Valeur brute au 31 décembre 2023	***13,348,783***	***534,692***	***24,575,374***	***38,458,849***
Amortissements au 1er janvier 2023	***-7,798,762***	***-465,096***	***-2,504,392***	***-10,768,250***
Amortissements	-3,641,708	-31,842	-559,689	**-4,233,239**
Reprises d'amortissements	4,402,886	0	0	**4,402,886**
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	152,144	**152,144**
Ecarts de conversion	1,180,354	230	39,566	**1,220,150**
Amortissements au 31 décembre 2023	***-5,857,230***	***-496,708***	***-2,872,371***	***-9,226,309***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	***7,491,553***	***37,984***	***21,703,003***	***29,232,540***
Valeur brute au 1er janvier 2024	***13,348,783***	***534,692***	***24,575,374***	***38,458,849***
Entrées	6,147,366	210,993	376,810	**6,735,169**
Cessions	-634,711	0	0	**-634,711**
Hyperinflation[G]	0	0	1,670,694	**1,670,694**
Transfert	-10,297	0	0	**-10,297**
Ecarts de conversion	-2,011,332	-288	-130,594	**-2,142,214**
Valeur brute au 31 décembre 2024	***16,839,809***	***745,397***	***26,492,284***	***44,077,490***
Amortissements au 1er janvier 2024	***-5,857,230***	***-496,708***	***-2,872,371***	***-9,226,309***
Amortissements	-3,827,697	-45,904	-535,802	**-4,409,403**
Reprises d'amortissements	641,732	0	0	**641,732**
Hyperinflation[G]	0	0	-116,663	**-116,663**
Transfert	3,592	0	0	**3,592**
Ecarts de conversion	527,800	82	-24,878	**503,004**
Amortissements au 31 décembre 2024	***-8,511,803***	***-542,530***	***-3,549,714***	***-12,604,047***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	***8,328,006***	***202,867***	***22,942,570***	***31,473,443***

(*) Les entrées de la période correspondent à la révision du prix de la concession au Cameroun.

**** Dettes liées aux contrats de location***

EUR	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Dettes à plus d'un an	26,184,654	24,950,880
Dettes à moins d'un an	3,274,791	2,778,042
TOTAL	***29,459,445***	***27,728,922***

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	*2024*	*2023*
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	4,409,403	4,233,239
Hyperinflation[G]	116,663	0
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	1,773,996	2,154,944
Charge d'intérêts (incluse dans les charges financières)	3,254,417	3,411,779
TOTAL	***9,554,479***	***9,799,962***

**** Concessions[G] de terrains agricoles***

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société	*Date du bail initial ou de son renouvellement/ extension*	*Durée du bail initial*	*Superficie concédée*	
SAC	2011/2012/2013/2014	50 ans	18,473 ha	(1)
LAC	1959	77 ans	121,407 ha	
SOGB	1995	99 ans	34,712 ha	
PSG	2013/2016/2022	50 ans	18,304 ha	
OKOMU	1986/1993/1999//2014	92 à 99 ans	33,113 ha	
SOCAPALM	2005	55 ans	58,063 ha	
SAFACAM	2022	3 ans	2,161 ha	(3)
AGRIPALMA	2009	25 ans	1,735 ha	(2)(4)
BRABANTA	2004 à 2022	25 ans	8,380 ha	

(1) Concessions[G] renouvelables pour un terme de 25 ans
(2) Concessions[G] renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans
(3) Safacam possède en propre 15,529 ha
(4) Agripalma possède en propre 653 ha

Note 4. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions[G] et brevets	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2023	***1,633,382***	***405,561***	***630,810***	***2,669,753***
Acquisitions	0	15,621	0	**15,621**
Cessions	0	0	-177	**-177**
Transfert	0	0	-35,710	**-35,710**
Ecarts de conversion	-489,272	-21,759	-13,624	**-524,655**
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	***1,144,110***	***399,423***	***581,299***	***2,124,832***
Amortissements au 1er janvier 2023	***-245,606***	***-405,161***	***-569,086***	***-1,219,853***
Amortissements	-24,459	-746	-29,603	**-54,808**
Transfert	0	0	35,710	**35,710**
Ecarts de conversion	70,469	21,759	13,624	**105,852**
Amortissements au 31 décembre 2023	***-199,596***	***-384,148***	***-549,355***	***-1,133,099***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	***944,514***	***15,275***	***31,944***	***991,733***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2024	***1,144,110***	***399,423***	***581,299***	***2,124,832***
Acquisitions	0	0	1,750	**1,750**
Ecarts de conversion	-157,888	12,432	0	**-145,456**
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024	***986,222***	***411,855***	***583,049***	***1,981,126***
Amortissements au 1er janvier 2024	***-199,596***	***-384,148***	***-549,355***	***-1,133,099***
Amortissements	-19,331	-5,282	-29,192	**-53,805**
Ecarts de conversion	25,262	-12,432	0	**12,830**
Amortissements au 31 décembre 2024	***-193,665***	***-401,862***	***-578,547***	***-1,174,074***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	***792,557***	***9,993***	***4,502***	***807,052***

Note 5. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières (**)	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2023	***9,367,879***	***252,932,179***	***167,690,988***	***221,376,452***	***14,260,711***	***865,583***	***666,493,792***
Acquisitions (*)	0	4,599,712	5,234,624	13,420,048	12,189,105	676,214	**36,119,703**
Sorties	0	-150,984	-445,823	-3,383,491	-1,487,422	0	**-5,467,720**
Hyperinflation[G]	0	3,559,352	4,626,554	1,723,126	0	0	**9,909,032**
Transfert	-1,482,854	10,296,975	2,197,008	3,184,170	-14,548,501	-1,069,328	**-1,422,530**
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	-5,971,824	0	-1,261,309	0	0	**-7,233,133**
Ecarts de conversion	-2,259,961	-19,590,147	-39,010,253	-14,835,108	-1,276,793	-8,376	**-76,980,638**
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	***5,625,064***	***245,675,263***	***140,293,098***	***220,223,888***	***9,137,100***	***464,093***	***621,418,506***
Amortissements au 1er janvier 2023	***-1,193,432***	***-137,332,463***	***-77,292,225***	***-170,418,829***	***0***	***0***	***-386,236,949***
Amortissements	-16,518	-12,150,672	-8,955,871	-13,400,168	0	0	**-34,523,229**
Reprises d'amortissements	0	140,444	306,131	3,370,914	0	0	**3,817,489**
Transfert	19,670	-61,214	-393	393	0	0	**-41,544**
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	3,631,134	0	975,370	0	0	**4,606,504**
Ecarts de conversion	5,941	6,213,514	10,482,218	9,540,193	0	0	**26,241,866**
Amortissements au 31 décembre 2023	***-1,184,339***	***-139,559,257***	***-75,460,140***	***-169,932,127***	***0***	***0***	***-386,135,863***
Réductions de valeur au 1er janvier 2023	***0***	***-409,129***	***-2,131,536***	***-182,271***	***0***	***0***	***-2,722,936***
Réductions de valeur	0	-298,687	0	0	0	0	**-298,687**
Reprises de réductions de valeurs	0	0	133,234	0	0	0	**133,234**
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	385,553	0	0	0	0	**385,553**
Ecarts de conversion	0	7,968	0	0	0	0	**7,968**
Réductions de valeur au 31 décembre 2023	***0***	***-314,295***	***-1,998,302***	***-182,271***	***0***	***0***	***-2,494,868***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	***4,440,725***	***105,801,711***	***62,834,656***	***50,109,490***	***9,137,100***	***464,093***	***232,787,775***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2024	***5,625,064***	***245,675,263***	***140,293,098***	***220,223,888***	***9,137,100***	***464,093***	***621,418,506***
Acquisitions (*)	0	3,686,752	5,032,154	12,076,784	16,787,996	796,475	**38,380,161**
Sorties	-188,727	-522,467	-187,947	-5,756,522	0	0	**-6,655,663**
Hyperinflation[G]	0	1,416,644	1,574,857	564,982	0	0	**3,556,483**
Transfert	0	4,124,572	7,877,030	-3,485,352	-7,924,576	-385,900	**205,774**
Ecarts de conversion	-771,964	-1,604,054	-12,296,352	-3,702,973	-174,480	-1,213	**-18,551,003**
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024	***4,664,373***	***252,776,710***	***142,292,840***	***219,920,807***	***17,826,040***	***873,455***	***638,354,225***
Amortissements au 1er janvier 2024	***-1,184,339***	***-139,559,257***	***-75,460,140***	***-169,932,127***	***0***	***0***	***-386,135,863***
Amortissements	-16,710	-11,507,635	-7,745,756	-11,638,335	0	0	**-30,908,436**
Reprises d'amortissements	0	177,301	131,661	5,597,054	0	0	**5,906,016**
Hyperinflation[G]	0	-421,804	-804,587	-621,363	0	0	**-1,847,754**
Transfert	0	0	-7,973,937	7,973,937	0	0	**0**
Ecarts de conversion	-35	-346,844	2,892,515	1,741,485	0	0	**4,287,121**
Amortissements au 31 décembre 2024	***-1,201,084***	***-151,658,239***	***-88,960,244***	***-166,879,349***	***0***	***0***	***-408,698,916***
Réductions de valeur au 1er janvier 2024	***0***	***-314,295***	***-1,998,302***	***-182,271***	***0***	***0***	***-2,494,868***
Reprises de réductions de valeurs	0	86,230	135,866	0	0	0	**222,096**
Réductions de valeur au 31 décembre 2024	***0***	***-228,065***	***-1,862,436***	***-182,271***	***0***	***0***	***-2,272,772***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	***3,463,289***	***100,890,406***	***51,470,160***	***52,859,187***	***17,826,040***	***873,455***	***227,382,537***

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(**) Les pépinières ont été reclassées en 2023 des immobilisations corporelles aux actifs biologiques, voir Note 6.

Au 31 décembre 2024, le Groupe ne dispose pas d'installations techniques et de matériel professionnel donnés en garantie d'emprunts du Groupe (2023 : 4.9 millions d'euros).

Note 6. Actifs biologiques

EUR	Palmier		Hévéa		Pépinières et autres (**)	TOTAL
	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2023	***363,609,691***	***5,508,065***	***192,975,090***	***38,483,204***	***7,131***	***600,583,181***
Acquisitions (*)	0	3,490,349	0	5,634,066	521,397	**9,645,812**
Cessions	-934,198	-386,833	-2,955,273	0	-769,566	**-5,045,870**
Hyperinflation[G]	3,386,453	0	1,689,724	0	0	**5,076,177**
Transfert	3,546,358	-3,512,803	8,938,826	-8,765,028	1,275,501	**1,482,854**
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	-40,811,858	-4,002,517	-71,764	**-44,886,139**
Ecarts de conversion	-37,402,896	-98,312	-9,850,140	-2,944,059	-188,941	**-50,484,348**
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	***332,205,408***	***5,000,466***	***149,986,369***	***28,405,666***	***773,758***	***516,371,667***
Amortissements au 1er janvier 2023	***-132,538,731***	***0***	***-60,632,580***	***0***	***-3,160***	***-193,174,471***
Amortissements	-14,497,818	0	-7,567,771	0	-302	**-22,065,891**
Reprises d'amortissements	931,881	0	2,534,073	0	0	**3,465,954**
Transfert	889	0	0	0	-19,670	**-18,781**
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	5,837,046	0	0	**5,837,046**
Ecarts de conversion	9,779,930	0	2,927,522	0	0	**12,707,452**
Amortissements au 31 décembre 2023	***-136,323,849***	***0***	***-56,901,710***	***0***	***-23,132***	***-193,248,691***
Réductions de valeur au 1er janvier 2023	***-23,590,118***	***0***	***-30,770,318***	***-2,803,518***	***0***	***-57,163,954***
Réductions de valeur	0	0	-6,632,680	-915,146	0	**-7,547,826**
Transfert	0	0	-851,402	851,402	0	**0**
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	34,311,388	2,768,543	0	**37,079,931**
Ecarts de conversion	2,853,205	0	1,545,550	98,716	0	**4,497,471**
Réductions de valeur au 31 décembre 2023	***-20,736,913***	***0***	***-2,397,462***	***-3***	***0***	***-23,134,378***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	***175,144,646***	***5,000,466***	***90,687,197***	***28,405,663***	***750,626***	***299,988,598***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2024	***332,205,408***	***5,000,466***	***149,986,369***	***28,405,666***	***773,758***	***516,371,667***
Acquisitions (*)	0	4,372,433	207,892	6,022,264	282,406	**10,884,995**
Cessions	-2,587,264	-608,993	-4,932,047	-91,267	0	**-8,219,571**
Hyperinflation[G]	3,880,373	0	1,209,194	0	0	**5,089,567**
Transfert	2,380,254	-2,319,938	7,800,324	-7,800,324	-60,315	**1**
Ecarts de conversion	-2,797,674	-27,756	-3,500	-335,229	-67,755	**-3,231,914**
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024	***333,081,097***	***6,416,212***	***154,268,232***	***26,201,110***	***928,094***	***520,894,745***
Amortissements au 1er janvier 2024	***-136,323,849***	***0***	***-56,901,710***	***0***	***-23,132***	***-193,248,691***
Amortissements	-15,079,045	0	-6,336,156	0	-303	**-21,415,504**
Reprises d'amortissements	2,587,264	0	3,171,710	0	0	**5,758,974**
Hyperinflation[G]	-822,978	0	-251,249	0	0	**-1,074,227**
Ecarts de conversion	563,907	0	614,261	0	0	**1,178,168**
Amortissements au 31 décembre 2024	***-149,074,701***	***0***	***-59,703,144***	***0***	***-23,435***	***-208,801,280***
Réductions de valeur au 1er janvier 2024	***-20,736,913***	***0***	***-2,397,462***	***-3***	***0***	***-23,134,378***
Réductions de valeur	-227,342	0	0	0	0	**-227,342**
Ecarts de conversion	-291,179	0	136,410	0	0	**-154,769**
Réductions de valeur au 31 décembre 2024	***-21,255,434***	***0***	***-2,261,052***	***-3***	***0***	***-23,516,489***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	***162,750,962***	***6,416,212***	***92,304,036***	***26,201,107***	***904,659***	***288,576,976***

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.
(**) Les pépinières ont été reclassées en 2023 des immobilisations corporelles vers les actifs biologiques.

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la Note 1.11.

Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	*2024*	*2023*
Dotations aux amortissements		
Sur immobilisations incorporelles (Note 4)	53,805	54,808
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques (Note 5) (*)	32,756,190	34,523,229
Sur actifs biologiques producteurs (Note 6) (*)	22,489,731	22,065,891
Sur droits d'utilisation d'actifs (Note 3) (*)	4,526,066	4,233,239
Pertes de valeur		
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques (Note 5)	-222,096	165,453
Sur actifs biologiques producteurs (Note 6)	227,342	7,547,826
TOTAL	***59,831,038***	***68,590,446***

(*) Correspond aux montants présentés aux lignes « Amortissements » et « Hyperinflation » pour chaque Note.

Note 8. Dépréciations d'actifs

Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs[G]

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Actifs biologiques

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques puissent avoir subi une perte de valeur ou si une reprise de réduction de valeur doit être envisagée.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20[G] 1ère position sur SGX[G]) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam[G]) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :
- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :
- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;
- de l'existence d'un marché actif pour toute ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Ces informations comprennent les mesures prises qui aideront à prévenir les effets du changement climatique (programme d'entretien, préparation des terres et des champs contre les incendies et/ou les inondations résultant de fortes pluies). Les impacts sur les flux de trésorerie futurs des effets potentiels des changements climatiques sont donc pris en considération. Le Groupe a ensuite recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation[G] dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :
- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Cette analyse de sensibilité est réalisée chaque fois qu'un test de dépréciation est effectué après l'identification d'indicateurs de dépréciation.

Evolution des marges réalisées

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice. Ce dernier dépend de la maturité de l'actif biologique. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Conclusion - impacts financiers

Immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31 décembre 2024, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles (2023 : perte de valeur de 0.3 million d'euros et reprise de dépréciation de 0.1 million d'euros).

Actifs biologiques au porteur - indicateurs de dépréciation

Au 31 décembre 2024, les prix de clôture, les prix moyens des six derniers mois et les prix moyens des douze derniers mois ne dépassaient pas au total 15 % de la valeur moyenne sur cinq ans pour les segments du caoutchouc et du palmier.

L'examen des prix et d'autres indicateurs a permis de conclure qu'il n'y a pas d'indicateurs externes ou internes de dépréciation.

Actifs biologiques au porteur - impact financier

Au 31 décembre 2024, les pertes de valeur cumulées dans le segment palmier s'élèvent à 7,2 millions d'euros pour Brabanta, 9,4 millions d'euros pour Agripalma et 4.6 millions d'euros pour SAC. Pour le secteur du caoutchouc, les pertes de valeur cumulées sont de 0.9 million d'euros pour PSG et de 1.4 million d'euros pour Safacam (Note 7). Aucun indicateur de reprise de perte de valeur n'a été identifié au cours de l'année.

Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Filiale	*Etablissement principal*	*Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle*		*Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle*	
		2024	*2023*	*2024*	*2023*
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOGB	Côte d'Ivoire	36%	36%	27%	27%
OKOMU	Nigéria	34%	34%	34%	34%
SAFACAM	Cameroun	31%	31%	31%	31%
SOCAPALM	Cameroun	33%	33%	33%	33%

EUR *Filiale*	*Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière*		*Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale*	
	2024	*2023*	*2024*	*2023*
SOGB	7,730,403	1,816,310	39,557,311	34,428,578
OKOMU	9,254,519	11,532,083	12,612,409	13,610,634
SAFACAM	977,083	-340,054	13,358,299	12,682,330
SOCAPALM	4,144,543	5,833,015	27,408,242	29,186,471
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			10,465,020	10,137,102
Participations ne donnant pas le contrôle			***103,401,281***	***100,045,115***

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

EUR *2023* *Filiale*	*Actifs courants*	*Actifs non-courants*	*Passifs courants*	*Passifs non-courants*
SOGB	39,237,673	96,453,663	35,692,377	7,376,308
OKOMU	23,453,222	59,724,716	17,910,393	24,411,400
SAFACAM	13,883,373	34,456,093	11,913,763	7,092,036
SOCAPALM	28,442,311	111,898,820	31,614,481	5,254,925

EUR *2024*				
SOGB	40,702,405	94,919,366	23,694,915	6,891,247
OKOMU	22,984,839	50,369,814	24,152,737	13,900,840
SAFACAM	14,348,699	34,647,702	10,520,634	5,829,629
SOCAPALM	27,143,220	112,732,284	37,154,606	1,516,694

EUR 2023 Filiale	Produits des activités ordinaires	Résultat net de la période	Résultat global de la période	Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle
SOGB	111,971,288	8,034,526	8,034,526	5,480,113
OKOMU	113,518,676	35,264,066	35,264,066	8,816,146
SAFACAM	35,943,252	933,817	933,817	1,303,922
SOCAPALM	129,002,660	18,194,012	18,194,012	5,107,090

EUR 2024				
SOGB	136,312,714	19,987,271	19,987,271	2,750,076
OKOMU	81,277,158	26,127,523	26,127,523	4,804,879
SAFACAM	44,987,896	4,240,244	4,240,244	287,131
SOCAPALM	154,353,699	15,869,417	15,869,417	5,901,526

EUR 2023 Filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
SOGB	30,182,499	-8,399,725	-18,023,120	**3,759,654**
OKOMU	32,367,223	-11,180,148	-25,909,506	**-4,722,431**
SAFACAM	5,355,954	-4,585,446	-2,522,796	**-1,752,289**
SOCAPALM	35,566,217	-11,080,808	-19,192,268	**5,293,141**

EUR 2024				
SOGB	23,309,905	-9,498,240	-15,491,033	**-1,679,368**
OKOMU	31,159,075	-10,140,922	-15,469,383	**5,548,771**
SAFACAM	8,680,251	-3,781,083	-2,641,087	**2,258,082**
SOCAPALM	31,709,026	-14,465,968	-20,230,963	**-2,987,905**

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 10. Participations dans des entreprises associées

EUR	2024	2023
Valeur au 1er janvier	***24,499,660***	***27,288,358***
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	4,681,925	6,002,745
Dividendes	-3,894,328	-8,292,174
Quote-part Groupe du résultat global des entreprises associées	0	-337,884
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence (*)	2,936,903	0
Autres mouvements	504,302	-161,386
Valeur au 31 décembre	***28,728,462***	***24,499,660***

(*) Correspond à l'augmentation du capital social d'Induservices FR au cours de l'année 2024.

EUR	Valeur mise en équivalence 31/12/2024	Part du Groupe dans le résultat de la période 2024	Valeur mise en équivalence 31/12/2023	Part du Groupe dans le résultat de la période 2023
Centrages	3,248,519	1,883	3,346,636	79,639
Immobilière de la Pépinière	1,733,626	-60,181	1,794,038	-71,861
Induservices	179,278	33,441	145,837	47,547
Induservices FR	556,217	-2,380,685	0	125,258
Socfinco	330,643	16,790	313,853	-4,683
Socfinco FR	9,418,614	2,312,487	7,106,126	2,558,601
Socfinde	1,542,839	94,839	1,848,000	124,448
Sodimex FR	1,980,344	163,514	2,116,830	342,281
Sogescol FR	9,434,275	4,490,177	7,533,893	2,791,818
Terrasia	304,106	9,660	294,446	9,698
TOTAL	***28,728,461***	***4,681,925***	***24,499,659***	***6,002,746***

EUR	Total de l'actif 31/12/2024	Produits des activités ordinaires 2024	Total de l'actif 31/12/2023	Produits des activités ordinaires 2023
Centrages	3,513,590	4,133,102	3,973,190	3,921,004
Immobilière de la Pépinière	3,527,021	542,766	3,738,399	512,571
Induservices	825,299	2,000,440	1,080,076	2,240,040
Induservices FR	8,079,485	4,277,158	7,823,488	3,651,270
Socfinco	1,561,286	0	1,581,948	0
Socfinco FR	22,775,929	26,198,369	25,146,251	26,708,826
Socfinde	142,309,736	0	110,740,705	0
Sodimex FR	10,696,365	19,727,530	8,126,993	21,344,372
Sogescol FR	78,921,062	425,221,366	47,993,053	326,642,221
Terrasia	684,141	75,367	655,210	0
TOTAL	***272,893,914***	***482,176,098***	***210,859,313***	***385,020,304***

Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence

Entreprise associée EUR	Etablissement principal	Principale activité	Dividendes reçus 31/12/2024	Dividendes recus 31/12/2023
Socfinco FR	Suisse	Prestation de services	0	4,000,000
Socfinde	Luxembourg	Holding financière	400,000	0
Sodimex FR	Suisse	Achat et vente de matériel	300,000	375,000
Sogescol FR	Suisse	Commerce de produits tropicaux	3,086,989	3,744,267
TOTAL			***3,786,989***	***8,119,267***

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Etat de la situation financière

Entreprise associée *31/12/2023*	*Actifs courants* *EUR*	*Actifs non-courants* *EUR*	*Passifs courants* *EUR*	*Passifs non-courants* *EUR*
Centrages	2,473,196	1,499,994	677,627	0
Socfinco FR	19,702,567	5,443,685	8,691,698	1,533,477
Socfinde	107,749,118	2,991,587	97,660,026	6,412,830
Sodimex FR	8,104,378	22,616	3,492,398	321,364
Sogescol FR	44,344,968	3,648,084	32,518,033	397,673
TOTAL	***182,374,227***	***13,605,966***	***143,039,782***	***8,665,344***

Entreprise associée *31/12/2024*	*Actifs courants* *EUR*	*Actifs non-courants* *EUR*	*Passifs courants* *EUR*	*Passifs non-courants* *EUR*
Centrages	2,395,093	1,118,497	456,017	0
Socfinco FR	18,035,233	4,740,696	3,389,631	0
Socfinde	139,268,149	3,041,587	130,689,832	6,412,830
Sodimex FR	10,685,793	10,572	6,595,552	17,955
Sogescol FR	75,282,614	3,638,448	59,233,967	0
TOTAL	***245,666,882***	***12,549,800***	***200,364,999***	***6,430,785***

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Compte de résultat

Entreprise associée *2023*	*Résultat des activités poursuivies* *EUR*	*Résultat net de la période* *EUR*	*Autres éléments du résultat global de l'exercice* *EUR*	*Résultat global de la période* *EUR*
Centrages	217,890	117,522	0	117,522
Socfinco FR	7,755,033	6,488,998	-91,830	6,397,168
Socfinde	-64,129	644,758	0	644,758
Sodimex FR	712,284	609,180	-33,645	575,535
Sogescol FR	7,990,852	6,193,674	-87,087	6,106,587
TOTAL	***16,611,930***	***14,054,132***	***-212,563***	***13,841,569***

Entreprise associée *2024*	*Résultat des activités poursuivies* *EUR*	*Résultat net de la période* *EUR*	*Autres éléments du résultat global de l'exercice* *EUR*	*Résultat global de la période* *EUR*
Centrages	-33,077	-37,989	0	-37,989
Socfinco FR	5,136,985	4,465,222	0	4,465,222
Socfinde	-57,041	539,225	0	539,225
Sodimex FR	442,336	369,626	0	369,626
Sogescol FR	13,841,623	9,711,688	0	9,711,688
TOTAL	***19,330,826***	***15,047,772***	***0***	***15,047,772***

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable des participations dans les états financiers consolidés

Entreprise associée *31/12/2023*	*Actif net de l'entreprise associée* *EUR*	*Pourcentage de la participation du Groupe*	*Autres ajustements IFRS* *EUR*	*Valeur comptable de la participation du Groupe* *EUR*
Centrages	3,295,563	50%	1,698,855	3,346,636
Socfinco FR	14,921,077	50%	-354,413	7,106,126
Socfinde	6,667,849	20%	514,430	1,848,000
Sodimex FR	4,313,232	50%	-39,786	2,116,830
Sogescol FR	15,077,346	50%	-4,780	7,533,893
TOTAL	***44,275,067***		***1,814,306***	***21,951,485***

Entreprise associée *31/12/2024*	*Actif net de l'entreprise associée* *EUR*	*Pourcentage de la participation du Groupe*	*Autres ajustements IFRS* *EUR*	*Valeur comptable de la participation du Groupe* *EUR*
Centrages	3,057,573	50%	1,719,733	3,248,519
Socfinco FR	19,386,298	50%	-274,535	9,418,614
Socfinde	5,207,074	20%	501,424	1,542,839
Sodimex FR	4,082,858	50%	-61,085	1,980,344
Sogescol FR	19,687,095	50%	-409,273	9,434,275
TOTAL	***51,420,898***		***1,476,264***	***25,624,591***

Il n'y a pas d'écarts d'acquisition dans les entreprises associées présentées ci-dessus.

Informations présentées de façon globale pour les entreprises associées qui ne sont pas significatives prises individuellement

EUR	*2024*	*2023*
Quote-part du Groupe dans le résultat net lié aux activités poursuivies	-2,380,975	185,598
Quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	0	-125,259
Quote-part du Groupe dans le résultat global total	-2,380,975	60,339
Valeur comptable totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées	3,103,871	2,548,175

La nature, l'étendue et les incidences financières des intérêts détenus par le Groupe dans les entreprises associées, y compris la nature des relations avec les autres investisseurs, sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

EUR	2024	2023
Juste valeur au 1er janvier	***4,800,038***	***300,038***
Acquisitions	0	4,500,000
Juste valeur au 31 décembre	***4,800,038***	***4,800,038***

	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
EUR	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4,800,038	4,800,038	4,800,038	4,800,038

Au 31 décembre 2024, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global correspondent principalement aux actions de Management Associates.

Note 12. Impôts différés

**** Décomposition des impôts différés actifs et passifs***

EUR	2024	2023
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-2,659,036	-915,418
IAS 12 : Pertes fiscales activées	5,171,080	238,349
IAS 12: Latences fiscales (*)	-6,931,640	-6,474,314
IAS 16 : Immobilisations corporelles (**)	-13,916,767	-16,196,712
IAS 19 : Engagements de retraites	2,757,288	2,545,646
IAS 21 : Ecarts de conversion	0	-1,210,662
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	946,458	375,811
IAS 38 : Frais d'établissement	-9,465	0
IAS 38 : Frais de recherche	316,988	360,975
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	-47,377
IFRS 16 : Contrats de location (**)	-31,609	-44,883
IAS 41 : Actifs biologiques (**)	-919,292	-480,896
Autres	-4,933	-83
Situation au 31 décembre	***-15,280,928***	***-21,849,564***
Dont actifs d'impôts différés	*12,390,875*	*2,735,633*
Dont passifs d'impôts différés	*-27,671,802*	*-24,585,197*

(*) Principalement lié au précompte sur les dividendes pour 4.1 millions d'euros.
(**) Dont -2.7 millions d'euros liés à l'hyperinflation[G] (réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs biologiques et des droits d'utilisation d'actifs).

Les impôts différés ci-dessus sont présentés par catégorie d'impôts différés résultant des retraitements de consolidation. Ils sont calculés société par société et la position nette entre les impôts différés passifs et les impôts différés actifs est présentée.

Sur base de l'évaluation effectuée, le Groupe n'a pas identifié d'exposition significative aux impôts sur le revenu au titre de Pilier II pour les bénéfices réalisés au cours de l'année (2023 : non applicable).

**** Actifs et passifs fiscaux éventuels***

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps.

Brabanta et Agripalma ont des pertes fiscales non utilisées, dont la recouvrabilité est incertaine, s'élevant respectivement à 17.4 millions d'euros (récupération non limitée), et à 10.5 millions d'euros (à utiliser avant 2030) au 31 décembre 2024.

Socfinaf a des pertes fiscales non utilisées pour 219.0 millions d'euros (à utiliser principalement avant 2040).

En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Note 13. Actifs et passifs d'impôts exigibles

**** Composants des actifs d'impôts exigibles***

EUR	*2024*	*2023*
Situation au 1er janvier	***9,549,094***	***12,438,610***
Produit d'impôts	1,443,799	1,133,981
Autres impôts	10,086,112	9,529,471
Impôts payés ou récupérés	-944,164	-263,201
Transfert (*)	-13,654,242	-12,782,933
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	-299,780
Ecarts de conversion	-414,587	-207,054
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	***6,066,012***	***9,549,094***

(*) Correspond principalement à la compensation des actifs et passifs d'impôts.

**** Composants des passifs d'impôts exigibles***

EUR	*2024*	*2023*
Situation au 1er janvier	***28,701,137***	***40,651,438***
Charge d'impôts	34,918,600	31,897,496
Autres impôts (*)	43,162,648	38,366,780
Impôts payés ou récupérés (**)	-56,890,316	-58,507,765
Transfert (***)	-14,178,878	-13,881,093
Ecarts de conversion	-4,727,516	-9,825,719
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	***30,985,675***	***28,701,137***

(*) Les autres impôts sont composés des impôts qui ne sont pas inclus dans les dépenses fiscales générales : TVA, impôt à la source, taxe douanière, ...
(**) Comprend les impôts sur le revenu et les autres impôts.
(***) Correspond principalement à la compensation des actifs et passifs d'impôts.

Note 14. Charge d'impôts

**** Composants de la charge d'impôts***

EUR	*2024*	*2023*
Charge d'impôts exigible (*)	37,722,511	36,557,147
Charge / (produit) d'impôts différés	-1,004,672	4,971,264
Charge d'impôts au 31 décembre	***36,717,839***	***41,528,411***

(*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat.

**** Composants de la charge / (produit) d'impôts différés***

EUR	*2024*	*2023*
IAS12 : Latences fiscales	382,364	-102,571
IAS 19 : Engagements de retraites	-354,828	1,553,831
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	43,879	484,856
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	1,886,214	-2,143,595
IFRS 9 : Contrats de change à terme	-29,412	0
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-364	-16,005
IAS 12 : Nouvelles latences fiscales	2,843,286	2,523,222
IAS 12 : Latences fiscales activées	-4,691,904	0
IAS 16 : Immobilisations corporelles	410,940	539,398
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-681,417	25,932
IAS 21 : Ecarts de conversion	-751,573	1,819,832
IFRS 16 : contrats de location	-66,719	286,364
Autres	4,862	0
Charge / (produit) d'impôts différés au 31 décembre	***-1,004,672***	***4,971,264***

**** Réconciliation entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie***

EUR	*2024*	*2023*
Charge d'impôts payés durant la période	-37,722,511	-36,557,147
Impôt - variation au bilan	7,757,536	1,401,592
Impôt sur le revenu payé	***-29,964,975***	***-35,155,555***

**** Réconciliation de la charge d'impôts***

EUR	*2024*	*2023*
Résultat avant impôts des activités poursuivies	***113,817,135***	***84,850,434***
Taux d'imposition nominal de la société mère	24.94%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	de 0% à 33%	de 0% à 33%
Impôts au taux nominal d'imposition des filiales	26,544,284	18,981,308
Revenus définitivement taxés	3,317,996	2,843,271
Mesures favorables à l'investissement non activées	-544,530	-192,116
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	7,856,944	7,215,176
Revenus non imposables	-6,327,763	-5,601,483
Dépenses non déductibles	7,799,038	6,629,405
Utilisation et activation de latences fiscales	-7,061,820	-1,410,695
Déficits à reporter non activés	3,065,503	8,294,995
Autres avantages fiscaux	-24,392	-10,671
Rappel d'impôts	3,287,343	232,357
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	-1,194,771	4,552,406
Ajustements divers	7	-5,542
Charge d'impôts au 31 décembre	***36,717,839***	***41,528,411***

Note 15. Stocks

**** Valeur comptable des stocks par catégorie***

EUR	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Matières premières	33,419,082	24,638,464
Consommables	17,675,787	16,850,225
Pièces de rechange	34,182,829	30,663,090
Produits en cours de fabrication	725,886	858,179
Produits finis	19,283,456	17,728,911
Acomptes versés et commandes en cours	3,226,579	2,945,178
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	***108,513,619***	***93,684,047***
Réductions de valeur sur stocks	-6,459,851	-4,947,343
Total net au 31 décembre	***102,053,768***	***88,736,704***

**** Réconciliation des stocks***

EUR	*2024*	*2023*
Situation au 1er janvier	***93,684,047***	***111,161,829***
Variation de stocks	11,553,053	5,770,503
Juste valeur de la production agricole	6,985,822	-9,522,251
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	-956,711
Hyperinflation	225,880	0
Ecarts de conversion	-3,935,183	-12,769,323
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	***108,513,619***	***93,684,047***
Réductions de valeur sur stocks	-6,459,851	-4,947,343
Total net au 31 décembre	***102,053,768***	***88,736,704***

**** Quantité des stocks par catégorie***

31/12/2023	*Matières premières[G]*	*Produits en cours de fabrication[G]*	*Produits finis[G]*
Huile de palme / huile de palmiste (en tonnes)	0	0	10,843
Hévéa (en tonnes)	33,065	0	9,799
Autres (en unités)	0	0	2,386,647

31/12/2024	*Matières premières[G]*	*Produits en cours de fabrication[G]*	*Produits finis[G]*
Huile de palme / huile de palmiste (en tonnes)	0	0	6,439
Hévéa (en tonnes)	30,503	0	11,347
Autres (en unités)	0	0	8,259,150

Note 16. Créances commerciales (actifs courants)

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Créances commerciales	28,750,979	22,784,333
Avances et acomptes versés	3,516,525	4,451,502
TOTAL	***32,267,504***	***27,235,835***

Les politiques comptables et de gestion des risques liées aux créances sont détaillées dans les Notes 1 et 33.

Le Groupe a effectué une analyse des pertes prévisionnelles sur les créances commerciales au cours de l'année. Suite à cette analyse, le Groupe n'a pas identifié de dépréciation comptable matérielle à comptabiliser.

Note 17. Autres créances (actifs courants)

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Créances sociales	1,132,601	1,247,379
Autres créances (*)	14,141,323	21,252,251
Comptes de régularisation	454,580	631,589
TOTAL	***15,728,504***	***23,131,219***

(*) Les autres créances comprennent des créances liées aux activités non opérationnelles ainsi qu'une créance de 8.5 millions d'euros (15.9 millions d'euros en 2023), correspondant au cash pooling au niveau de Socfinaf et de ses filiales envers des parties liées en dehors du périmètre de consolidation.

Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

**** Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière***

EUR	2024	2023
Comptes à vue	40,464,609	39,741,654
TOTAL	***40,464,609***	***39,741,654***

**** Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie***

EUR	2024	2023
Comptes à vue	40,464,609	39,741,654
Concours bancaires courants (*)	-5,026,090	-3,470,366
TOTAL	***35,438,519***	***36,271,288***

(*) Voir aussi la Note 22.

Note 19. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 35.7 millions d'euros au 31 décembre 2024 (inchangé par rapport à 2023). Au capital souscrit s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 87.5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, le capital est représenté par 17,836,650 actions sans désignation de valeur nominale.

	Actions ordinaires	
	31/12/2024	*31/12/2023*
Nombre d'actions	17,836,650	17,836,650
Nombre d'actions souscrites, sans désignation de valeur nominale	17,836,650	17,836,650

Note 20. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

Note 21. Engagements de retraites

**** Régime de pension à prestations définies et postérieures à l'emploi***

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays. Les avantages à verser au personnel de la filiale camerounaise Socapalm sont financés par des actifs comprenant des contrats d'assurance, dont le prix n'est pas coté sur un marché actif.

EUR	*2024*			*2023*		
	Valeur actualisée des obligations	*Juste valeur des actifs de régime*	*Montant net comptabilisé*	*Valeur actualisée des obligations*	*Juste valeur des actifs de régime*	*Montant net comptabilisé*
Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière						
Valeur actuelle des engagements	14,499,786	-1,333,054	**13,166,732**	13,932,928	-1,431,667	**12,501,261**
Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies	***14,499,786***	***-1,333,054***	***13,166,732***	***13,932,928***	***-1,431,667***	***12,501,261***
Composantes de la charge nette						
Coûts des services rendus	812,117	0	**812,117**	716,745	0	**716,745**
Coûts financiers	1,056,642	23,824	**1,080,466**	1,047,943	23,504	**1,071,447**
Rendement des actifs des régimes	0	-229,001	**-229,001**	0	-170,158	**-170,158**
Pré-retraites, réductions, liquidations	0	0	**0**	-5,875	0	**-5,875**
Coûts des services passés	0	0	**0**	300,283	0	**300,283**
Coûts des régimes à prestations définies	***1,868,759***	***-205,177***	***1,663,582***	***2,059,096***	***-146,654***	***1,912,442***
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière						
Au 1er janvier	***13,932,928***	***-1,431,667***	***12,501,261***	***13,689,168***	***-1,322,634***	***12,366,534***
Coûts selon le compte de résultat	1,868,759	-205,177	**1,663,582**	2,059,096	-146,654	**1,912,442**
Cotisations employeurs	-934,503	-680,676	**-1,615,179**	-699,064	-671,544	**-1,370,608**
Prestations payées	-211,986	211,986	**0**	-179,306	179,306	**0**
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat global	481,640	149,111	**630,751**	1,387,967	80,332	**1,468,299**
Transfert de l'actif net	0	623,370	**623,370**	0	449,526	**449,526**
Ecarts de conversion	-637,052	0	**-637,052**	-2,324,932	0	**-2,324,932**
Au 31 décembre	***14,499,787***	***-1,333,054***	***13,166,733***	***13,932,928***	***-1,431,667***	***12,501,261***

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2025.

**** Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global***

EUR	*2024*			*2023*		
	Valeur actualisée des obligations	*Juste valeur des actifs de régime*	*Montant net comptabilisé*	*Valeur actualisée des obligations*	*Juste valeur des actifs de régime*	*Montant net comptabilisé*
Ajustements liés à l'expérience	-1,402,613	0	**-1,402,613**	-912,093	0	**-912,093**
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	422,885	0	**422,885**	171,518	0	**171,518**
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	498,087	0	**498,087**	-647,390	0	**-647,390**
Rendement des actifs du régime hors taux d'intérêt	0	-149,111	**-149,111**	0	-80,332	**-80,332**
Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat global	***-481,641***	***-149,111***	***-630,752***	***-1,387,965***	***-80,332***	***-1,468,297***

**** Hypothèses actuarielles d'évaluation***

	2024	*2023*
AFRIQUE		
Taux d'actualisation moyen	de 4.71% à 20.16%	de 5.42% à 17.11%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	315,821	229,001
Augmentations futures des salaires	de 1.74% à 10.80%	de 1.74% à 10.70%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	18.33	19.06

**** Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies***

EUR	*2024*	*2023*
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	14,499,786	13,932,928
- Juste valeur des actifs de régime	-1,333,054	-1,431,667
Total au 31 décembre	***13,166,732***	***12,501,261***
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0.5%	14,083,715	13,515,787
Diminution de 0.5%	14,941,729	14,375,266
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0.5%	14,916,305	14,360,688
Diminution de 0.5%	14,104,320	13,526,805

L'analyse de sensibilité est basée sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour mesurer les obligations des régimes à prestations définies. Le taux de mortalité qui peut être affecté par l'effet du changement climatique est inclus dans cette analyse de sensibilité.

**** Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs***

	2025	2024
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	2,831,681	1,812,594

	2024	2023
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	5.5	6.1

**** Régime de pension à cotisations définies***

EUR	2024	2023
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	2,637,484	2,621,986

Note 22. Dettes financières

31/12/2023 EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	13,137,581	17,357,744	**30,495,325**
Dettes liées aux contrats de location	2,778,042	24,950,880	**27,728,922**
Autres emprunts (*)	47,495,679	85,420,573	**132,916,252**
Concours bancaires courants (**)	3,470,366	0	**3,470,366**
TOTAL	***66,881,668***	***127,729,197***	***194,610,865***

31/12/2024 EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	4,957,772	8,354,164	**13,311,936**
Dettes liées aux contrats de location	3,274,791	26,184,654	**29,459,445**
Autres emprunts (*)	50,122,589	30,000,000	**80,122,589**
Concours bancaires courants (**)	5,026,090	0	**5,026,090**
TOTAL	***63,381,242***	***64,538,818***	***127,920,060***

(*) Ce solde comprend un montant de 70.0 millions d'euros à payer à Socfin et aux actionnaires par Socfinaf (2023 : 120.0 millions d'euros). Voir la Note 30.
(**) Voir également la Note 18.

L'essentiel des emprunts consolidés est libellé en euros ou en francs CFA (dont la parité est liée à l'euro). Les taux des emprunts conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 5.70% et 7.09%.

Comme expliqué à la Note 33, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

Conformément à ses engagements envers Socfin, Socfinaf doit éviter de faire l'objet d'une faillite, d'une liquidation ou de toute autre procédure de droit luxembourgeois ou étranger, affectant les droits des créanciers en général. Socfinaf s'engage également à payer tous les montants dus à Socfin à la date d'échéance. En cas de défaut de paiement, l'encours global (30,000,000 d'euros au 31 décembre 2024) serait immédiatement exigible.

** Analyse de l'endettement à long terme par taux*

31/12/2023 *EUR*	*Taux fixe*	*Taux*	*Taux variable*	*Taux*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers					
Côte d'Ivoire	175,639	5.50%	0	-	**175,639**
Nigéria	7,240,279	5.00% à 10.00%	0	-	**7,240,279**
Cameroun	8,316,825	5.70% à 7.09%	0	-	**8,316,825**
Ghana	1,625,000	4.00%	0	-	**1,625,000**
	17,357,743		***0***		***17,357,743***
Autres emprunts et dérivés passifs					
Europe	80,000,000	6.00% à 6.25%	0	-	**80,000,000**
Sierra Leone	5,420,573	0% à 3.00%	0	-	**5,420,573**
	85,420,573		***0***		***85,420,573***
TOTAL	***102,778,316***		***0***		***102,778,316***

31/12/2024 *EUR*	*Taux fixe*	*Taux*	*Taux variable*	*Taux*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers					
Nigeria	3,804,741	5.00%	0	-	**3,804,741**
Cameroon	4,549,422	5.70% à 7.09%	0	-	**4,549,422**
	8,354,163		***0***		***8,354,163***
Autres emprunts et dérivés passifs					
Europe	30,000,000	6.25%	0	-	**30,000,000**
	30,000,000		***0***		***30,000,000***
TOTAL	***38,354,163***		***0***		***38,354,163***

** Analyse de l'endettement à long terme par devise*

31/12/2023	*EUR*	*CFA*	*NGN*	*STN*	*USD*	*GHS*	*CDF*	*TOTAL EUR*
Dettes auprès d'établissements financiers	1,625,000	8,492,464	7,240,279	0	0	0	0	**17,357,743**
Autres emprunts	80,000,000	0	0	0	5,420,573	0	0	**85,420,573**
Dettes liées aux contrats de location	0	20,289,243	3,236,272	112,602	1,260,191	25,509	27,063	**24,950,880**
TOTAL	***81,625,000***	***28,781,707***	***10,476,551***	***112,602***	***6,680,764***	***25,509***	***27,063***	***127,729,196***

31/12/2024	*EUR*	*CFA*	*NGN*	*STN*	*USD*	*GHS*	*CDF*	*TOTAL EUR*
Dettes auprès d'établissements financiers	0	4,549,422	3,804,741	0	0	0	0	**8,354,163**
Autres emprunts	30,000,000	0	0	0	0	0	0	**30,000,000**
Dettes liées aux contrats de location	0	21,455,410	2,377,968	101,977	2,201,431	21,772	26,096	**26,184,654**
TOTAL	***30,000,000***	***26,004,832***	***6,182,709***	***101,977***	***2,201,431***	***21,772***	***26,096***	***64,538,817***

**** Analyse de l'endettement à long terme par échéance***

31/12/2023 *EUR*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029 et au-delà*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers	8,362,989	4,773,585	4,061,408	2,685,043	1,051,182	**20,934,207**
Dettes liées aux contrats de location	2,332,498	1,812,884	1,534,512	121,920	19,149,066	**24,950,880**
Autres emprunts	6,937,466(*)	85,000,000(*)	0	0	3,487,181	**95,424,647**
TOTAL	***17,632,952***	***91,586,469***	***5,595,920***	***2,806,963***	***23,687,429***	***141,309,733***

(*) Ces montants correspondent aux intérêts et au capital à rembourser relatifs à l'emprunt à long terme de 80 millions d'euros, détaillé en Note 30.

31/12/2024 *EUR*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030 et au-delà*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers	3,857,659	3,197,038	1,999,062	655,502	0	**9,709,261**
Dettes liées aux contrats de location	2,804,012	2,505,730	731,656	158,689	19,984,567	**26,184,654**
Autres emprunts	31,875,000 (*)	0	0	0	0	**31,875,000**
TOTAL	***38,536,671***	***5,702,768***	***2,730,718***	***814,191***	***19,984,567***	***67,768,915***

(*) Ces montants correspondent aux intérêts et au capital à rembourser relatifs à l'emprunt à long terme de 30 millions d'euros, détaillé en Note 30.

**** Analyse des dettes à court terme***

Les dettes à court terme sont principalement composées des avances actionnaires avec Bolloré et Mopoli. Le détail des taux d'intérêts, des devises et des échéances est présenté dans la Note 30.

**** Trésorerie nette / (dette nette)***

EUR	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40,464,609	39,741,654
Dettes financières à plus d'un an	-38,354,164	-102,778,317
Dettes financières à moins d'un an	-60,106,451	-64,103,627
Dettes liées aux contrats de location	-29,459,445	-27,728,922
Dette nette	***-87,455,451***	***-154,869,212***
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40,464,609	39,741,654
Dettes financières à taux fixe	-98,460,615	-166,881,944
Dettes liées aux contrats de location	-29,459,445	-27,728,922
Dette nette	***-87,455,451***	***-154,869,212***

** Réconciliation de la trésorerie nette / (dette nette)*

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Découvert bancaire	Sous-total	Dettes financières à moins d'un an	Dettes financières à plus d'un an	Dettes liées aux contrats de location	Sous-total	TOTAL
Situation au 1er janvier 2023	***63,638,032***	***-10,695,901***	***52,942,131***	***-72,781,426***	***-163,937,124***	***-10,206,202***	***-246,924,752***	***-193,982,621***
Flux de trésorerie	-14,319,139	7,225,534	**-7,093,605**	24,092,568	37,988,001	4,623,622	**66,704,191**	**59,610,586**
Différences de conversion	-9,216,071	0	**-9,216,071**	138,407	9,990,476	2,274,529	**12,403,412**	**3,187,341**
Transfert	0	0	**0**	-12,082,811	13,180,334	0	**1,097,523**	**1,097,523**
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-361,169	0	**-361,169**	0	0	45,866	**45,866**	**-315,303**
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	**0**	0	0	-24,466,733	**-24,466,733**	**-24,466,733**
Situation au 31 décembre 2023	***39,741,653***	***-3,470,367***	***36,271,286***	***-60,633,262***	***-102,778,313***	***-27,728,918***	***-191,140,493***	***-154,869,207***
Flux de trésorerie	3,780,801	-1,555,724	**2,225,077**	18,483,418	49,615,658	3,704,820	**71,803,896**	**74,028,973**
Différences de conversion	-3,057,847	0	**-3,057,847**	847,338	2,702,982	1,481,976	**5,032,296**	**1,974,449**
Transfert	0	0	**0**	-13,777,856	12,105,513	6,707	**-1,665,636**	**-1,665,636**
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	**0**	0	0	-6,924,024	**-6,924,024**	**-6,924,024**
Situation au 31 décembre 2024	***40,464,607***	***-5,026,091***	***35,438,516***	***-55,080,362***	***-38,354,160***	***-29,459,439***	***-122,893,961***	***-87,455,445***

Note 23. Dettes commerciales et autres dettes

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Autres dettes non-courantes	***1,321,911***	***1,332,110***
Dettes fournisseurs	41,774,847	35,295,036
Factures à recevoir et avances reçues	9,624,547	11,102,007
Sous-total dettes fournisseurs	***51,399,394***	***46,397,043***
Dettes sociales	7,548,310	6,110,763
Autres dettes	5,293,059	11,555,848
Comptes de régularisation (*)	7,360,084	6,372,256
Sous-total autres dettes courantes	***20,201,453***	***24,038,867***
Factures à recevoir et avances reçues	***72,922,758***	***71,768,020***
Dont dettes non-courantes	1,321,911	1,332,110
Dont dettes courantes	71,600,847	70,435,910

(*) Ce montant comprend la partie des prêts relative à la subvention Okomu, pour 0.9 million d'euros (2023 : 2.2 millions d'euros).

Note 24. Instruments financiers

31/12/2023 EUR	Prêts et emprunts au coût amorti	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers au coût amorti	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*) à la juste valeur
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	4,800,038	0	**4,800,038**	0	0
Avances à long terme	1,502,170	0	513,733	**2,015,903**	1,502,170	513,733
Autres actifs non-courants	0	0	3,089,715	**3,089,715**	0	3,089,715
Créances commerciales	0	0	27,235,836	**27,235,836**	0	27,235,836
Autres créances	0	0	23,131,220	**23,131,220**	0	23,131,220
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	39,741,654	**39,741,654**	0	39,741,654
Total actifs	***1,502,170***	***4,800,038***	***93,712,158***	***100,014,366***	***1,502,170***	***93,712,158***
Passifs						
Dettes financières à plus d'un an (**)	102,778,317	0	0	**102,778,317**	100,229,159	0
Autres dettes (non-courantes) (***)	0	0	1,332,110	**1,332,110**	0	1,332,110
Dettes financières à moins d'un an (**)	60,633,260	0	3,470,367	**64,103,627**	60,633,260	3,470,367
Dettes commerciales (courantes) (***)	0	0	46,397,043	**46,397,043**	0	46,397,043
Autres dettes (courantes) (***)	0	0	24,038,868	**24,038,868**	0	24,038,868
Total passifs	***163,411,577***	***0***	***75,238,388***	***238,649,965***	***160,862,419***	***75,238,388***

(*) A titre d'information.
(**) Voir Note 22.
(***) Voir Note 23.

31/12/2023 EUR	Juste valeur Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	4,800,038	***4,800,038***

31/12/2024 EUR	Prêts et emprunts au coût amorti	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers au coût amorti	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*) à la juste valeur
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	4,800,038	0	**4,800,038**	0	0
Avances à long terme	1,239,441	0	506,993	**1,746,434**	1,239,441	506,993
Autres actifs non-courants	0	0	3,710,342	**3,710,342**	0	3,710,342
Créances commerciales	0	0	32,267,503	**32,267,503**	0	32,267,503
Autres créances	0	0	15,728,504	**15,728,504**	0	15,728,504
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	40,464,609	**40,464,609**	0	40,464,609
Total actifs	***1,239,441***	***4,800,038***	***92,677,951***	***98,717,430***	***1,239,441***	***92,677,951***
Passifs						
Dettes financières à plus d'un an (**)	38,354,164	0	0	**38,354,164**	38,226,992	0
Autres dettes (non-courantes) (***)	0	0	1,321,911	**1,321,911**	0	1,321,911
Dettes financières à moins d'un an (**)	55,080,361	0	5,026,090	**60,106,451**	55,080,361	5,026,090
Dettes commerciales (courantes) (***)	0	0	51,399,394	**51,399,394**	0	51,399,394
Autres dettes (courantes) (***)	0	0	20,201,453	**20,201,453**	0	20,201,453
Total passifs	***93,434,525***	***0***	***77,948,848***	***171,383,373***	***93,307,353***	***77,948,848***

(*) A titre d'information.
(**) Voir Note 22.
(***) Voir Note 23.

31/12/2024 EUR	Juste valeur Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	4,800,038	***4,800,038***

Le Groupe a estimé la juste valeur des instruments financiers en comparant leur taux d'intérêt au taux d'intérêt réel à la fin de l'année, fourni par la Banque Centrale Européenne. En cas de différences significatives entre les taux d'intérêt, la juste valeur estimée des instruments financiers est indiquée dans cette note.

Note 25. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

Frais de personnel *EUR*	*2024*	*2023*
Rémunérations	70,201,602	69,702,788
Charges sociales et charges liées aux retraites	8,365,554	9,207,095
TOTAL	***78,567,156***	***78,909,883***

Effectifs moyens	*2024*	*2023*
Directeurs	121	118
Employés	5,824	5,126
Ouvriers (y compris saisonniers)	18,879	18,696
TOTAL	***24,824***	***23,940***

Note 26. Autres produits financiers

EUR	*2024*	*2023*
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	392,745	419,665
Gains de change	28,373,454	22,174,456
Autres (*)	2,893,276	258,206
TOTAL	***31,659,475***	***22,852,327***

(*) Dont 1.3 million d'euros liés à l'hyperinflation[G].

Note 27. Charges financières

EUR	*2024*	*2023*
Intérêts et charges financières	7,953,154	11,245,986
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	3,254,417	3,411,779
Pertes de change	25,226,993	26,848,781
Autres	547,461	1,516,828
TOTAL	***36,982,025***	***43,023,374***

Note 28. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2024	*2023*
Résultat net (en euros)	57,798,533	28,248,339
Nombre moyen d'actions	17,836,650	17,836,650
Résultat net par action non dilué (en euros)	***3.18***	***1.58***

Note 29. Dividendes et tantièmes

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale annuelle du 4 juin 2025 de verser un dividende de 0.10 euro par action, pour un montant total de 1.8 million d'euros.

	2024	2023
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	0	0
Nombre d'actions	17,836,650	17,836,650
Dividende par action distribué sur la période	***0***	***0***

Note 30. Informations relatives aux parties liées

**** Rémunérations allouées aux administrateurs***

EUR	2024	2023
Avantages à court terme	474,747	488,730

**** Transactions relatives aux autres parties liées***

31/12/2023 EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs non-courants				
Avances à long terme	0	130,000	280,000	**410,000**
	0	***130,000***	***280,000***	***410,000***
Actifs courants				
Créances commerciales	0	18,248,109	0	**18,248,109**
Autres créances (Note 17)	0	16,003,218	14,339	**16,017,557**
	0	***34,251,327***	***14,339***	***34,265,666***
Passifs non-courants				
Dettes financières (Note 22)	80,000,000	3,395,056	3,487,181	**86,882,237**
	80,000,000	***3,395,056***	***3,487,181***	***86,882,237***
Passifs courants				
Dettes financières (Note 22)	0	0	40,705,753	**40,705,753**
Dettes commerciales	0	16,879,628	6,031	**16,885,659**
Autres dettes (Note 23)	1,250,000	3,912,871	660	**5,163,531**
	1,250,000	***20,792,499***	***40,712,444***	***62,754,943***

2023 EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Compte de résultat				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	198,623,366	0	**198,623,366**
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	44,144,608	658,211	**44,802,819**
Produits financiers	0	254,618	0	**254,618**
Charges financières	5,786,549	310,356	2,003,287	**8,100,192**

31/12/2024 *EUR*	*Maison mère*	*Entreprises associées*	*Autres parties liées*	*TOTAL*
Actifs courants				
Créances commerciales	0	26,562,342	0	**26,562,342**
Autres créances (Note 17)	0	8,933,781	13,470	**8,947,251**
	0	***35,496,124***	***13,470***	***35,509,594***
Passifs non-courants				
Dettes financières (Note 22)	30,000,000	509,491	903	**30,510,394**
	30,000,000	***509,491***	***903***	***30,510,394***
Passifs courants				
Dettes financières (Note 22)	642,361	0	43,982,261	**44,624,622**
Dettes commerciales	0	14,849,277	31,507	**14,880,784**
Autres dettes (Note 23)	0	2,945,443	660	**2,946,103**
	642,361	***17,794,720***	***44,014,428***	***62,451,509***

2024 *EUR*	*Maison mère*	*Entreprises associées*	*Autres parties liées*	*TOTAL*
Compte de résultat				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	257,195,825	0	**257,195,825**
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	41,041,515	922,000	**41,963,515**
Produits financiers	0	302,858	0	**302,858**
Charges financières	3,907,118	46,028	2,400,000	**6,353,146**

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par M. Hubert Fabri via Financière Privée, qui détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 6% (2023 : 6%). Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2024 est de 1.2 million d'euros. Au 31 décembre 2024, le solde restant dû s'élève à 20.3 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juillet 2026.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 6% (2023 : 6%). Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2024 est de 1.2 million d'euros. Au 31 décembre 2024, le solde restant dû s'élève à 20.3 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juin 2025.

Socfinaf n'a pas versé de dividende en 2024 à la maison-mère Socfin (2023 : dividende nul). Socfinaf a contracté un emprunt de 30.0 millions d'euros auprès de Socfin (2023 : 80.0 millions d'euros), remboursable par anticipation ou au plus tard en novembre 2026. Des intérêts annuels au taux de 6.25% (2023 : 6.25%) sont payables sur ce prêt. A ce titre, Socfinaf a payé un intérêt de 3.9 millions d'euros en 2024 contre 5.8 millions d'euros en 2023.

Note 31. Engagements hors bilan

En 2019, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 10 milliards de naira, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2024, le solde du prêt s'élève à 4 millions d'euros (2023 : 7 millions d'euros).

En 2021, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 2 milliards de naira, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2024, le solde du prêt s'élève à 1 million d'euros (2023 : 1 million d'euros).

Conformément aux engagements du Groupe en matière de gestion responsable, la plupart des plantations du Groupe ont été certifiées RSPO. La certification RSPO contient des engagements pour soutenir des projets de reforestation, nommés plans de compensation. En parallèle de l'obtention de cette certification RSPO, le Groupe s'est engagé dans plusieurs projets de reforestation en Afrique, représentant un budget global de 19.6 millions d'USD (18.9 millions d'euros, non actualisés), qui devrait être dépensés entre 2025 et 2047.

Note 32. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et Congo (RDC).

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Cameroun proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux du secteur Libéria uniquement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Sierra Leone, Sao Tomé-et-Principe et Congo proviennent uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et dans le compte de résultat consolidés.

**** Résultat sectoriel au 31 décembre 2023***

EUR	*Europe*	*Sierra Leone*	*Libéria*	*Côte d'Ivoire*	*Ghana*	*Nigéria*	*Cameroun*	*São Tomé-et-Principe*	*Congo (RDC)*	*TOTAL*
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	0	44,340,974	36,813,393	160,456,976	34,514,182	113,518,677	156,987,751	5,511,788	10,923,105	**563,066,846**
Produits des activités ordinaires intersecteurs	0	0	0	142,039	0	0	0	0	0	**142,039**
Matières premières et consommables utilisés	0	-9,871,828	-14,655,657	-85,800,296	-5,767,731	-23,467,006	-52,489,312	-2,141,205	-3,839,471	**-198,032,506**
Autres charges externes (*)	-2,760,646	-6,819,654	-10,822,984	-21,217,101	-3,063,113	-36,461,249	-32,737,251	-1,531,005	-3,089,851	**-118,502,853**
Charges de personnel	0	-6,200,117	-8,196,073	-29,184,999	-4,598,807	-2,986,458	-22,056,316	-2,216,606	-3,470,508	**-78,909,883**
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	0	-7,320,901	-13,907,357	-11,619,861	-2,350,323	-8,431,352	-19,884,067	-1,346,455	-3,730,129	**-68,590,445**
Autres produits et charges opérationnels (**)	1,102,029	-1,458,697	-1,415,146	-59,267	-203,855	10,166,980	-116,544	-238,200	-1,598,184	**6,179,116**
Résultat sectoriel	*-1,658,616*	*12,669,776*	*-12,183,825*	*12,575,452*	*18,530,353*	*52,339,593*	*29,704,262*	*-1,961,683*	*-4,805,038*	***105,210,274***
Produits financiers et gains sur cessions										23,005,905
Charges financières et pertes sur cessions										-43,365,744
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées										6,002,745
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits										-41,528,411
Résultat net de la période										***49,324,768***

(*) Les autres charges correspondent principalement aux prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (Transport, intérim et sous-traitance, assistance technique, assurances, ...).
(**) Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle (subventions publiques, autres taxes, impôts fonciers, ...).

**** Résultat sectoriel au 31 décembre 2024***

EUR	*Europe*	*Sierra Leone*	*Libéria*	*Côte d'Ivoire*	*Ghana*	*Nigéria*	*Cameroun*	*São Tomé-et-Principe*	*Congo (RDC)*	*TOTAL*
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	0	36,173,045	41,386,727	192,312,963	31,225,313	81,277,153	190,843,095	5,439,779	12,724,876	**591,382,950**
Produits des activités ordinaires intersecteurs	0	0	0	181,737	0	0	0	0	0	**181,737**
Matières premières et consommables utilisés	0	-7,902,602	-5,379,820	-91,507,678	-4,648,969	-11,876,188	-70,169,794	-1,400,552	-2,892,884	**-195,778,485**
Autres charges externes (*)	-3,432,596	-6,897,187	-17,066,305	-23,690,750	-3,031,418	-28,824,359	-39,901,479	-1,979,936	-2,536,200	**-127,360,230**
Charges de personnel	-239,750	-8,309,246	-8,345,726	-28,286,341	-5,328,019	-1,017,338	-21,323,285	-2,250,577	-3,466,873	**-78,567,156**
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	0	-7,133,509	-5,174,916	-11,147,579	-5,040,249	-4,295,495	-20,577,477	-3,506,001	-2,955,811	**-59,831,038**
Autres produits et charges opérationnels (**)	1,206,767	-2,508,507	-3,334,668	195,692	-554,960	-1,086,698	-819,290	-271,138	-4,080,542	**-11,253,343**
Résultat sectoriel	*-2,465,579*	*3,421,994*	*2,085,292*	*37,876,154*	*12,621,698*	*34,177,075*	*38,051,769*	*-3,968,425*	*-3,207,433*	***118,592,545***
Produits financiers et gains sur cessions										34,148,646
Charges financières et pertes sur cessions										-38,924,056
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées										4,681,925
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits										-36,717,839
Résultat net de la période										***81,781,222***

(*) Les autres charges correspondent principalement aux prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (Transport, intérim et sous-traitance, assistance technique, assurances, ...).
(**) Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle (subventions publiques, autres taxes, impôts fonciers, ...).

**** Total des actifs sectoriels***

EUR	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Europe	2,470,841	1,489,353
Sierra Leone	125,589,443	123,185,982
Libéria	125,895,953	115,836,618
Côte d'Ivoire	156,984,041	151,924,753
Ghana	34,590,758	37,518,498
Nigéria	73,267,846	81,865,152
Cameroun	177,372,347	178,037,147
Sao Tomé-et-Principe	23,300,264	26,624,876
Congo (RDC)	49,879,235	51,567,843
TOTAL	***769,350,728***	***768,050,223***
IFRS 3 / IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-18,642,032	-18,545,344
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	7,760,052	1,036,347
Autres retraitements IFRS	-6,672,709	-6,556,682
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-57,907,036	-52,372,458
Total des actifs sectoriels consolidés	***693,889,004***	***691,612,086***
Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels		
Droits d'utilisation des actifs	31,473,450	29,232,550
Participations dans des entreprises associées	28,728,462	24,499,660
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat global	4,800,038	4,800,038
Avances à long terme	1,746,434	2,015,903
Actifs d'impôts différés	12,390,875	2,735,632
Autres actifs non courants	3,710,342	3,089,715
Actifs consolidés non courants	***82,849,601***	***66,373,498***
Autres créances	15,728,504	23,131,220
Actifs d'impôts exigibles	6,066,013	9,549,095
Actifs consolidés courants	***21,794,516***	***32,680,315***
Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels	***104,644,118***	***99,053,812***
Actifs détenus en vue de la vente	0	6,313,418
Total actifs	***798,533,121***	***796,979,317***

**** Total des passifs sectoriels***

EUR	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Europe	71,664,116	3,261,194
Sierra Leone	2,141,812	2,453,806
Libéria	7,059,949	7,008,789
Côte d'Ivoire	18,401,404	29,593,122
Ghana	2,906,865	597,314
Nigéria	6,318,461	3,674,454
Cameroun	31,406,383	27,352,202
Sao Tomé-et-Principe	5,181,397	4,435,416
Congo (RDC)	1,974,123	2,393,585
TOTAL	***147,054,510***	***80,769,881***
Autres retraitements IFRS	2,109,067	2,294,545
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-77,562,730	-12,628,515
Total des passifs sectoriels consolidés	***71,600,846***	***70,435,910***
Capitaux propres et passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels		
Capitaux propres totaux	525,152,562	463,930,610
Passifs non-courants	106,699,276	166,147,779
Dettes financières à moins d'un an	60,106,451	64,103,627
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	3,274,791	2,778,042
Passifs d'impôts exigibles	30,985,675	28,701,137
Provisions	713,520	597,934
Total capitaux propres et passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels	***726,932,275***	***726,259,128***
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	0	284,279
Total capitaux propres et passifs	***798,533,122***	***796,979,317***

**** Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2023***

EUR	*Immobilisations incorporelles*	*Immobilisations corporelles*	*Actifs biologiques producteurs*	*TOTAL*
Sierra Leone	0	2,535,268	0	**2,535,268**
Libéria	0	2,492,307	1,238,634	**3,730,941**
Côte d'Ivoire	15,621	5,647,697	3,685,695	**9,349,013**
Ghana	0	1,580,958	160,462	**1,741,420**
Nigéria	0	10,397,083	759,758	**11,156,841**
Cameroun	0	12,548,621	3,801,263	**16,349,884**
Sao Tomé-et-Principe	0	811,212	0	**811,212**
Congo (RDC)	0	106,557	0	**106,557**
TOTAL	***15,621***	***36,119,704***	***9,645,812***	***45,781,136***

**** Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2024***

EUR	*Immobilisations incorporelles*	*Immobilisations corporelles*	*Actifs biologiques producteurs*	*TOTAL*
Sierra Leone	0	2,918,570	0	**2,918,570**
Libéria	0	3,045,124	772,505	**3,817,629**
Côte d'Ivoire	1,750	6,302,699	4,416,626	**10,721,075**
Ghana	0	1,792,455	7,489	**1,799,944**
Nigéria	0	8,320,017	2,061,827	**10,381,845**
Cameroun	0	15,434,392	3,626,548	**19,060,940**
Sao Tomé-et-Principe	0	288,366	0	**288,366**
Congo (RDC)	0	278,538	0	**278,538**
TOTAL	***1,750***	***38,380,160***	***10,884,996***	***49,266,907***

**** Information par secteur d'activité***

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes :

EUR	*2024*	*2023*
Palmier	352,185,922	370,064,088
Hévéa	232,052,741	186,846,082
Autres produits agricoles	1,974,806	1,717,350
Autres	5,169,491	4,439,331
TOTAL	***591,382,960***	***563,066,850***

**** Information par zone géographique***

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients :

EUR Implantation / Origine	Europe	Libéria	Côte d'Ivoire	Nigéria	Cameroun	Congo (RDC)	Sierra Leone	Autre(s) pays africain(s)	Reste du monde	2023 TOTAL
Sierra Leone	3,640,928	0	0	0	0	0	40,700,046	0	0	**44,340,974**
Libéria	34,963,720	1,849,674	0	0	0	0	0	0	0	**36,813,394**
Côte d'Ivoire	89,813,516	0	27,089,750	0	0	0	0	1,266,572	42,287,138	**160,456,976**
Ghana	0	0	0	0	0	0	0	34,514,182	0	**34,514,182**
Nigéria	0	0	0	113,518,677	0	0	0	0	0	**113,518,677**
Cameroun	11,639,991	0	0	0	145,347,760	0	0	0	0	**156,987,752**
Sao Tomé-et-Principe	5,222,997	0	0	0	0	0	0	288,791	0	**5,511,788**
Congo (RDC)	0	0	0	0	0	10,923,105	0	0	0	**10,923,105**
TOTAL	***145,281,153***	1,849,674	***27,089,750***	***113,518,677***	***145,347,760***	***10,923,105***	***40,700,045***	***36,069,545***	***42,287,138***	***563,066,847***

EUR Implantation / Origine	Europe	Ghana	Côte d'Ivoire	Nigéria	Cameroun	Congo (RDC)	Sierra Leone	Autre(s) pays africain(s)	Reste du monde	2024 TOTAL
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	36,173,045	0	0	**36,173,045**
Libéria	41,385,338	0	0	0	0	0	0	1,388	0	**41,386,727**
Côte d'Ivoire	119,868,974	0	21,202,960	0	0	0	0	1,355,054	49,885,974	**192,312,963**
Ghana	0	31,225,313	0	0	0	0	0	0	0	**31,225,313**
Nigéria	0	0	0	81,277,153	0	0	0	0	0	**81,277,153**
Cameroun	22,275,641	0	0	0	168,567,454	0	0	0	0	**190,843,095**
Sao Tomé-et-Principe	5,253,903	0	0	0	0	0	0	185,876	0	**5,439,779**
Congo (RDC)	0	0	0	0	0	12,724,876	0	0	0	**12,724,876**
TOTAL	***188,783,856***	31,225,313	***21,202,960***	***81,277,153***	***168,567,454***	***12,724,876***	***36,173,045***	***1,542,319***	***49,885,974***	***591,382,950***

**** Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique***

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par zone géographique :

EUR — Catégorie / Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	2023 TOTAL
Sierra Leone	44,340,974	0	0	**44,340,974**
Libéria	0	36,813,393	0	**36,813,393**
Côte d'Ivoire	30,964,234	126,880,126	2,612,616	**160,456,976**
Ghana	33,301,860	1,136,571	75,751	**34,514,182**
Nigéria	101,319,579	12,017,173	181,926	**113,518,677**
Cameroun	143,702,547	9,998,817	3,286,387	**156,987,751**
Sao Tomé-et-Principe	5,511,788	0	0	**5,511,788**
Congo (RDC)	10,923,105	0	0	**10,923,105**
TOTAL	***370,064,087***	***186,846,079***	***6,156,680***	***563,066,846***

EUR — Catégorie / Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	2024 TOTAL
Sierra Leone	36,173,045	0	0	**36,173,045**
Libéria	0	41,385,339	1,388	**41,386,727**
Côte d'Ivoire	29,716,535	159,211,619	3,384,808	**192,312,963**
Ghana	29,401,919	1,771,651	51,743	**31,225,313**
Nigéria	67,125,503	14,058,216	93,434	**81,277,153**
Cameroun	171,623,331	15,625,913	3,593,851	**190,843,095**
Sao Tomé-et-Principe	5,420,706	0	19,073	**5,439,779**
Congo (RDC)	12,724,876	0	0	**12,724,876**
TOTAL	***352,185,915***	***232,052,737***	***7,144,298***	***591,382,950***

Note 34. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel

A l'exception du Ghana et de la Sierra Leone (voir Note 1.25), les pays dans lesquels le Groupe opère ne correspondent pas à des économies hyperinflationnistes ou ne souffrent pas d'une menace immédiate de dévaluation des prix. Néanmoins, dans une minorité de ces pays, le système politique et la stabilité économique restent fragiles et pourraient conduire à une dévaluation de la monnaie ou à une hyperinflation[G].

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

**** Risque de prix sur les marchés des matières premières***

Risque potentiel

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières[G] (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

Gestion du risque et opportunités

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :
- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

**** Risque de devises étrangères***

Risque potentiel

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar et le naira nigérian. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Au Nigéria, la disponibilité des devises fortes est extrêmement limitée. La différence entre les taux de la Banque Centrale du Nigéria (CBN) et les taux de gré à gré (OTC) reste forte à fin 2024. Pour établir les états financiers consolidés, le groupe utilise les taux de la Banque centrale du Nigéria (CBN). Ces taux sont indiqués dans la Note 1.8 des états financiers. L'impact des opérations Nigérianes du Groupe sur le résultat consolidé est indiqué dans la Note 32 (Information sectorielle) des états financiers.

Gestion du risque et opportunités

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

Le Groupe surveille attentivement l'évolution de la situation du marché des changes au Nigéria, en vue de présenter une image fidèle les états financiers.

**** Risque de taux d'intérêts***

Risque potentiel

Le premier risque lié au taux d'intérêt dénote une variation des flux de trésorerie relatifs aux emprunts à court terme, souvent à taux variable, ainsi qu'un niveau relativement élevé des taux d'intérêt de base sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le second risque est lié aux marchés en développement, lorsqu'il s'agit d'emprunter dans une monnaie locale.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a une exposition limitée au risque de taux d'intérêt. Le premier risque est maintenu sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Une politique systématique de mise en concurrence permet de surveiller le second risque, entre les banques locales et internationales d'une part, des prêteurs internationaux d'autre part, qui peuvent offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Risque de crédit

Risque potentiel

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations au titre d'un instrument financier ou d'un contrat avec un client, entraînant une perte financière. Le groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement les créances commerciales) et de ses activités de financement, y compris les dépôts auprès de banques et d'institutions financières, les transactions de change et d'autres instruments financiers.

Gestion du risque et opportunités

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'export des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration. Le groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et sa trésorerie auprès d'institutions à faible risque de crédit.

Les informations sur les dépréciation d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.17.

Risque de liquidité

Risque potentiel

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.
Gestion du risque et opportunités

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.
Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Risque d'expropriation

Risque potentiel

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

Gestion du risque et opportunités

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

**** Risque de change***

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 10% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 0.8 million d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales en 2024 (incluant le dollar) s'élèvent à 351.4 millions d'euros. Les ventes globales (conclues principalement en dollars) en 2024 s'élèvent à 240.0 millions d'euros.

**** Risque de taux d'intérêts***

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la Note 22. Suite au remboursement anticipé du prêt à taux variable par Socfinaf en 2024, l'exposition du groupe au risque de taux d'intérêts a diminué en 2024. La direction continue néanmoins de suivre de près l'évolution des taux d'intérêts.

**** Risque de crédit***

Au 31 décembre 2024, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent 26.6 millions d'euros et 5.7 millions d'euros respectivement. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR (société mise en équivalence). Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

EUR	*2024*	*2023*
Créances commerciales	34,144,347	29,023,129
Provision principalement sur créances non-opérationnelles	-1,876,844	-1,787,293
Autres créances	15,728,504	23,131,220
Total net des créances	***47,996,007***	***50,367,056***
Montant non encore échu	46,536,635	50,345,512
Montant échu depuis moins de 6 mois	744,991	0
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	689,156	0
Montant échu depuis plus d'un an	25,225	21,544
Total net des créances	***47,996,007***	***50,367,056***

Note 34. Passifs éventuels

La Société des caoutchoucs du Grand Bereby ("SOGB"), société anonyme de droit ivoirien et filiale du Groupe est impliquée dans un litige avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ("CNPS") de Côte d'Ivoire. Ce litige porte sur le contrôle de l'imposition des avantages en nature que la SOGB aurait dû verser à la CNPS pour avoir mis à disposition des logements à ses employés.

Suite à une première analyse pour la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013, la CNPS a estimé un montant dû de 182 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 277,000 euros. Sur la base des calculs de la SOGB, le montant dû s'établit à 32 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 48,000 euros.

Suite à une contrainte, l'affaire a été portée devant le Tribunal de Sassandra. Ce dernier a invité les deux parties à aboutir à un règlement amiable du litige les opposant et à lui produire un accord transactionnel, le cas échéant.

A défaut d'un règlement amiable du litige, il appartiendrait au tribunal de Sassandra de se prononcer sur le fond.

La CNPS a effectué une seconde analyse portant sur les exercices de 2014 à 2018. La CNPS a ajouté au précédent montant, une somme de 1,650 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 2.5 millions d'euros. La SOGB a enregistré une provision d'un montant de 250 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 381,000 euros, qui correspond au montant qu'elle considère effectivement dû.

La question relative aux logements sur les plantations en zone rurale est une problématique d'ordre général et concerne la plupart des entreprises agricoles et forestières, notamment celles du secteur de l'hévéa, du palmier à huile et de la banane.

C'est la raison pour laquelle des actions ont été menées par des entreprises du secteur, soutenues en cela par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ("CGECI"), en vue d'obtenir une position claire de la CNPS à ce sujet.

La CNPS avait toujours accordé une tolérance concernant la détermination des avantages en nature constitués par la mise à disposition de logement en zone rurale.

Une proposition d'arbitrage a été introduite auprès du Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale par un groupe de travail regroupant des membres de la CGECI et de l'UNEMAF. Des réunions de travail devaient avoir lieu dans le courant de l'année 2020 mais celle-ci ont été reportées en raison de la situation sanitaire et n'ont pas repris à ce jour.

A la date de clôture des comptes, la procédure amiable est donc toujours en cours. De son issue dépendra la saisine du tribunal de Sassandra qui aura seul le pouvoir de contraindre les parties. Dans la mesure où il n'existe, à ce jour, aucune contrainte légale et sur base des éléments précédents, la Direction est d'avis qu'aucune provision matérielle ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible.

Note 35. Evènements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas d'événements matériels après la date de clôture à mentionner.

Note 36. Actifs détenus en vue de la vente

EUR *ACTIFS*	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Actifs non-courants		
Droits d'utilisation d'actifs	0	33,851
Immobilisations corporelles	0	2,241,077
Actifs biologiques producteurs	0	1,969,162
	0	***4,244,090***
Actifs courants		
Stocks	0	956,711
Actifs biologiques courants	0	21,188
Créances commerciales	0	2,973
Autres créances	0	427,509
Actifs d'impôts exigibles	0	299,777
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	361,169
	0	***2,069,328***
Actifs détenus en vue de la vente	***0***	***6,313,418***

EUR *PASSIFS*	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Passifs non-courants		
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	0	35,449
	0	***35,449***
Passifs courants		
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	0	10,417
Dettes commerciales	0	119,584
Autres dettes	0	118,829
	0	***248,830***
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	***0***	***284,279***

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des actifs classés comme détenus en vue de la vente et les passifs y afférents sont attribuables à SRC. Au cours du dernier trimestre 2023, la direction de Socfinaf a mené des négociations sur la cession de SRC. En conséquence, SRC a été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2023.

Après négociations, la vente de la SRC a été finalisée en août 2024. La plus-value sur cette vente, qui s'élève à 2.4 millions d'euros, est présentée dans le compte de résultat sur la ligne « plus-value sur cessions ».

Note 37. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

EUR	*2024*	*2023*
Audit (TVAC)	815,053	732,412

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucun travail matériel de conseil ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2024 ou en 2023.

Note 38. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (EBITDA[G])

EUR	*2024*	*2023*
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	56,798,533	28,248,339
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle	24,982,689	21,076,429
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	-4,681,925	-6,002,745
Dividendes de sociétés associées	3,894,328	8,292,174
Juste valeur de la production agricole	-7,419,470	9,659,361
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	69,018,943	69,602,128
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	-547,141	188,791
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	36,717,839	41,528,411
Autres produits financiers	-31,659,474	-22,852,327
Autres produits financiers inclus dans les reprises d'amortissements et provisions	19,843	0
Charges financières	36,982,026	43,023,377
Charges financières incluses dans les dotations aux amortissements et provisions	-25,749	-739,026
Impact du retraitement des contrats de location sur l'EBITDA	-7,663,977	-7,645,019
EBITDA hors impact du retraitement des contrats de location	***176,416,464***	***184,379,893***

Rapport de gestion social

Présenté par le Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 4 juin 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2024.

Activités

Socfinaf détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale dans les secteurs du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur se présente comme suit :

(millions d'euros)		*2024*	*2023*
PRODUITS			
Reprises de corrections de valeur			
Investissements présentés en actifs courants		62.6	0.0
Produits des immobilisations financières			
Dividendes		49.7	45.2
Intérêts		1.3	1.3
Autres intérêts et produits assimilés		1.2	4.5
Total des produits		***114.8***	***51.0***
CHARGES			
Corrections de valeur :			
sur immobilisations financières	(1)	5.9	33.1
Moins-value sur cession d'immobilisations financières		62.2	0.0
Autres charges externes		3.8	3.4
Intérêts et autres charges financières		6.8	8.7
Impôts		4.9	3.2
Total des charges		***83.6***	***48.4***
PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE		***31.2***	***2.6***

(1) Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration a décidé de réduire la valeur de son avance à Salala Rubber de 1,809,955 euros et de réduire la valeur d'acquisition de Agripalma de 4,099,947 euros.

Produits des actifs financiers

(millions d'euros)	*2024*	*2023*
Dividendes		
Befin	13.4	13.4
Socapalm	12.2	10.6
Okomu	9.6	10.9
PSG	8.3	0.0
Socfinco FR	0.0	4.0
Sogescol FR	3.1	3.7
Safa	2.3	2.0
Autres	0.8	0.5
Total des dividendes	***49.7***	***45.1***

Les intérêts sur créances s'élèvent à 1.6 million d'euros et les gains de change à 1.0 million d'euros.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 31.2 millions d'euros contre 2.6 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Bilan

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de Socfinaf s'élève à 327.2 millions d'euros contre 349.3 millions d'euros au 31 décembre 2023.

L'actif de Socfinaf se compose principalement d'immobilisations financières à hauteur de 190.2 millions d'euros, de créances long terme pour 114.9 millions d'euros, de créances sur entreprises liées et d'autres créances pour 19.7 millions d'euros, et d'avoirs en banque pour 2.4 millions d'euros.

Les fonds propres s'élèvent à 255.1 millions d'euros avant affectation du résultat de l'exercice.

L'endettement de Socfinaf est passé de 125 millions d'euros au 1er janvier à 72 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'année, Socfinaf a participé à l'augmentation de capital d'Induservices FR pour un montant de 2.9 millions d'euros.
De plus, Socfinaf a vendu sa participation dans Salala Rubber.

Évaluation

Les investissements sont estimés à une valeur totale de 668 millions d'euros et comprennent une plus-value latente de 477.9 millions d'euros par rapport à leur coût d'acquisition, potentiellement ajusté.

Pour rappel, le prix de l'action sur le marché était de 12.10 euros fin 2024 contre 10.80 euros un an plus tôt.

Investissements

Les principales participations directes et indirectes ont évolué comme suit durant les derniers mois :

PROJETS EN EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

	000 EUR	AFRIQUE										TOTAL AFRIQUE
		Sierra Leone	*Liberia*	*Cote d'Ivoire*		*Ghana*	*Nigeria*	*Cameroun*		*Sao Tomé*	*RDC*	
		SAC	**LAC**	**SOGB**	**SCC**	**PSG**	**OKOMU**	**SOCAPALM***	**SAFACAM**	**AGRIPALMA**	**BRABANTA**	
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé à fin Décembre 2023	44 330	35 144	109 398	48 455	34 417	105 107	129 003	35 943	5 512	10 806	558 115
	Réalisé à fin Décembre 2024	**36 159**	**41 422**	**133 702**	**55 983**	**27 872**	**80 230**	**154 354**	**44 988**	**5 421**	**12 718**	**592 849**
	Budget 2025	41 223	39 806	128 882	57 504	27 298	76 154	149 992	40 916	6 270	12 994	581 038
RESULTAT NET	Réalisé à fin Décembre 2023	10 385	-19 171	8 035	4 099	12 781	31 581	18 194	934	-2 463	-4 752	59 623
	Réalisé à fin Décembre 2024	**1 226**	**4 420**	**19 987**	**5 703**	**12 311**	**24 649**	**15 869**	**4 240**	**-4 005**	**-1 495**	**82 906**
	Budget 2025	5 607	5 287	18 498	4 651	11 654	16 274	22 281	3 028	-1 329	-1 305	84 647
	PALMIER											
SURFACES (HA)	Mature	12 349	-	7 468	-	6 140	18 349	30 167	5 210	1 879	6 072	87 634
	Immature	-	-	20	-	-	662	2 442	96	-	-	3 220
	Total	**12 349**	**-**	**7 488**	**-**	**6 140**	**19 011**	**32 609**	**5 306**	**1 879**	**6 072**	**90 854**
PRODUCTION FFB	Réalisé à fin Décembre 2023	209 067	-	144 174	-	132 495	272 639	456 398	72 094	22 496	49 871	1 359 233
	Réalisé à fin Décembre 2024	**162 931**	**-**	**144 608**	**-**	**120 251**	**288 910**	**469 107**	**79 308**	**21 107**	**52 737**	**1 338 959**
	Budget 2025	221 981	-	151 502	-	129 000	295 639	482 108	75 157	23 150	62 500	1 441 037
PRODUCTION HPB	Réalisé à fin Décembre 2023	50 249	-	34 159	-	35 472	69 563	138 783	16 096	4 872	13 232	362 426
	Réalisé à fin Décembre 2024	**38 750**	**-**	**31 966**	**-**	**31 130**	**74 357**	**168 452**	**17 912**	**4 742**	**13 660**	**380 968**
	Budget 2025	53 275	-	35 888	-	33 540	75 753	164 370	17 102	5 440	16 300	401 668
TAUX D' EXTRACTION	Réalisé à fin Décembre 2023	24.04	-	22.49	-	26.77	22.28	22.28	22.19	21.65	25.72	23.12
	Réalisé à fin Décembre 2024	**23.40**	**-**	**20.79**	**-**	**25.89**	**24.04**	**13.36**	**22.46**	**22.49**	**24.92**	**19.95**
	Budget 2025	24.00	-	22.50	-	26.00	24.00	22.19	22.50	23.50	25.00	23.37
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé à fin Décembre 2023	44 330	-	30 973	-	33 282	93 962	127 240	26 236	5 512	10 806	372 340
	Réalisé à fin Décembre 2024	**36 159**	**-**	**29 753**	**-**	**26 410**	**66 337**	**151 673**	**29 383**	**5 421**	**12 718**	**357 854**
	Budget 2025	41 223	-	30 368	-	25 706	59 851	147 373	25 952	6 270	12 994	349 736
	CAOUTCHOUC											
SURFACES (HA)	Mature	-	14 765	13 069	-	942	6 014	1 762	3 717	-	-	40 268
	Immature	-	1 951	2 886	-	-	1 320	-	704	-	-	6 860
	Total	**-**	**16 715**	**15 955**	**-**	**942**	**7 334**	**1 762**	**4 420**	**-**	**-**	**47 128**
PRODUCTION CTC	Réalisé à fin Décembre 2023	-	27 694	64 309	38 559	-	9 907	-	9 004	-	-	149 472
	Réalisé à fin Décembre 2024	**-**	**27 440**	**65 805**	**38 358**	**-**	**9 097**	**-**	**10 126**	**-**	**-**	**150 827**
	Budget 2025	-	26 000	65 100	38 000	-	10 083	-	9 889	-	-	149 071
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé à fin Décembre 2023	-	35 144	78 425	48 455	1 135	11 145	-	9 707	-	-	184 011
	Réalisé à fin Décembre 2024	**-**	**41 422**	**103 949**	**55 983**	**1 462**	**13 893**	**-**	**15 605**	**-**	**-**	**232 314**
	Budget 2025	-	39 806	98 514	57 504	1 592	16 302	-	14 964	-	-	228 683

Les données de production correspondent aux quantités en tonnes de caoutchouc broyé et d'huile de palme brute. La production et les ventes de caoutchouc sont présentées après élimination des transactions entre sociétés. Les chiffres consolidés peuvent toutefois différer.

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de 31,220,990 euros, augmentée du report bénéficiaire antérieur de 96,529,714, euros, forment un solde bénéficiaire de 127,750,704 euros qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

Répartition bénéficiaire	*EUR*
Report à nouveau	125,768,854
Du solde :	
10% au Conseil d'Administration	198,185
90% aux 19,594,260 actions soit 0.10 euro par action	1,783,665
	127,750,704

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à 0.00 euro.

A l'issue de cette affectation, l'ensemble des réserves se présentera comme suit :

Réserves	*EUR*
Réserve légale	3,567,330
Autres réserves	628,717
Réserve disponible	59,629
Report à nouveau	125,768,854
	130,024,530

Si cette répartition est approuvée, le coupon n°41 de 0.10 euro sera détachable le 13 juin 2025 et payable à partir du 17 juin 2025.

Actions propres

Au cours de l'exercice 2024, la Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2024, Socfinaf n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

Au cours de l'exercice 2024, la Société n'a pas eu recours à des instruments financiers.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursales

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b) f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 35,673,300 euros représenté par 17,836,650 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 01/02/2017, Socfin a déclaré détenir une participation directe de 58.85% dans le capital de Socfinaf.

Le 03/09/2014, Compagnie du Cambodge a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 9% dans le capital de Socfinaf 7.07% sont détenus par Compagnie du Cambodge, 1.08% par Société Industrielle et Financière de l'Artois, 0.49% par Bolloré et 0.36% par Compagnie des Glénans.

h) Art. 13. des statuts : « *La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, personnes physiques ou morales.*
Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles.
Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année ».

Art. 23. des statuts : « *En cas de décès ou de démission d'un Administrateur, il pourra être pourvu provisoirement à son remplacement en observant à ce sujet les formalités prévues par la loi. Dans ce cas l'Assemblée Générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive* ».

Art. 32. des statuts : « *Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-3 et 450-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée* ».

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : « *Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil* ».

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : « *En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.*
Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi.
En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés.
L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi ».

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les accords auxquels la Société est partie et qui prennent effet sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société suite à une OPA ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Politique de gestion responsable

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2024.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« rapport de développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aux 31 décembre 2024 et 2023, l'entreprise n'avait pas d'engagements hors bilan significatifs.

Principaux risques et incertitudes

Il faut souligner que les investissements du Groupe en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

En outre, la Société peut être exposée à des risques de change sur les avances à long terme accordées aux filiales. L'évaluation de ce risque est décrite dans les Notes aux comptes annuels statutaires de la Société.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2025 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales, qui ne sont pas encore déterminés.

Nominations statutaires

Le mandat d'administrateur de M. Frédéric Lemaire arrive à échéance cette année. Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale de renouveler ce mandat pour six ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2031.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Aux actionnaires de
Socfinaf S.A.
4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Les comptes annuels de la Société (version anglaise) au 31 décembre 2024 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée.
Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.
Les comptes annuels ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

États financiers sociaux

1. Bilan au 31 December 2024

ACTIF	*Note*	*2024* EUR	*2023* EUR
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières	3		
Parts dans des entreprises liées		190 201 507.51	187 264 604.55
Créances sur des entreprises liées		114 900 965.41	129 533 966.49
		305 102 472.92	***316 798 571.04***
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		19 044 625.84	28 993 195.61
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		484 160.00	1 936 640.00
		19 528 785.84	***30 929 835.61***
Valeurs mobilières			
Parts dans des entreprises liées		248 406.09	248 406.09
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		**2 378 555.24**	**1 301 619.70**
TOTAL ACTIF		***327 258 220.09***	***349 278 432.44***

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

PASSIF		*2024* *EUR*	*2023* EUR
CAPITAUX PROPRES	4		
Capital souscrit		35 673 300.00	35 673 300.00
Primes d'émission		87 453 866.21	87 453 866.21
Réserves			
Réserve légale		3 567 330.00	3 567 330.00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		688 346.92	688 346.92
		4 255 676.92	***4 255 676.92***
Résultats reportés		96 529 714.40	93 870 858.69
Résultat de l'exercice		31 220 989.80	2 658 855.71
		255 133 547.33	***223 912 557.53***
DETTES			
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0.00	7.00
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		290 465.88	225 304.17
Dettes envers des entreprises liées	5		
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		30 000 000.00	80 000 000.00
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		642 361.11	1 252 128.31
Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	6		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0.00	20 000 000.00
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		40 588 306.01	20 705 753.25
Autres dettes			
Dettes fiscales		495 520.00	2 130 637.50
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		108 019.76	1 052 044.68
		72 124 672.76	***125 365 874.91***
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		***327 258 220.09***	***349 278 432.44***

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2024

	Note	2024 EUR	2023 EUR
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-3 427 957.70	-2 936 663.69
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		0.00	-4 500.00
Autres charges d'exploitation		-360 129.10	-421 143.32
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	7	49 701 181.42	45 173 448.69
Autres intérêts et autres produits financiers			
provenant d'entreprises liées	8	2 409 782.12	5 872 854.29
autres intérêts et produits financiers		141 234.31	10 081.36
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	**3**	-5 459 587.74	-33 076 586.91
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées		-4 417 493.21	-6 638 801.02
autres intérêts et charges financières		-2 440 644.98	-2 069 245.77
Impôts sur le résultat		-3 566 077.02	-2 783 087.92
Résultat après impôts sur le résultat		**32 580 308.10**	**3 126 355.71**
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-1 359 318.30	-467 500.00
Résultat de l'exercice		***31 220 989.80***	***2 658 855.71***

Proposition de répartition bénéficiaire

	2024 EUR	2023 EUR
Report à nouveau	125 768 854.20	96 529 714.40
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	198 185.00	0.00
90% aux 17,836,650 actions	1 783 665.00	0.00
	127 750 704.20	***96 529 714.40***
Dividende par action	***0.10***	***0.00***

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2024

Note 1. Généralités

SOCFINAF S.A., ci-après la "Société", a été constituée le 22 octobre 1961 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B6225 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0056569402.

La Société a pour objet (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

Bien que la Société soit intégrée dans les comptes consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin » et qui constitue l'ensemble le plus grand dans lequel la Société est consolidée, la Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;

- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés et les pertes non réalisées sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les gains de change non réalisés ne sont pas comptabilisés.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.

2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;

- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'immaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, ou de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Continuité d'exploitation

Le Conseil d'administration a préparé les états financiers au 31 décembre 2024 sur la base de la continuité d'exploitation. À cette date, le passif à court terme s'élevant à 41 230 667,12 euros dépasse l'actif à court terme de 19 528 785,84 euros. Toutefois, la direction a obtenu une lettre de l'un des principaux créanciers de la société, confirmant que le remboursement de ses dettes ne sera exigé que si la société dispose de fonds suffisants pour le faire. Le Conseil d'administration a préparé une prévision des flux de trésorerie futurs et a conclu que la société répondra à ses besoins en fonds de roulement pour une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation de ces états financiers par l'Assemblée Générale.

Incertitudes géopolitiques

La Société détient des participations dans des filiales opérant en Afrique.

Compte tenu de l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et RDC), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation de la société en 2024, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la société.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2024 EUR	2023 EUR	2024 EUR	2023 EUR	2024 EUR	2023 EUR
Prix d'acquisition/ valeur nominale au début de l'exercice	***245 084 754.25***	***240 584 754.25***	***219 725 393.33***	***236 026 274.20***	***464 810 147.58***	***476 611 028.45***
Augmentations	2 936 902.96	4 500 000.00	0.00	1 553 615.15	2 936 902.96	6 053 615.15
Transfert de/vers l'actif circulant	0.00	0.00	-1 940 191.28	0.00	-1 940 191.28	0.00
Diminutions	-23 977 983.85	0.00	-41 553 774.71	-17 854 496.02	-65 531 758.56	-17 854 496.02
Prix d'acquisition/ valeur nominale à la fin de l'exercice	***224 043 673.36***	***245 084 754.25***	***176 231 427.34***	***219 725 393.33***	***400 275 100.70***	***464 810 147.58***
Corrections de valeur au début de l'exercice	***-57 820 149.70***	***-57 704 474.70***	***-90 191 426.84***	***-57 230 514.93***	***-148 011 576.54***	***-114 934 989.63***
Dotations	0.00	-115 675.00	-4 099 947.00	-32 960 911.91	-4 099 947.00	-33 076 586.91
Reprises	(*) 23 977 983.85	0.00	(*) 32 960 911.91	0.00	56 938 895.76	0.00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	***-33 842 165.85***	***-57 820 149.70***	***-61 330 461.93***	***-90 191 426.84***	***-91 072 680.78***	***-148 011 576.54***
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	***190 201 507.51***	***187 264 604.55***	***114 900 965.41***	***129 533 966.49***	**305 102 472.92**	**316 798 571.04**

(*) Ces reprises sont liées à la cession de Salala Rubber Company à la suite de la vente de la plantation.

Note 3. Immobilisations financières (suite)

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable EUR	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres au 31/12/2024 (y compris le revenu net) (*)	Résultat net au 31/12/2024
Plantations Socfinaf Ghana	Ghana	100.00	32 503 775	31.12.2024	GHS	481 379 807	188 801 101
Socfin Agricultural Company	Sierra Leone	93.00	20 445 954	31.12.2024	USD	47 054 079	1 324 610
Liberian Agricultural Company	Libéria	100.00	13 793 904	31.12.2024	USD	50 069 507	7 156 326
Bereby-Finances "BEFIN"	Côte d'Ivoire	87.06	13 604 405	31.12.2024	XAF	15 128 743 196	4 743 891 247
Socapalm	Cameroun	67.46	40 640 840	31.12.2024	XAF	66 385 604 974	10 409 655 273
Okomu Oil Palm Company	Nigéria	66.38	22 151 171	31.12.2024	NGN	56 301 260 595	39 957 745 180
Brabanta	Congo (RDC)	100.00	0	31.12.2024	CDF	70 171 185 608	-4 545 997 483
Induservices	Luxembourg	30.00	30 000	31.12.2024	EUR	597 594	111 470
Socfinde	Luxembourg	20.00	801 000	31.12.2024	EUR	5 207 073	539 225
Terrasia	Luxembourg	33.28	246 705	31.12.2024	EUR	673 171	29 026
SAFA	France	100.00	26 535 600	31.12.2024	EUR	20 451 361	524 644
Induservices FR	Suisse	50.00	3 579 105	31.12.2024	EUR	6 035 684	-715 487
Socfinco FR	Suisse	50.00	486 891	31.12.2024	EUR	19 386 298	4 465 222
Sogescol FR	Suisse	50.00	1 985 019	31.12.2024	USD	20 446 682	10 486 214
Sodimex FR	Suisse	50.00	621 424	31.12.2024	EUR	4 082 858	369 626
Centrages	Belgique	50.00	4 074 577	31.12.2024	EUR	3 057 574	-37 989
Immobilière de la Pépinière	Belgique	50.00	3 015 798	31.12.2024	EUR	3 404 865	-113 431
Socfinco	Belgique	50.00	763 875	31.12.2024	EUR	1 561 286	33 579
STP Invest	Belgique	100.00	0	31.12.2024	EUR	152 541	-1 618 340
			185 280 043				

(*) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2024.
Les montants représentent 100 % des capitaux propres et du résultat net avant répartition du pourcentage de participation.

Note 3. Immobilisations financières (suite)

Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital d'Induservices FR pour un montant de 2 936 903 euros.

En août 2024, la société a vendu SRC. La perte sur cette vente, qui s'élève à 1 359 641 euros, est présentée dans le compte de résultat sur la ligne « Corrections de valeur sur actifs financiers et sur investissements détenus à court terme ».

Au 31 décembre 2024, Une dépréciation a été comptabilisée sur le prêt accordé à Agripalma pour un montant de 4 099 947 euros. Cette dépréciation est présentée dans le compte de résultat sur la ligne « Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant ».

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a pas d'autre réduction de valeur permanente pour les parts dans les entreprises liées.

Evaluation des créances sur des entreprises liées :

Au 31 décembre 2024, les créances sur des entreprises liées se composent comme suit :

Contrepartie	Devise	Solde en devise	Solde EUR	Gain / (Perte) de change latente * EUR
Brabanta	USD	21 000 000	19 688 730	524 957
Socfin Agricultural Company	USD	67 619 256	55 442 140	9 645 218
Liberian Agricultural Company	USD	29 070 199	25 770 095	2 211 616
Agripalma	EUR	14 000 000	14 000 000	0
Situation au 31 décembre 2024			**114 900 965**	**12 381 791**

** Conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises, les créances sur des entreprises liées restent converties au taux historique et le résultat de change latent n'est pas comptabilisés dans le compte de profits et pertes, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.*

Au cours de l'année, la société a reçu un remboursement de 849 860 euros de Plantations Socfinaf Ghana et a versé une avance de 1 809 955 euros à Salala Rubber Corporation, qui a été entièrement dépréciée.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration est d'avis que ces prêts sont recouvrables et qu'aucune perte de valeur n'a donc été comptabilisée.

Note 4. Capitaux propres

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Situation au 1er janvier 2023	***35 673 300.00***	***87 453 866.21***	***3 567 330.00***	***688 346.92***	***131 413 608.00***	***-37 542 749.31***
Affectation du résultat de l'exercice 2022 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 mai 2023						
• Résultats reportés					-37 542 749.31	37 542 749.31
Résultat de l'exercice						2 658 855.71
Situation au 31 décembre 2023	***35 673 300.00***	***87 453 866.21***	***3 567 330.00***	***688 346.92***	***93 870 858.69***	***2 658 855.71***
Affectation du résultat de l'exercice 2023 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 29 mai 2024						
• Résultats reportés					2 658 855.71	-2 658 855.71
Résultat de l'exercice						31 220 989.80
Situation au 31 décembre 2024	***35 673 300.00***	***87 453 866.21***	***3 567 330.00***	***688 346.92***	***96 529 714.40***	***31 220 989.80***

Capital souscrit

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le capital souscrit et entièrement libéré est de 35 673 300 euros représenté par 17 836 650 actions sans désignation de valeur nominale.

Prime d'émission

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la prime d'émission s'élève à 87 453 866 euros.

Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Note 5. Dettes envers des entreprises liées

Au 31 décembre 2024, ce poste se compose principalement :

- d'une dette envers Socfin pour un montant nominal de 30 000 000 d'euros (2023 : 80 000 000 d'euros) qui porte un taux d'intérêt fixe de 6.25%. Les intérêts courus s'élèvent à 642 361 euros (2023 : 1 250 000 euros). Cette dette est remboursable par anticipation ou au plus tard le 10 novembre 2026. Au cours de l'exercice, la société a remboursé un montant de 50 000 000 d'euros à Socfin. Le Conseil d'administration de septembre 2024 a approuvé un remboursement de 30 000 000 d'euros en 2025 à Socfin.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la maturité des dettes sur des entreprises liées se présente comme suit :

Dettes envers des entreprises liées dues :	2024 EUR	2023 EUR
- à moins d'un an	642 361	1 250 000
- entre un et cinq ans	30 000 000	80 000 000
	30 642 361	**81 250 000**

Note 6. Dettes envers les entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation

Au 31 décembre 2024, ce poste se compose principalement :

- d'une dette envers la société Bolloré Participations d'un montant nominal de 20 000 000 d'euros (2023 : 20 000 000 d'euros), plus intérêts courus d'un montant de 286 667 euros (2023 : 403 288 euros). Cette dette porte intérêt à un taux fixe de 6 % par an et est remboursable sur demande avec une échéance finale au 30 juin 2025.

- d'une dette envers la société Palmboomen Cultuur Maatschappij "MOPOLI" d'un montant nominal de 20 000 000 d'euros (2023 : 20 000 000 d'euros), plus intérêts courus d'un montant de 301 639 euros (2023 : 302 466 euros). Cette dette porte intérêt à un taux fixe de 6 % par an et est remboursable sur demande avec une échéance finale le 15 juillet 2026.

Note 7. Produits provenant de participations

	2024 EUR	2023 EUR
Dividendes reçus	49 701 181	45 168 435
Plus-value sur cession d'immobilisation financière (*)	0	5 013
	49 701 181	**45 173 448**

(*) Ce montant correspond à un reliquat de cession de l'année précédente.

Note 8. Revenus d'autres investissements et prêts faisant partie de l'actif immobilisé

	2024 EUR	2023 EUR
Intérêts sur créances sur entreprises liées	2 409 782	5 872 854

Note 9. Impôts

La Société est soumise à tous les impôts auxquels sont assujetties les sociétés commerciales luxembourgeoises.

La société dispose de 214 118 336 euros de pertes fiscales reportées au 31 décembre 2023 et estime à environ 4 840 417 euros les pertes fiscales supplémentaires pour la période en cours (exercice 2024). Sur la base d'un taux d'impôt différé de 23.87%, ces pertes fiscales correspondraient à un actif d'impôt différé de 52 265 454 euros (actif d'impôt différé non comptabilisé à la fin de l'exercice 2024).

En ce qui concerne la partie des pertes susmentionnées qui ont été générées à partir de l'exercice fiscal 2017 (environ 214 624 218 euros), ce montant peut être reporté pendant les dix-sept années suivant l'exercice fiscal au cours duquel les pertes ont été générées.

Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2024, les membres du Conseil d'Administration ont perçu 9 688 euros (2023 : 7 500 euros) de jetons de présence et 230 063 euros (2023 : 230 000 euros) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2024, aucune avance ou crédit n'ont été accordés aux membres du Conseil d'Administration.

Note 11. Environnement politique et économique

L'essentiel des participations sont détenues directement ou indirectement dans des sociétés qui opèrent en Afrique, plus particulièrement dans les pays suivants :

- Sierra Leone,
- Libéria,
- Côte d'Ivoire,
- Ghana,
- Nigéria,
- Sao Tomé-et-Principe,
- Cameroun,
- Congo (RDC).

Etant donné l'instabilité politique qui existe dans ces pays et leur fragilité économique (dépendance vis-à-vis de l'aide internationale, inflation dans certains cas, situation de guerre civile...), les titres détenus par la Société présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 12. Engagements hors bilan

Aux 31 décembre 2024 and 2023, l'entreprise n'avait pas d'engagements hors bilan matériels.

Note 13. Évènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement matériel postérieur à la clôture n'a affecté l'entreprise.

Glossaire

ACHATS DE TIERS - Transaction commerciale impliquant une personne ou une entité autre qu'une société du groupe. En règle générale, les achats de tiers sont effectués auprès de petits producteurs locaux.

ACTIVITES COMMERCIALES - Activité consistant à vendre, acheter ou échanger des biens et des services dans le but de générer un profit. Cette activité commerciale est principalement centralisée au sein de Sogescol FR.

CAOUTCHOUC SEC - Il s'agit du poids de caoutchouc naturel produit, déterminé à la fin du processus de broyage et de séchage. Après la récolte, le latex liquide s'écoule des hévéas dans les champs, la plupart du temps après coagulation dans les champs. Toutefois, le "caoutchouc humide" contient encore de l'eau et de nombreux autres composants naturels en dehors des particules de caoutchouc. Le caoutchouc naturel est commercialisé sous forme de "caoutchouc sec" - après transformation - pour être utilisé dans de nombreuses chaînes de valeur industrielles, parmi lesquelles la fabrication de pneus est la plus importante.

CIF Rotterdam - Cost Insurance & Freight Rotterdam, correspond à :
- Le coût de la marchandise/du pétrole ;
- Le coût de l'assurance pour l'ensemble de l'envoi, du port de chargement jusqu'à l'arrivée et la livraison ;
- Frêt : le coût du transport depuis le port de chargement jusqu'à Rotterdam.

En d'autres termes, le vendeur paie les marchandises, le transport jusqu'au port de destination et l'assurance maritime.

CONCESSION - Contrat signé avec les autorités locales, accordant des droits spécifiques pour le contrôle d'une zone de terrain et pour la conduite d'activités spécifiques dans cette zone, pendant une période définie.

CPKO - L'huile brute de palmiste est une huile brute légère, extraite des noyaux de palmiers à huile, qui contient principalement de l'acide laurique.

CPO - L'huile de palme brute est une huile comestible extraite de la pulpe des fruits des palmiers à huile.

DAP - Delivered At Place est un terme commercial international (Incoterm) qui renvoie à l'idée que le vendeur assume tous les risques et les coûts de la livraison des marchandises à un endroit convenu.

DETTE NET AVANT AJUSTEMENT IFRS - Correspond à la dette nette telle que présentée Note 22 (-87.4 millions d'euros), hors dettes liées aux contrats de location (+29.4 millions d'euros), y compris le cash pooling au niveau de Socfinaf et des filiales (Voir Note 17, +8.5 millions d'euros) et y compris la part des dettes bancaires Okomu présentée en subventions (Voir Note 23, - 0.9 million d'euros).

DUREE DE VIE OPERATIONNELLE - Durée pendant laquelle un bien corporel ou incorporel peut être utilisé économiquement avant de tomber en panne. La durée de vie opérationnelle ne comprend pas les activités post-fermeture. À titre d'exemple, les hévéas et les palmiers ont une durée de vie opérationnelle estimée entre 20 et 33 ans.

EBIT - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier et impôts. Il s'agit du résultat des activités ordinaires de l'entreprise, servant à évaluer la rentabilité opérationnelle.

EBITDA - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier, impôt, dépréciation et amortissement. Cet indicateur clé permet de mesurer la rentabilité opérationnelle.

ESEF - European Single Electronic Format est le format électronique dans lequel les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur les marchés réglementés de l'UE doivent préparer leurs rapports financiers annuels afin de faciliter l'accessibilité, l'analyse et la comparabilité des rapports financiers annuels.

EXW - Ex works est un Incoterm, dans lequel un vendeur met à disposition un produit directement à partir de l'usine ou du lieu de fabrication. L'acheteur du produit doit organiser et s'acquitter du transport.

FEUILLES FUMÉES - Il s'agit d'un type de caoutchouc naturel brut sous forme de feuilles brunes obtenues en coagulant le latex avec un acide, en le roulant en feuilles et en le séchant sur des feux de bois ouverts. C'est la principale matière première des produits en caoutchouc naturel. Également appelé : feuille nervurée et feuille fumée.

FOB - Free On Board est un incoterm qui signifie que le vendeur est responsable des marchandises achetées et des coûts associés jusqu'à leur chargement sur le navire. Dès que les marchandises sont en sécurité à bord du navire, le risque est transféré à l'acheteur, qui assume la responsabilité du reste du transport.

GPSNR - Plate-forme mondiale pour un caoutchouc naturel durable. La GPSNR est une organisation internationale, multipartite et à adhésion volontaire, dont la mission est d'améliorer les performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

HYPERINFLATION - L'hyperinflation correspond à une situation où le prix de tout, dans une économie nationale, échappe à tout contrôle et augmente très rapidement. Il n'y a pas de taux absolu à partir duquel on considère qu'il y a hyperinflation, mais en pratique, un taux d'inflation cumulé sur trois ans approchant ou dépassant 100 % est un indicateur fort d'hyperinflation.

IRSG - Groupe d'étude international du caoutchouc. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée d'acteurs de la production et de la consommation de caoutchouc. Situé à Singapour, l'IRSG a été créé en 1944.

MARCHANDISES FINIES - Marchandises dont le processus de fabrication est terminé mais qui n'ont pas encore été vendues ou distribuées à l'utilisateur final (par exemple caoutchouc sec, huile de palme brute, graines, huile de palmiste, tourteau de palmiste).

MATIÈRES PREMIÈRES - Les matières premières sont les intrants ou les stocks dont une entreprise a besoin pour fabriquer ses produits (par exemple les régimes de palmier, le caoutchouc humide, ...).

PRODUCTION EN COURS - Stocks qui ont commencé le processus de fabrication et ne sont plus inclus dans les stocks de matières premières, mais qui ne sont pas encore des produits finis. Dans les états financiers, la production en cours est classée dans l'actif circulant, avec les autres éléments du stock.

PRODUCTION PROPRE - Quantités de matières premières (régimes de palmier à huile, caoutchouc humide, ...) usinées qui ont été récoltées dans les plantations propres gérées par le Groupe.

RSS3 - Ribbed Smoked Sheet est un caoutchouc coagulé à partir de caoutchouc naturel de haute qualité. Le caoutchouc est ensuite transformé en feuilles, séché, fumé et classé visuellement. Les feuilles de caoutchouc RSS3 sont utilisées dans la production de pneus, de bandes de roulement, de chaussures, ...

SAIGNEUR - Travailleur agricole formé et qualifié pour "saigner" un arbre à l'aide d'un couteau spécial. Les arbres sont entaillés à intervalles réguliers (4-7 jours), ce qui libère le latex des vaisseaux lactifères situés dans l'écorce extérieure tendre de l'arbre.

SGX - Singapore Exchange est la principale bourse d'actifs de Singapour. La SGX cote des actions, des obligations, des contrats d'option, des devises et des matières premières, ce qui en fait, en 2021, le plus grand marché boursier d'Asie du Sud-Est.

SOPARFI - SOciété de PARticipations FInancières. Les SOPARFI sont des sociétés commerciales ordinaires imposables, dont l'objet social consiste à détenir des participations et à exercer des activités de financement connexes.

TSR20 - Le grade Technically Specified Rubber correspond à un bloc de caoutchouc fabriqué par écrasement, nettoyage et séchage de caoutchouc solide. Les principaux pays producteurs ont leur propre norme TSR (STR en Thaïlande, SIR en Indonésie, ...). Les TSR sont classés en fonction de divers facteurs, notamment les matières volatiles, la teneur en cendres, la couleur et la viscosité, …

VALEUR NETTE PAR ACTION - Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère à la période de clôture, divisés par le nombre d'actions. Permet aux lecteurs des états financiers de comparer facilement le prix de l'action à la période de clôture avec sa valeur dans les états financiers. A titre d'exemple, la valeur au 31 décembre 2024 est obtenue en divisant 421,751,282 euros (valeur des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) par 17,836,650 (nombre d'actions).